PREVISIONS DE LA METEO

Ensoleillé avec périodes nuageuses, froid. Demain, ensoleillé et moins froid. Maximum : 15.

L'ACTION CATHOLIQUE

EDITION FINALE
LISEZ EN PAGE 5 L'ANNONCE DE
Le Paquet Premier à Québec

52e année — No 16,138 QUEBEC — LUNDI 21 DECEMBRE 1959 5 CENTS LE NUMERO

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
7362 L 15 NOV 59

A l'hôpital du parc Savard

A la suite de la demande expresse du Ministère de la Santé, le Bureau Médical de l'Hôpital du Parc Savard a été constitué par plus de 65 médecins de pratique générale.

L'exécutif, élu et mandaté par ces médecins de famille forment ledit Bureau, a immédiatement étudié les constitutions, statuts et règlements, avec experts légaux et médicaux.

Ces études se sont poursuivies à rythme accéléré et les décisions finales furent unanimement ratifiées par le Bureau Médical.

L'exécutif n'attend plus maintenant qu'une rencontre avec l'hon. Arthur Leclerc, ministre de la Santé.

Menace de rupture économique au sein de l'Europe Conférence au sommet où l'on ignorera 3 problèmes



PARIS, (P.A.) — Les quatre grandes puissances de l'Ouest ont convoqué aujourd'hui une réunion à Paris pour étudier la menace d'une rupture économique au sein de l'Europe occidentale.

□ □ □

PARIS, (P.A.) — Les trois Grands de l'Ouest ont aujourd'hui publié un communiqué sur leurs importants pourparlers, invitant la Russie à une conférence au sommet, le 27 avril. Ils ont toutefois écarté tout entretien sur l'Allemagne divisée, la Chine rouge ou l'Inde.

Il n'y sera question ni de l'Allemagne divisée, ni de la Chine communiste

C'est avec beaucoup de confiance en l'avenir que les Quatre Grands ont mis fin à leur réunion de Paris après s'être entendus sur l'opportunité d'une conférence au sommet avec les Russes le 27 avril.

Le président Eisenhower, le chancelier Adenauer et le premier ministre Macmillan étaient rayonnants d'optimisme alors qu'ils entraient au Palais de l'Elysée y rencontrer le général de Gaulle pour une dernière réunion qui ne dura qu'une demi-heure.

Commençant sa journée de travail, le président Eisenhower semblait tout à fait jovial pendant qu'il parlait à un groupe d'employés de l'ambassade américaine. Il ne s'est pas caché d'être un grand optimiste et il déclara "qu'il ne craignait pas ce que l'avenir réserve à ses arrière-petits-fils".

Le point le plus important de la réunion fut la décision d'inviter le premier ministre russe Khrouchtchev à la conférence au sommet du 27 avril. L'invitation a été faite conjointement par la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis. Techniquement parlant, l'Allemagne de l'Ouest ne participe pas à cette invitation bien que l'influence personnelle du chancelier Adenauer se soit fait distinctement sentir.

Une autre réussite de la conférence des Quatre fut l'étape franchie vers l'élaboration d'une sorte de Conseil économique de l'Atlantique visant à éviter une guerre commerciale entre les alliés européens. Il aurait pour mission de coordonner les organismes économiques européens et nord-américains et tenterait de réconcilier les groupements économiques de l'Europe tels le Marché Commun des Six et le groupe des sept nations commerçantes libres dirigées par la Grande-Bretagne.

Les entretiens Eisenhower-de Gaulle

Un nouveau climat dans les relations franco-américaines

□ □ □

PARIS. — (Reuters) — Les présidents Eisenhower et de Gaulle ont réussi, dans leurs entretiens personnels, à éliminer la tension sur les divergences franco-américaines à propos de l'OTAN et de l'Algérie, mandent les autorités des deux pays.

Le secrétaire de la Maison Blanche, M. James Hagerty, a souligné que les deux présidents sont "de grands amis personnels" qui ont eu un entretien "amical et franc", samedi. Il a ajouté : "Il en sortira beaucoup de bien à la longue".

Les autorités françaises ont dit que les divergences ont été réduites à des proportions raisonnables. La tension est disparue des controverses, ont ajouté les autorités, mais elles sont loin d'être résolues.

Deux journaux de l'Allemagne occidentale rapportent de Paris que le chancelier Adenauer aurait agi comme intermédiaire pour aplanir les divergences franco-américaines à la conférence occidentale au sommet.

Sujets discutés

Au cours de leur entretien, Eisenhower et de Gaulle ont discuté de six sujets principaux :

1) Un communiqué conjoint émis à Tunis vendredi, par Eisenhower et le président Habid Bourguiba, de Tunisie.

2) Les raisons américaines de s'abstenir de voter contre une motion afro-asiatique, sur l'Algérie, à l'Assemblée générale des Nations-Unies, il y a neuf jours. La motion recommandait des négociations pour mettre fin à la guerre de cinq années en Algérie.

3) L'objection de la France à intégrer son aviation sous le commandement de l'OTAN, pour le moment.

4) L'objection de la France d'accepter des bombes nucléaires américaines et des bases de missiles sur le territoire français n'aura pas son mot à dire sur leur contrôle.

5) La prétention de la France de partager, sur un pied d'égalité avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, toutes les grandes décisions politiques et stratégiques, sur une base mondiale aussi bien qu'au sein de l'OTAN.

6) L'appel de la France en vue d'une réorganisation des commandements régionaux au sein de l'Alliance de l'Atlantique.

(Suite, Un nouveau p. 2)

Deux grands quotidiens russes restent muets

MOSCOU. — (P. A.). — Le journal Russie Soviétique a publié un article faisant l'éloge de Staline, à l'occasion du 80e anniversaire de naissance du dictateur défunt.

Le journal parle de Staline comme d'un protecteur et de celui qui a propagé et développé les doctrines léniniste et marxiste.

Les deux autres quotidiens russes, la Pravda et les Isvestia n'ont fait aucune allusion à cet anniversaire.

Deux navires ayant 200 personnes à bord sont disparus

MANILLE. (P.A.). — Deux navires ayant plus de 200 personnes à bord sont portés disparus aujourd'hui et on craint qu'ils ne soient perdus à la suite du passage de l'ouragan Gilda. La tempête a déjà tué au moins deux personnes dans les Philippines et laissé quelque 28,000 autres sans abri.

Un navire des îles, le Rizal, avec 118 passagers et membres d'équipage, n'a pas donné de ses nouvelles depuis le plus fort de la tempête vendredi dernier.

Un représentant des propriétaires a dit que la dernière nouvelle du navire était qu'il tentait de gagner le port sur l'île Masbate, dans le centre des Philippines, directement dans la trajectoire du typhon.

Le service de nouvelles des Philippines mande de Samar, une autre île centrale, qu'un navire à moteur, avec quelque 100 instituteurs à bord, est disparu depuis samedi. Les instituteurs étaient en route pour un congrès d'éducation.

Ce rapport n'a pu être confirmé immédiatement par les sources officielles à Manille. Les communications avec certaines parties de la région sinistrée sont encore interrompues.

La "M. V. Marsoui", goélette entièrement de bois, remonte le Saint-Laurent jusqu'à Québec malgré les glaces, le 18 décembre

(Par Camille Fleury)

Depuis l'automne 1935, alors que Jacques-Cartier et ses compagnons remontaient le St-Laurent en baptisant les îles et les caps qui s'offraient à leurs yeux, d'autres marins, chaque automne, reviennent sur notre majestueux fleuve, également en bateaux faits de bois. A ce temps-ci de l'année, 19 décembre, naviguer sur le St-Laurent avec un navire dont la coque est de bois peinturé présente un danger redoutable. En effet, les glaces ont commencé de se former et de vieux marins nous déclaraient, en fin de semaine, que "la glace peut couper la coque d'un bâtiment de la même manière que le ferait un couteau bien tranchant".

La semaine dernière, malgré des risques imminents, le capitaine Charles-Emile Langlois quittait le petit port gaspésien Charles-Emile Langlois quittait le petit port gaspésien de Mont-Louis avec la goélette "M. V. Marsoui" jaugeant quelque 500 tonnes, à destination du hangar 21, dans le port de Québec. Il faut remonter à plusieurs dizaines d'années pour enregistrer l'arrivée d'une goélette entièrement construite de bois à une date aussi tardive. Normalement un navire de ce genre doit suspendre ses voyages, le 25 novembre. Passé cette date les compagnies d'assurance ne s'engagent plus à rembourser les pertes causées par les intempéries de la nature.

Ce dernier voyage Mont-Louis-Québec à une date aussi avancée s'est accompli sans trop de difficultés. L'équipage, toutefois, sous les ordres du capitaine C.-E. Langlois, a dû faire preuve de courage, de sans froid et de dextérité. Le capitaine J.-Romain Bouchard, qui est le propriétaire de la "M. V. Marsoui", a vraiment du sang de marin qui coule dans ses veines et ce n'est pas le premier venu qui peut monter son bateau. Le capitaine Langlois est ainsi secondé dans son travail par MM. Gaétan Parent, premier maître, et Régis Lévesque, chef ingénieur. Mont-Louis est, en effet, un port de pêche qui faisait partie d'une ancienne seigneurerie ainsi nommée en l'honneur de Louis XIV. C'est, au surplus, un centre d'exploitation forestière. A quelques milles au sud-ouest s'élève le mont Jacques-Cartier, qui atteint 4,170 pieds. Cette localité comme Cap-Chat et Les Méchins sont la petite patrie de navigateurs intrépides tels les Bouchard (Cap-Chat), les Langlais (Les Méchins) et bien d'autres.

L'Angelus sonnait encore vendredi dernier aux clochers des églises de Lévis et de Québec quand notre goélette de bois accostait au hangar 21, à la Pointe Carcy. Le propriétaire du navire, le capitaine J.-Romain Bouchard et M. Roland Thériault, représentant de Gaspé Shipping Enr. se portaient à la rencontre des membres de l'équipage de la "M. V. Marsoui" qui aurait bien pu ne jamais se rendre à bon port. Le chargement était constitué surtout de bois de construction, soit 90,000 pieds de bois. Soulignons que ce navire hivernera dans le bassin Louise, car entreprendre de retourner à Mont-Louis pour la Noël serait sûrement de la témérité extrême.

Depuis le mois d'avril la "M. V. Marsoui" a effectué dix-sept voyages dans les ports de la côte gaspésienne, ce qui constitue une saison record. Il en fut de même des "M. V. Vauquelin" pour les ports de la Côte-Nord, "M. V. Brion", celui-ci est toutefois plus résistant, puisqu'il est en fer, "L'Etoile de la Mer", "M. V. Mont-Joli", "M. V. Ban B.", "Rivière Verte", "Isle Verte" et "Keta", navire en fer.

Ces petits navires, quoique d'apparence frêle, par suite de leurs courses répétées et grâce à l'esprit de travail qui anime leurs responsables, accomplissent sans aucun doute leur grande part dans l'économie québecoise. Comme nous le déclarait M. Thériault, un nombre considérable de marchands et de commerçants de la Côte-Nord, de la Gaspésie et de la Baie des Chaleurs réussissent à desservir adéquatement leur clientèle précisément par ce moyen de transport très ancien dans l'histoire, mais qui a encore sa place dans notre économie XXe siècle. Le jour où le port de Québec sera en pleine activité douze mois par année — de grands efforts ont été couronnés de succès en ces dernières années — cela signifiera plus de bien-être dans plus de familles.

HOCKEY

HIER

LIGUE NATIONALE
New-York 6, Canadien 5
Chicago 7, Toronto 4
Détroit 4, Boston 2

LIGUE AMERICAINE
Québec 6, Springfield 4
Providence 3, Hershey 2
Buffalo 6, Rochester 4

LIGUE DE L'EST
Montréal 4, Ottawa-Hull 3

LIGUE INTERMEDIAIRE
2e Colonne d'Int. 5, St-Jean I.O. 3
St-Pascal 11, St-Sauveur 4

Restauration d'un château d'Espagne

La fameux château de Galiana, près de Tolède, en Espagne, construit par les Arabes au XIe siècle, et qui a déjà appartenu à l'impératrice Eugénie de Montijo, sera restauré par son nouveau propriétaire,. don Alejandro Fernandez de Araoz.

Un groupe d'Académiciens espagnols a visité récemment les ruines de ce palais arabe de Tolède.

Parachutage de secouristes

MONTREAL. — (P.C.) — Un groupe de secouristes sera parachuté aujourd'hui dans le nord de l'Ontario près des débris d'une collision en plein vol entre deux réactés de l'Aviation américaine.

Un hélicoptère qui scrutait la région hier a aperçu une section d'un avion qui permettra peut-être de résoudre l'énigme de la disparition du lieutenant Gaylord-B. Treu, 27 ans, de Garner, Iowa, pilote du réacté de combat F-102 qui est entré en collision jeudi avec un bombardier B-47.

L.A.R.C. a déclaré hier soir que l'hélicoptère était à effectuer sa dernière tournée lorsqu'il a aperçu la section avant du réacté du combat. La section arrière avait été trouvée plus tôt.

La collision s'est produite à 40,000 pieds dans les airs, au-dessus d'une région boisée à environ 250 milles au nord de Sault-Ste-Marie, Ontario.

Le pilote et le co-pilote du B-47, le capitaine Roy Minor, 32 ans, de Manchester, Tenn., et le lieutenant Theodore-C. Adams, 24 ans, de Greensboro, C.S., ont sauté en parachute. Ils ont été rescapés vendredi et sont retournés le lendemain à leur base de Little Rock, Arkansas.

Cadavres retrouvés

Le corps du lieutenant Carleton-W. Hunt, 26 ans d'Oklahama City, Okla., et du lieutenant Lloyd Horn, 27 ans, de Boise, Idaho, ont été trouvés dans les débris du bombardier.

L'A.R.C. a dit hier soir que lors de la collision, un ordre de parachuter a dû être donné immédiatement par le capitaine Minor. Minor et le lieutenant Adams devaient alors être éjectés vers le haut, en avant. Le lieutenant Hunt, le navigateur, devait être éjecté par le bas. Le lieutenant Horn, un observateur, devait attendre jusqu'à ce que le navigateur soit éjecté pour ensuite sauter par l'ouverture.

Un porte-parole de l'A.R.C. a dit que si le lieutenant Treu a touché le sol sain et sauf, il n'a pas eu beaucoup de difficulté à survivre par cette température de cinq degrés sous zéro. Les pilotes des réactés sont entrainés à la technique de la survivance et le lieutenant Treu avait un nécessaire de survivance attaché à son dos.

Le cardinal Spellman en Espagne pour le Nouvel An

L'archevêque de New-York, S. Em. le cardinal Spellman, passera les derniers jours de l'année et le Nouvel An en Espagne. Il arrivera en effet dans ce pays le 30 décembre pour visiter les bases américaines. On sait que l'archevêque de New-York est aussi l'Ordinaire catholique des troupes américaines.

Le cardinal Spellman rencontrera d'abord les soldats de la base de Rota, puis ceux des bases de Moron et de Saragosse. Les 2 et 3 janvier, il demeurera à Madrid.

S. Exc. Mgr Maurice Roy à N.-Dame des-Victoires

Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a célébré, ce matin, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, une messe d'Action de Grâces, en présence des membres de l'Association de Bienfaisance et de Retraite des Pompiers de Québec. Son Excellence a également prononcé l'homélie.

Le port de Montréal est fermé.—Aucun incident

Dans la même circonstance l'an dernier, la glace retenait quatorze océaniques

MONTREAL. — (P.C.) — Le petit pétrolier allemand "Inka" a levé l'ancre, hier, et a remonté le fleuve presque inaperçu, fermant ainsi le port de Montréal pour la saison maritime de 1959.

"Il y a tout un contraste entre cette année et l'année dernière", a fait remarquer M. H. Land, ingénieur du chenal, pour le compte du ministère des Transports.

Le 21 décembre dernier, la glace retenait 14 océaniques dans le port de Montréal. Les vieux marins avaient prédit que les brise-glace pourraient se rendre jusqu'à eux à temps pour Noël, mais ce n'est que le 14 janvier qu'ils ont pu remonter le fleuve.

Cette année, le port a été abandonné aux gardiens. L'an dernier, à cette même date, quelque 500 marins atteints du mal du pays se préparaient à passer la Noël dans un port étranger.

Le "Inka" est arrivé à Montréal quelque peu endommagé après une tumultueuse traversée de l'Atlantique. Il a été réparé en cale sèche et chargé de 1,500 tonnes d'antigel.

S'il n'avait pu lever l'ancre avant ce soir, comme ses agents l'avaient tout d'abord cru, il aurait égalisé le record de fermeture tardive de la navigation, établi en 1957.

AUCUNE DIFFICULTE

M. Land a dit que le "Inka" n'aura guère de difficulté avec la glace durant son voyage de 800 milles jusqu'à la mer. Mais la température froide actuelle provoquera bientôt des dangers. "De la manière que les choses se présentent à l'heure actuelle, la glace se formera d'ici à quelques jours à l'entrée du lac St-Pierre".

La glace s'accumule le long des rives du fleuve, a-t-il précisé, mais la navigation se poursuivra jusqu'à ce que la glace devienne épaisse à l'entrée du lac, un élargissement du fleuve à quelque 70 milles au nord-est de Montréal.

Les brise-glace travailleront pour tenir le chenal libre afin de minimiser le danger d'inondation, a dit M. Land. Mais à l'exception des conditions anormales de l'année dernière, un nombre normal de brise-glace, travaillant sous des conditions normales, ont pu maintenir le chenal ouvert tout l'hiver, depuis 1921.

Quatre brise-glace passeront presque tout l'hiver entre Montréal et Québec, a-t-il ajouté. Quatre autres travailleront en bas de Québec. Certains d'entre eux alterneront en haut et en bas de Québec, selon les conditions de la glace.

LE CHENAL OUVERT

Pour maintenir le chenal ouvert, a-t-il dit, il faudrait "une flotte raisonnablement considérable de brise-glace qui travailleraient continuellement, et certains jours, la température est trop mauvaise pour permettre le travail".

"Nous ne pouvons le maintenir ouvert au cours d'un hiver ordinaire, avec le nombre de navires à notre disposition".

Les navires emprisonnés l'année dernière sont arrivés dans le port de Montréal après une course exténuante pour franchir l'ancien réseau de canaux et d'écluses, entre Montréal et les

(Suite, Le port, p. 2)

La R. M. Ann Seton est proclamée "vénérable"



● Le St-Père et au moins quatre cardinaux ont assisté en fin de semaine à la brève cérémonie au cours de laquelle la Sacrée Congrégation générale des Rites a autorisé le titre de vénérable à la R. M. Ann Seton, fondatrice de la Congrégation des Soeurs de la Charité de St-Vincent de Paul. Cette religieuse d'origine américaine est décédée en 1821. Cette reconnaissance des vertus héroïques de Mère Seton est le premier pas avant la béatification. Le St-Père a alors déclaré en présence de plusieurs cardinaux américains qu'il espérait que la cérémonie de béatification de cette religieuse de la charité ne tardera pas. (Photo U.P.I.)

CJBR-FM en ondes dès le 1er février

Les radiophiles et les mélomanes de la région du Bas Saint-Laurent apprendront avec plaisir que le poste CJBR-FM ira en ondes le 1er février prochain.

D'une puissance de 20,000 watts, le nouveau poste desservira la population à l'est de Québec et diffusera sur 101.5 mc/s. Son émetteur sera situé sur la montagne de la télévision à St-Fabien. La programmation de CJBR-FM reposera uniquement sur la belle musique : œuvres classiques, opéra, chansons françaises, jazz et autres. Autre fait intéressant, le nouveau poste de Rimouski prévoit l'émission d'émissions régulières en stéréophonie.

L'établissement d'un nouveau poste de radio à modulations de fréquence dans notre région répond, nous en sommes sûrs, à un désir largement exprimé par les mélomanes de la Vallée du Bas Saint-Laurent. Enfin, le poste CJBR-FM complètera le service déjà assuré par les postes CJBR-Radio et CJBR-Télévision.

"LES Smiles APPORTENT LA JOIE!"



Offrez et savourez ces

FRIANDISES DE NOËL!

Les chocolats les plus fins et *les plus frais*, cadeau traditionnel de qualité— les Smiles'n Chuckles— Joliment empaquetés . . . dans boîte-cadeau . . . et quel merveilleux choix de boîtes!

Smiles'n Chuckles

La meilleure sélection de CHOCOLATS de qualité au Canada



Choix de trois assortiments $1.35 la lb.



Cordiaux à la cerise $2.25



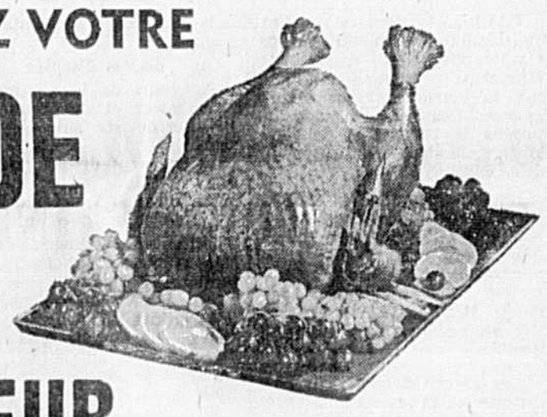
'Prestige' de luxe $1.50 la lb.

AUTRES FAVORITS Smiles'n Chuckles 'Noix enrobées de chocolat', 'Cerises en Liqueur', 'Miniatures', 'Tout Lait', 'Elite de Luxe', 'Orchidée', 'Pâtes à la Menthe' et savoureux 'Centres aux Noix'.

JOYEUX NOEL

ACHETEZ VOTRE

DINDE



chez

LAFLEUR

LE PLUS GRAND CHOIX EN VILLE ET LA PLUS BELLE QUALITE

ainsi que . . .

poules - poulets - canards - oies

A. LAFLEUR LTEE

350, 5è RUE — TEL. : LA 4-3523

Conférence canado-américaine des Artisans



● Les organisateurs de 17 régions du Canada et des Etats-Unis se sont réunis en fin de semaine à la centrale de leur coopération d'assurance, la Société des Artisans, à Montréal. Leur congrès a porté sur les exigences d'un service d'assurance de plus en plus adapté aux conditions de vie d'un monde en révolution rapide. Sur la photo, de gauche à droite, quelques-uns des congressistes: MM. Yvon Limoges, région d'Abitibi-Témiscamingue; Raymond Brochu, région du Bas-du-Fleuve-Acadie; Jules Bergeron, région de Québec-Charlevoix; Florent-A. Laperrière, de Springfield, Mass., région ouest de la Nouvelle-Angleterre; Louis-Philippe Savard, directeur de la vente à La Société des Artisans; Edgar Tissot, région d'Outaouais-Niagara; J.-Alphonse Fortin, région de Saguenay-Lac-St-Jean.

CINÉ BULLETIN

Sous cette rubrique il est publié chaque jour une appréciation morale des films actuellement à l'écran dans les différents cinémas de Québec et, chaque fois que possible, à la télévision locale.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des gros centres urbains.

Aucun compte n'est tenu ici des réclames et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme, si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

P —A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

T —TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.

Aa—ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A —ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR—ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D —A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

CINEMAS

CAPITOL
The little savage ..... Aa
The sad horse ..... Aa
CARTIER
Pacifique Express ..... Tous
L'heure zéro ..... ?
Cinéma de PARIS
Raspoutine ..... AR
L'amour est quelque part ..... Aa
CLASSIC
Miroir des secrets ..... Aa
Le commando sacrifié ..... Aa
EMPIRE
Yellowstone Kelly ..... Aa
Onion Head ..... AR
IMPERIAL
Madame Miniver ..... Aa
Esclave des Amazones ..... ?
LAIRET
Pacifique Express ..... Tous
L'heure zéro ..... ?
LAURIER
Le Beau Brummel ..... A
Pain amour et fantaisie ..... A
PIGALLE
Les femmes s'en balancent .. AR
Vous pigez ..... AR
L'homme et l'enfant ..... AR
PRINCESSE
Le grand passage ..... A
La deesse de la jungle ..... Aa
RIALTO
Le souffle de la Violence ..... A
Quand la bête hurle ..... AR
VICTORIA
L'Enigme de la Jungle ..... Tous
Ville sans loi ..... A
SILLERY
L'Enigme de la Jungle ..... Tous
Ville sans loi ..... A
BIENVILLE
Le doigt sur la gachette ..... Aa
La malfaitrice ..... D
LEVIS
L'aventurière des Champs Elysées ..... D
Les échappés du néant ..... A
ETCHEMIN
La petite hutte ..... AR
Les frères Rico ..... ?

Double amende et suspension pour six mois du permis de conducteur

(Par LUCIEN PLANTE)

Si l'on se fie sur les apparences, Jean "Sanspeur" ne semble pas avoir froid aux yeux. Malgré ses 125 livres et ses cinq pieds et cinq pouces, il se permet d'inviter un constable de deux cents livres à l'appréhender, après lui avoir servi une série d'épithètes des moins désirables. Cependant, il faut ajouter que l'alcool y est pour quelque chose.

Ce jeune automobiliste de 25 ans, employé d'une compagnie de chemin de fer, a appris à ses dépens qu'il n'est pas bon de jouer au plus fin avec les représentants de la loi.

C'est ainsi qu'il fut condamné à deux amendes, respectivement de $50. et de $40., en Cour municipale, pour avoir eu la charge d'un véhicule alors qu'il était en état d'ébriété et d'avoir causé du désordre, lors de son arrestation sur la rue Claire-Fontaine, jurant et en résistant à la police.

En plus de l'amende, le jeune homme à la voix douce mais au visage balafré, a vu son permis de conduire suspendu pour une période de six mois.

Le policier appelé à témoigner a déclaré qu'il faisait sa patrouille lorsqu'il vit une voiture stationnée sur la rue Claire-Fontaine, ne portant aucune plaque. En interrogeant le conducteur, il constata qu'il était en état d'ébriété et que ses plaques se trouvaient sur la banquette arrière.

Après avoir montré son permis de conduire, le jeune homme se mit à invectiver le policier. Ce dernier l'appréhenda et le conduisit à la voiture de Radio-Police. Pendant qu'il allait chercher les clés de la voiture du prévenu, celui-ci en profitait pour se sauver. La chose se répéta deux autres fois. Enfin, le prévenu parcourut la distance d'un coin de rue, d'où il provoqua le constable en lui disant de venir le chercher, s'il était capable, le tout accompagné de mots aigres-doux.

Le policier raconta que le jeune homme fut arrêté dans sa course par un homme affecté au déneigement des rues, puis remis entre ses mains. Une autre voiture de la police vint prendre charge du prévenu qui fut écroué au local 117.

Le juge en chef Emile Morin le condamna à $50 d'amende, pour la première accusation, et à $40, pour la seconde, soit celle de désordre. Le permis fut suspendu pour six mois en outre.

Bref, c'est une fin de soirée qui s'avère passablement coûteuse . . .

Un nouveau . . .

(Suite de la première page)

que-Nord et en particulier la création d'un nouveau commandement territorial qui s'étendrait à certaines parties de l'Afrique.

Les résultats

Au sujet de l'attitude des Etats-Unis sur l'Afrique du Nord, de Gaulle a souligné à Eisenhower que moins l'appui américain à la France sera équivoque, plus il sera facile de réaliser la politique française d'auto-détermination pour l'Algérie, politique que les Etats-Unis ont endossée.

Sur l'intégration aérienne, les deux présidents, disent des sources informées, ont convenu que la question pourrait et serait réglée à l'amicale, à la longue.

De Gaulle a rappelé à Eisenhower que la France a besoin du libre contrôle de certaines de ses forces armées, tant que la situation en Algérie nécessitera une action militaire.

Sur la question d'amener la France à la pleine consultation sur les décisions de stratégie mondiale et sur la révision de l'Organisation de l'OTAN, aucune entente particulière n'est intervenue à ce moment-ci.

Mais il semble possible que comme résultat des entretiens, un comité spécial franco-américain ou un comité de trois puissances, dont la Grande-Bretagne, puisse être formé pour examiner les divers aspects de l'attitude française en rapport avec l'unification des forces aériennes au sein de l'OTAN.

Le port . . .

(Suite de la première page)

Grands Lacs. On a dû utiliser des boyaux à vapeur et des torches à certains moments pour ouvrir les portes des écluses, recouvertes de glace.

Cette année, c'était la première fois que l'on utilisait la voie maritime du St-Laurent et les océaniques n'ont guère eu de difficulté à en sortir. Le dernier navire en est sorti le 4 décembre quatre jours après la date originale de fermeture, mais bien avant que le danger de la glace ne devienne imminent.

La première année d'opération de la voie maritime a coïncidé avec une augmentation de 10 p.c. dans le trafic du port.

Le tonnage total de cargo a été d'environ 15,000,000, soit 5,250,000 tonnes de cargo étranger arrivant ici, une augmentation sensible; 3,250,000 tonnes de cargo d'exportation, à peu près la même quantité que l'année dernière; 3,250,000 tonnes de cargo domestique arrivant ici et 3,500,000 tonnes de cargo domestique à quitter le port.

Le mouvement des grains a été d'environ 93,000,000 de boisseaux, dont 73,500,000 ont été exportés.

Quelque 91,000 voyageurs sont arrivés de l'étranger et quelque 80,000 sont partis d'ici, soit à peu près le même nombre que l'année dernière.

Les cargaisons de pétrole ont été légèrement supérieures à celles de l'année dernière, le cargo général a légèrement augmenté et les cargaisons de charbon ont un peu diminué.

L'Alcan collabore

Chicoutimi, (D.N.C.). — La remise en activité des "salles de cuve" 45 et 49, aux usines de l'Alcan, à Arvida, à la mi-janvier, emploiera environ 125 hommes, a annoncé le directeur, M. D. H. Ferguson. Ce travail supplémentaire allégera le chômage d'hiver. Les employés seront réembauchés selon les termes de la convention collective de travail.

Cuba ne passera pas au communisme, déclare le consul cubain à Montréal

MONTREAL. — (P. C.) — "Cuba ne passera certainement pas au communisme parce que communistes et catholiques ne se mélangent d'ordinaire pas". C'est ce qu'a déclaré le nouveau consul général de la république cubaine dans la métropole.

M. Carlos-L. Herrero, a précisé, en s'exprimant ainsi, que chaque pays compte des communistes mais que cela ne signifie pas nécessairement que chaque pays est sous régime communiste. Le diplomate cubain n'a pas voulu élaborer, rappelant qu'il ne lui est pas permis, de par ses fonctions, de s'engager dans des discussions politiques. Il a dit que le corps consulaire, dont il est membre, poursuit des buts purement commerciaux et que depuis qu'il en fait partie, soit depuis 18 ans, cinq gouvernements fort différents se sont succédés dans son pays.

Quand on lui demanda s'il était partisan de Fidel Castro, M. Herrero dit : "Je n'ai jamais appartenu à aucun parti politique à Cuba".

Le nouveau consul général de Cuba à Montréal, remplace à ce poste M. Paul Flores Solis qui est retourné dans son pays après cinq ans de séjour chez nous.

POURQUOI NE PAS SOUSCRIRE UN ABONNEMENT

Il vous en coûtera moins de .03 sous par jour.

Bulletin d'abonnement

Vous trouverez ci-inclus $..... pour..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne

(Par bon de poste ou par chèque).

Nom .....

Adresse ..... *Comté* .....

POUR PRIX DE L'ABONNEMENT VOIR TABLEAU EN PREMIERE COLONNE DE LA PAGE DES ANNONCES CLASSEES

L'abonnement est payable d'avance

Adressez votre abonnement à Casier postal 1727 Québec.

4 heures et demie

de

GRAND SPECTACLE

durant

LA NUIT DE NOËL

1h. 30 a.m. à 6 hres a.m.

Ne manquez pas d'être à l'écoute de CHRC durant la Nuit de Noël.

Vous pourrez alors entendre des émissions remplies de gaîté et d'entrain préparées spécialement pour vous aider à célébrer cette joyeuse fête.

Musique bien choisie pour vous plaire.

UNE PRESENTATION DE NOREAU ELECTRIQUE LTEE

10,000 watts

CHRC

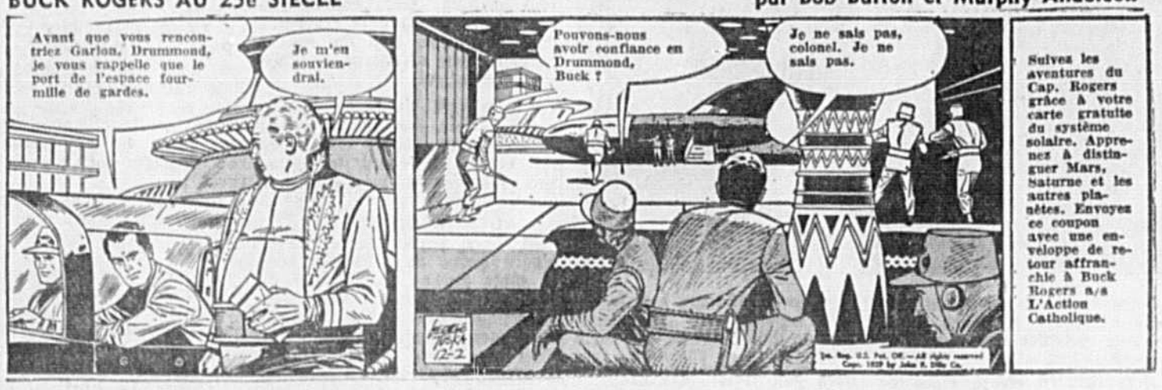
RADIO - QUEBEC

MODERNE ET TOUJOURS DE BONNE COMPAGNIE

LES AVENTURES DE ROBERT ET ROLAND — *par Roberto Wilson* — EXCLUSIVES A L'ACTION CATHOLIQUE



BUCK ROGERS AU 25e SIECLE — par Bob Barton et Murphy Anderson



Suivez les aventures du Cap. Rogers grâce à votre carte gratuite du système solaire. Apprenez à distinguer Mars, Saturne et les autres planètes. Envoyez ce coupon avec une enveloppe de retour affranchie à Buck Rogers a/s L'Action Catholique.

SMOKEY — par WES WOOD



LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



Les concours pour les bourses "Prix d'Europe" de chant et de piano se tiendront à Québec et Montréal

L'Académie de Musique de Québec "Prix d'Europe 1960" octroie deux bourses de $5,000 chacune. Le gouvernement de la province de Québec offre généreusement ces deux bourses à chacun des candidats qui s'est mérité le plus grand nombre de points, avec un minimum requis de 75% dans chacune des catégories suivantes : première catégorie : le chant; deuxième catégorie : le piano, l'orgue ou le clavecin.

□ □ □

a)—Epoque et endroits des concours :

Le concours pour la bourse "Prix d'Europe" classe de chant aura lieu à Québec, dans le cours du mois de juin 1960.

Le concours pour la bourse "Prix d'Europe" classes de piano, d'orgue ou de clavecin, aura lieu à Montréal, dans le cours du mois de juin 1960.

b)—L'exécution du répertoire et des pièces imposés aux candidats se fera en présence d'un public.

c)—Publication des dates relatives aux deux concours :

Les dates et les endroits où auront lieu les concours seront connus du public, par la voix des principaux journaux de Québec et de Montréal, le ou vers le 15 mai 1960.

d)—Les documents à produire lors de l'inscription au concours :

Chacun des concurrents doit, avant le 1er avril 1960, déposer entre les mains de l'un ou l'autre des secrétaires-conjoints de l'Académie de Musique, section Québec ou de Montréal, selon que le concours a lieu à Québec ou à Montréal, les documents suivants :

1) Un certificat de santé à la date de son inscription;

2) Son certificat de naissance établissant le fait qu'il est âgé de moins de 25 ans, dans le cas d'un pianiste, d'un organiste ou d'un claveciniste, à la date de son inscription au concours du "Prix d'Europe", et de moins de 30 ans, à la date de son inscription au concours "Prix d'Europe" classe de chant;

3) Une déclaration faite par devant un juge de paix ou un commissaire de la Cour Supérieure attestant qu'il est sujet canadien et qu'il réside dans la province de Québec depuis au moins trois ans, à la date du 1er avril 1960;

4) Le document établissant qu'il est ou récipiendaire du diplôme de la classe Lauréat de l'Académie de Musique de Québec au moment de son inscription au dit concours, à moins qu'il se présente l'année même de sa candidature à la bourse en vue de l'obtention de ce diplôme; ou titulaire d'un "Prix" ou d'un "Accessit" du Conservatoire d'Art Musical et Dramatique de la province de Québec, lors de son inscription au concours à la bourse dite "Prix d'Europe" ou à la date du concours sus-mentionné;

5) Une liste des pièces de son répertoire à soumettre au jury du concours;

6) Une liste complète de tous ses professeurs tant aux cours privés qu'aux cours d'ensemble sous la direction desquels il a étudié dans le cours des quatre dernières années de son inscription au concours.

Inégalité aux concours :

N'est pas admis à se présenter aux examens relatifs à l'une ou l'autre des bourses, celui qui, une fois déjà, a remporté le "Prix d'Europe".

Inscription à plus d'une catégorie ou d'un instrument :

Un concurrent peut s'inscrire au concours de l'une ou l'autre des bourses; mais il ne peut lui être attribué qu'une seule bourse.

Date ultime de l'inscription aux concours :

Aucune inscription ne sera acceptée après le 1er avril 1960 à minuit.

Epreuves d'examens à huis-clos :

a) Les épreuves relatives à la lecture à vue des classes instrumentales et vocales ont lieu à huis-clos.

b) Les épreuves des dictées musicales, harmonique et mélodique, imposées aux pianistes, organistes et clavecinistes ont lieu à huis-clos.

c) L'épreuve relative à la dictée musicale mélodique, dans le cas du concours à la bourse de chant a lieu à huis-clos.

Nomenclature des points attribués à chacune des catégories :

1—Dictée musicale mélodique : (candidat(e) à la bourse de chant) mélodique : 5 pts
Dictées musicales : (Piano, orgue et clavecin) harmonique : 5 pts
10 pts

2—Lecture à vue : 10 pts

3—Exécution des pièces du répertoire : (au choix du candidat. Le concurrent doit en présenter la liste lors de son inscription au concours de sa catégorie. 40 pts

4—Exécution des pièces imposées : (Le concurrent à la bourse de chant doit chanter dans la langue originale de chacune des deux pièces imposées). 40 pts

Total des points : 100

Le paiement de la bourse :

Le paiement de la bourse de $5,000. accordée au gagnant se fait par versements égaux durant la période de deux années d'études musicales en Europe ou à l'étranger.

L'Académie de Musique de Québec peut, par exception et avec l'approbation du Secrétaire de la Province, autoriser un boursier du "Prix d'Europe" à poursuivre ses études musicales ailleurs qu'en Europe.

Exigences de l'Académie de musique de Québec à l'endroit d'un boursier :

L'Académie de Musique de Québec exige d'un boursier des rapports mensuels sous la signature de ses professeurs, et ce, durant les deux années de son séjour d'études musicales en Europe ou à l'étranger, et il doit toujours se conformer aux règlements de la sus-dite institution.

L'inscription aux concours "Prix d'Europe" est gratuite.

Réunion de l'Académie de Musique de Québec, au Conservatoire de la province



● L'Académie de Musique de Québec se réunissait ,hier après-midi, au Conservatoire de Musique de la province, en présence de M. Raymond Douville, sous-secrétaire de la province pour annoncer que le gouvernement provincial a décidé de porter de $5,000.00 à $15,000.00 la subvention qu'il verse annuellement à cette Académie, ce qui lui permettra, d'octroyer en 1960, deux bourses de deux ans chacune. A cette occasion, M. Joseph Turgeon, président de l'Académie souhaita la bienvenue à M. Raymond Douville et il exprima des remerciements à tous ceux qui ont travaillé au développement de l'Académie de Musique de Québec. Sur la photo prise dans les salons du Conservatoire, nous reconnaissons de g. à d., sur la première rangée: M. Victor Bouchard, directeur; M. Jean Papineau-Couture, vice-président; M. Edwin Bélanger, directeur; M. Raymond Douville, sous-secrétaire de la province; M. Joseph Turgeon, président de l'Académie; M. Henri Gagnon, directeur du Conservatoire; M. Antonio Blais, directeur et sur la deuxième rangée: M. Gaston Arel, directeur; M. Roland McKinnon, sec.-conjoint; et M. Omer Létourneau, trésorier. (Photo, Roger Bédard, l'"Action Catholique").

Une mère et sa fille l'échappent belle

Une auto a été happée par un convoi du C.N.R. et traînée sur une distance de 150 pieds, samedi après-midi, près de la Malbaie. Le véhicule était onduit par une mère de famille, Mme Philippe Dion, de Pointe-au-Pic. Elle s'en est tirée indemne avec sa jeune fille de 12 ans, qui l'accompagnait.

L'accident est survenu vers 4 h. 45 de l'après-midi. Mme Dion conduisait la voiture de son mari. Selon le sergent Pelletier et l'agent W. Girard, le train reculait à vitesse réduite au moment de l'accident. C'est le wagon de queue, il va sans dire, qui a entraîné l'automobile.

Etudiants et anciens se rencontrent

Un forum d'orientation s'est tenu à la faculté de Commerce

A la faculté de Commerce delités principales de cette profession la patience et la détermination, l'entregent, le tact et la diplomatie, l'honnêteté et l'esprit de travail.

M. Ghislain Hawey, com '53, traitait de l'exercice de sa profession de comptable agréé dans un bureau de comptable. Il mentionna tout d'abord que l'esprit de travail, le jugement sain, rapide et l'imagination étaient des qualités nécessaires au C.A. "La personnalité, l'amour de l'étude, de la recherche et du travail, la capacité de vendre son idée (salesmanship) et la sociabilité sont les autres qualités qui aident à la réussite du C.A."

M. Hawey, énuméra ensuite quelques travaux de la profession. "Comme travail de base dans un bureau de comptable, dit-il, il y a nécessairement la certification des états financiers, les déclarations d'impôts, la préparation des états financiers et la tenue des livres". "Dans les travaux spéciaux qui s'adressent à un bureau de comptable bien organisé, mentionnons les problèmes particuliers d'impôt, les problèmes de procédures de bureau, les relations entre patrons et employés, l'établissement du système de coût, l'évaluation des tâches, les problèmes de financement de l'entreprise, l'établissement du budgets, de statistiques et de courbes de vente et de production et certaines études spéciales, telles l'effet de la diminution des paiements comptants sur la situation financière d'une entreprise, etc." M. Hawey souligna tout l'intérêt d'une telle profession.

Enfin, M. Raymond Garneau, Com '58, gradué de la Gestion des Entreprises, attaché au service des finances d'une compagnie d'assurances, discuta de la possibilité d'une carrière dans la finance pour un gradué en concurrence. Il déplora un manque d'économique, mais souligna la formation acquise en mathématiques financières et en comptabilité.

M. Garneau mentionna aussi la nécessité pour le gradué de bien se diriger en sortant, et, comme il le dit, "il ne faut pas s'attendre d'être président en sortant". Selon lui, le gradué ne devrait jamais laisser une situation qu'il a occupée avant un an. Il est d'avis que le gradué, en entrant dans une entreprise, aura nécessairement à exercer certaines fonctions de routine, ceci pour lui laisser le temps d'apprendre les rouages administratifs et les procédures et technicalités de la compagnie, surtout si c'est une grosse entreprise.

Plusieurs anciens s'étaient joints aux étudiants.

A la faculté de Commerce de l'Université Laval, un forum d'orientation organisé par l'Association des Licenciés en Sciences commerciales de Laval a eu lieu comme chaque année. Il s'agit d'une rencontre des étudiants avec les anciens.

Ce panel, présidé par Michel Cloutier, com '58, présentait quatre conférenciers et était suivi d'un forum où les questions tant anxieuses que déridantes, arrivaient de toute part.

M. Philippe Amyot, com '45, établit au tout début ses positions dans la petite entreprise. Il cita quelques inconvénients du travail dans la petite entreprise tels le risque familial plus prononcé, le salaire généralement inférieur, les inconvénients du caractère familial de l'entreprise qui contrôle souvent les décisions. M. Amyot cite encore comme inconvénients, le peu d'entrainement généralement fourni par la petite entreprise.

D'un autre côté, M. Amyot mentionnait comme avantages du travail dans la petite entreprise l'expérience prise dans un minimum de temps. "La diversité des problèmes touchés, la responsabilité donnée, la confiance accordée sont des éléments qui contribuent à l'émancipation rapide d'un gradué". "Les qualités nécessaires au succès dans une petite entreprise sont la patience et la persévérance, la connaissance des hommes, le tact et la courtoisie, l'initiative et l'imagination", de dire M. Amyot.

M. Jean-Paul Pouliot, com '49, après avoir tracé sa carrière depuis sa sortie de l'Université, traita de la vente, de l'administration de la vente et de la haute administration dans une compagnie d'assurances. Il mentionna les avantages de la vente, la possibilité d'une belle carrière. Il cita toutes les carrières ouvertes aux gradués en commerce dans l'administration de la vente: service de réclamation — sélection des risques — comptabilité — finance — systèmes et procédures.

M. Pouliot citait comme qualités principales de cette profession la patience et la détermination, l'entregent, le tact et la diplomatie, l'honnêteté et l'esprit de travail.

M. Ghislain Hawey, com '53, traitait de l'exercice de sa profession de comptable agréé dans un bureau de comptable. Il mentionna tout d'abord que l'esprit de travail, le jugement sain, rapide et l'imagination étaient des qualités nécessaires au C.A. "La personnalité, l'amour de l'étude, de la recherche et du travail, la capacité de vendre son idée (salesmanship) et la sociabilité sont les autres qualités qui aident à la réussite du C.A."

M. Hawey, énuméra ensuite quelques travaux de la profession. "Comme travail de base dans un bureau de comptable, dit-il, il y a nécessairement la certification des états financiers, les déclarations d'impôts, la préparation des états financiers et la tenue des livres". "Dans les travaux spéciaux qui s'adressent à un bureau de comptable bien organisé, mentionnons les problèmes particuliers d'impôt, les problèmes de procédures de bureau, les relations entre patrons et employés, l'établissement du système de coût, l'évaluation des tâches, les problèmes de financement de l'entreprise, l'établissement du budgets, de statistiques et de courbes de vente et de production et certaines études spéciales, telles l'effet de la diminution des paiements comptants sur la situation financière d'une entreprise, etc." M. Hawey souligna tout l'intérêt d'une telle profession.

Enfin, M. Raymond Garneau, Com '58, gradué de la Gestion des Entreprises, attaché au service des finances d'une compagnie d'assurances, discuta de la possibilité d'une carrière dans la finance pour un gradué en concurrence. Il déplora un manque d'économique, mais souligna la formation acquise en mathématiques financières et en comptabilité.

M. Garneau mentionna aussi la nécessité pour le gradué de bien se diriger en sortant, et, comme il le dit, "il ne faut pas s'attendre d'être président en sortant". Selon lui, le gradué ne devrait jamais laisser une situation qu'il a occupée avant un an. Il est d'avis que le gradué, en entrant dans une entreprise, aura nécessairement à exercer certaines fonctions de routine, ceci pour lui laisser le temps d'apprendre les rouages administratifs et les procédures et technicalités de la compagnie, surtout si c'est une grosse entreprise.

Plusieurs anciens s'étaient joints aux étudiants.

ON ENREGISTRE DEUX MORTS VIOLENTES DANS LA REGION EN FIN DE SEMAINE

MM. Nérée Pouliot, 45 ans, de St-Laurent, I.O., et Gerry Ryan, 50 ans, 164, avenue Bergemont, Québec, sont morts tragiquement en fin de semaine.

M. Pouliot a été victime d'un accident mortel, vers 3 h. 30, samedi avant-midi, sur le quai de St-Laurent, I.O., où il travaillait pour le compte de la Cie St-Laurent Enr. Le manoeuvre a été coincé contre un bélier mécanique par un camion lourdement chargé, qui lui aurait infligé des lésions internes ainsi qu'une fracture à la colonne vertébrale. Transporté par l'ambulance Germain Lépine Ltée à l'hôpital St-François d'Assise, le blessé expirait quelques heures plus tard.

Après avoir été ramené à la morgue Guillemette, de St-Joachim, le corps a été remis à sa famille, où il est exposé. Le Dr A. Simard tiendra l'enquête du coroner.

Quant à M. Ryan, c'est en présence même de son épouse qu'il a perdu la vie, dimanche matin, lorsqu'il est tommé dans la rivière St-Charles, près du brise-lame. Retiré des eaux glacées trois quarts d'heure plus tard, il était sans vie.

La victime et son épouse s'étaient rendus sur le quai après la messe. En voulait s'approcher du bord du quai, M. Ryan a perdu du pied et est tombé dans la rivière. Son épouse, atterrée par les événements, lanca aussitôt l'alerte. Cependant, comme un policier du havre et des débardeurs accourus en pouvaient rien pour la victime, on demanda l'aide du bateau toueur, le Robert B., dont les matelots purent repêcher M. Ryan, que les glaces empêchaient toujours de couler.

Le Dr R. Larose, mandé sur les lieux, n'a pu que constater la mort du naufragé, qui semble avoir succombé à une syncope. La dépouille mortelle a été transportée à la morgue provinciale par le fourgon de la maison Sylvio Marceau pour être ensuite remise à sa famille. Le Dr Jacques Roussel procédera à l'enquête du coroner.

LA RIVIERE LAIRET: SOURCE DE TOUTES LES EPIDEMIES--- ASSAINISSEMENT RECLAME PAR LA SOCIETE MEDICALE

La Société médicale de Québec, au cours d'une récente assemblée, a diagnostiqué le mal de Québec, la Rivière Lairet, "source de mauvaises odeurs et de dangers pour la santé de la population, plus particulièrement du quartier Limoilou et de la ville de Québec en général".

Ce groupement, à qui appartiennent tous les médecins de la vieille capitale, soumet que le bureau municipal d'hygiène de la Cité de Québec a condamné cette rivière "comme constituant un danger pour la santé publique dans Limoilou, dans la ville en général et une source possible de toutes sortes d'épidémies".

La Société médicale de Québec fait savoir que les médecins de l'Hôpital St-François-d'Assise situé sur les bords de cette rivière ainsi que ses membres ont confirmé la condamnation faite par le bureau municipal d'hygiène et qu'ils réclament avec vigueur la disparition de ce dépotoir public et, à cette fin, des travaux urgents d'assainissement.

En conséquence, la Société médicale de Québec a décidé de "condamner absolument cette situation déplorable et dangereuse qui a duré trop longtemps et de donner son appui sans restriction aux démarches entreprises pour hâter l'assainissement de la Rivière Lairet.

Blessé par un arbre

Un cultivateur de St-Ferréol repose à l'hôpital Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de Ste-Anne-de-Beaupré après avoir été blessé, samedi après-midi, par un arbre qu'il venait d'abattre sur sa ferme, en compagnie de son fils. Il s'agit de M. Herménégilde Simon, 53 ans, auquel son fils Armand a évité des blessures plus graves en le projetant sur le sol lorsque le fermier a été surpris par la chute imprévue de l'arbre dans sa direction. La victime a été atteinte à la tête par une grosse branche d'arbre pour subir une entaille au front et des blessures à une jambe. Il est demeuré évanoui pendant une heure.

Voeux du nouvel an de l'hon. P. Sauvé

C'est la première fois, depuis mon assermentation comme premier ministre que j'ai l'occasion de m'adresser au peuple du Québec, au seuil d'une année nouvelle.

Avant de demander à la Providence de nous combler de ses bénédictions dans l'avenir, nous avons le devoir de Lui dire notre reconnaissance pour les bienfaits dont Elle nous a gratifiés au cours de l'année qui entre dans le passé.

En 1959, notre province a vu se maintenir la courbe ascendante de sa prospérité générale; la mise en valeur de nos richesses naturelles a connu un nouveau sommet; l'agriculture a fait jaillir du sol d'abondantes récoltes que les marchés ont vite absorbées; le rythme de la production manufacturière n'a pas fléchi, et nos ouvriers y ont trouvé la possibilité d'assurer le bien-être à leur famille. Les rouages de tous les secteurs de notre activité ont tourné harmonieusement. Il en est résulté pour la province en général l'occasion de consolider encore son excellente santé financière malgré la réalisation d'un impressionnant ensemble d'initiatives nouvelles dans tous les domaines. Cette situation avantageuse de la province n'a pu que se refléter sur celle de ses citoyens. Au moment où 1959 s'estompe derrière l'horizon de l'actualité, il convient encore une fois de remercier le Ciel de toutes ces faveurs qu'Il nous a accordées.

Que nous réserve l'année 1960? Elle appartient encore à l'avenir et personne ne saurait engager les destins de la Providence. Tout au plus pouvons-nous analyser les facteurs présents et en interpréter les promesses. Le développement économique et industriel du Québec au cours des récentes années a soulevé une admiration générale partout dans le monde. On l'a qualifié de phénoménal, et ce n'est pas trahir la vérité que de le répéter. Pourtant, tout indique que nous n'a-

(Suite, Voeux du, p. 17)

L'hon. Jean Lesage exprime ses voeux

Comme le veut la tradition à ce temps de l'année, je désire offrir à la population du Québec mes meilleurs voeux de paix, de bonheur et de santé.

La fête de Noël nous rappelle qu'il y a près de deux mille ans un ordre nouveau a été instauré sur la terre : un ordre meilleur, de fraternité et de charité; précurseur d'un au-delà que nous aimons, Canadiens français, souhaiter à nos amis à chaque nouvel an.

Depuis le premier Noël, les hommes de bonne volonté s'efforcent d'aiguiller le monde sur la voie de la liberté et de la fraternité et de la charité. Depuis le premier Noël, les hommes de bonne volonté s'emploient à combattre l'injustice, l'oppression de l'homme par l'homme. Il est arrivé qu'au cours des âges des chrétiens aient oublié le message de l'Enfant de la Crèche et contribué à l'exploitation des faibles. Il nous fait repenser à notre mission de chrétiens. C'est à nous qu'il revient de livrer de toutes nos forces le vrai combat pour qu'arrive le règne de la paix et de la justice sociale.

Pour nous du Québec, le Nouvel An est aussi l'époque des traditions dont la plus touchante, la plus belle est bien celle de la bénédiction paternelle le matin du premier janvier. Nos traditions sont belles, saines, dignes de respect et d'admiration.

Mais un peuple ne saurait se nourrir uniquement de traditions; s'il en était ainsi, les générations ne légueraient rien de nouveau aux générations qui leur succèdent, aucune famille n'ajouterait à l'héritage de ses enfants. La collectivité canadienne-française a survécu, maintenant elle doit vivre et s'épanouir. Nos ancêtres ont dû se replier sur eux-mêmes et ont su conserver, nous conserver notre langue et notre foi. Leurs fils doivent maintenant se tailler une place de choix dans le Canada de demain.

On a souvent répété que le vingtième siècle serait celui du Canada. Nous devons, par notre labeur, voir à ce qu'il soit également celui du Québec. Aussi, leurs fils, nos fils, doivent-ils être mieux armés que nous, plus instruits, mieux préparés à la mission qui est la leur et qui sera de faire du Canada français une entité sociale et économique qui n'ait rien à envier aux peuples les plus puissants. Nos fils doivent donc tous avoir accès au degré d'instruction que justifie leur talent, quelle que soit notre condition financière. Nos travailleurs doivent avoir les emplois que requiert leur désir et de travailler et de faire vivre convenablement leurs familles. Le spectre du chômage doit disparaître à jamais, et la maladie ne doit pas être ce fléau qui endette ses victimes jusqu'à leur mort.

C'est dans cet idéal de progrès que je formule le voeu que Noël vous apporte la paix et la justice et que 1960 soit pour tous une année de santé, de bonheur et de prospérité.

Jean LESAGE

L'hon. Jean Lesage exprime ses voeux

Comme le veut la tradition à ce temps de l'année, je désire offrir à la population du Québec mes meilleurs voeux de paix, de bonheur et de santé.

La fête de Noël nous rappelle qu'il y a près de deux mille ans un ordre nouveau a été instauré sur la terre : un ordre meilleur, de fraternité et de charité; précurseur d'un au-delà que nous aimons, Canadiens français, souhaiter à nos amis à chaque nouvel an.

Depuis le premier Noël, les hommes de bonne volonté s'efforcent d'aiguiller le monde sur la voie de la liberté et de la fraternité et de la charité. Depuis le premier Noël, les hommes de bonne volonté s'emploient à combattre l'injustice, l'oppression de l'homme par l'homme. Il est arrivé qu'au cours des âges des chrétiens aient oublié le message de l'Enfant de la Crèche et contribué à l'exploitation des faibles. Il nous fait repenser à notre mission de chrétiens. C'est à nous qu'il revient de livrer de toutes nos forces le vrai combat pour qu'arrive le règne de la paix et de la justice sociale.

Pour nous du Québec, le Nouvel An est aussi l'époque des traditions dont la plus touchante, la plus belle est bien celle de la bénédiction paternelle le matin du premier janvier. Nos traditions sont belles, saines, dignes de respect et d'admiration.

Mais un peuple ne saurait se nourrir uniquement de traditions; s'il en était ainsi, les générations ne légueraient rien de nouveau aux générations qui leur succèdent, aucune famille n'ajouterait à l'héritage de ses enfants. La collectivité canadienne-française a survécu, maintenant elle doit vivre et s'épanouir. Nos ancêtres ont dû se replier sur eux-mêmes et ont su conserver, nous conserver notre langue et notre foi. Leurs fils doivent maintenant se tailler une place de choix dans le Canada de demain.

On a souvent répété que le vingtième siècle serait celui du Canada. Nous devons, par notre labeur, voir à ce qu'il soit également celui du Québec. Aussi, leurs fils, nos fils, doivent-ils être mieux armés que nous, plus instruits, mieux préparés à la mission qui est la leur et qui sera de faire du Canada français une entité sociale et économique qui n'ait rien à envier aux peuples les plus puissants. Nos fils doivent donc tous avoir accès au degré d'instruction que justifie leur talent, quelle que soit notre condition financière. Nos travailleurs doivent avoir les emplois que requiert leur désir et de travailler et de faire vivre convenablement leurs familles. Le spectre du chômage doit disparaître à jamais, et la maladie ne doit pas être ce fléau qui endette ses victimes jusqu'à leur mort.

C'est dans cet idéal de progrès que je formule le voeu que Noël vous apporte la paix et la justice et que 1960 soit pour tous une année de santé, de bonheur et de prospérité.

Jean LESAGE

La Cie T.-J. Moore, une entreprise familiale qui célèbre ses 75 ans

Samedi dernier, la compagnie T. J. Moore, Ltée, fêtait son 75e anniversaire de fondation. A cette occasion, tous les employés étaient réunis à un banquet dans la vieille capitale. Le président M. Hugh W. Moore, rappelait quelques notes historiques, d'une bonne organisation locale.

M. Moore a profité de l'occasion pour présenter une montre souvenir pour longs services à M. Geo. B. Pllilep, qui est entré au service de la compagnie voici 35 ans.

Un peu d'histoire

Dans la côte de la Montagne, entre les rues Notre-Dame et St-Pierre, existe une des compagnies les mieux connues dans l'équipement de bureaux pour l'est du Canada. Cette entreprise, T. J. Moore and Company Limited, a débuté en 1884 dans un établissement situé sur la rue St-Jean, endroit maintenant occupé par le Cinéma de Paris. En 1896, M. T. J. Moore a acheté les biens de Dawson and Company, dans le plus vieux quartier des affaires, au bas de la Côte de la Montagne. La compagnie, incorporée en 1912, connut une expansion continuelle et elle occupe maintenant trois édifices adjacents dans le district financier de la vieille Capitale.

Il est intéressant de remarquer que la Cie Dawson, autrefois Middleton and Dawson, prédécesseurs de M. T. J. Moore dans la côte de la Montagne, étaient les propriétaires et les imprimeurs de la "Quebec Gazette", fondée par Brown and Gilmore, en 1764, et que ce journal était imprimé, de 1850 à 1874, à l'endroit précis où la Cie T. J. Moore a son siège social. Les droits d'édition furent cédés au journal "Chronicle" en 1874, après la mort de M. Middleton, le rédacteur.

La Cie T. J. Moore peut affirmer que son département d'impression est un des plus vieux au Canada, en ligne directe, retracé depuis 1764, alors que Brown and Gilmore publiaient leur premier numéro en annonçant "All kinds and printing done in the neatest manner with care and expedition". Toutes sortes d'impressions faites avec soin et rapidité".

M. T. J. Moore administra avec succès, les affaires de cette firme jusqu'à sa retraite en 1924, puis remit le contrôle de son commerce à son fils Albert F. Moore, lequel devint président de la compagnie en 1935, à la suite de la mort de son père.

M. Albert F. Moore mourut en 1941. M. Hugh W. Moore, son frère, lui succéda à la présidence de la Compagnie, après avoir donné 22 années de services à titre de secrétaire-trésorier. Ainsi, les affaires de cette grande entreprise sont toujours restées patrimoine familial.

En plus des départements de librairie commerciale et d'équipement de bureaux, la Cie T. J. Moore, Ltée, possède aussi un atelier d'impression des plus reconnus.

Mentionnons aussi la participation active de la Cie T. J. Moore, Ltée, au sein de "The Stationnery and office Equipment Guild of Canada Inc.", de "Montreal Stationers Association", "Quebec Stationers Association" et "The Quebec Master Printers Association".

La Cie T. J. Moore se fait un point d'honneur de donner du service et de pratiquer la parfaite courtoisie envers chaque client.

□ □ □



● De gauche à droite, ci-dessus : Mlle Henriette Moore; M. George B. Moore, Mme G. B. Moore, Mme H. W. Moore et M. Moore; Mme A. F. Moore; M. Thomas J. Moore; Mlle Florence Moore.



Yvan Landry recevait samedi soir au Foyer du Palais Montcalm, décorateurs, architectes, et membres de la Presse, à l'ouverture officielle de son exposition de céramiques. Ci-dessus, l'artisan d'une chambre d'enfant. plus particulièrement à la décoration d'un tel oiseau qui semblerait destinée (Photo : L'Action Catholique, Roger Bédard).

L'A.J.C. appuie entièrement le mémoire du Comité de Toponymie à l'hon. Dozois

L'Association de la Jeunesse canadienne-française nous communique une copie de la lettre adressée à l'hon. Paul Dozois, le 18 décembre, à l'appui du mémoire présenté au ministre des Affaires municipales par le comité de Toponymie du Québec. Nous reproduisons ici, la lettre textuellement.

Honorable ministre,

L'Association de la Jeunesse canadienne-française, ayant pris connaissance du mémoire que vous adressait, le 28 novembre dernier, le Comité de Toponymie du Québec, fondé par la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste, s'empresse d'en appuyer les recommandations, soient :

1. La reconnaissance du Comité de Toponymie comme premier organisme consultatif en matière de toponymie municipale.

2. Que le service légal du département des Affaires municipales et du département de l'Instruction publique trace des normes stables pour l'inscription du nom officiel des municipalités.

3. La collaboration des ministères intéressés avec ce dit Comité.

4. Un secrétariat permanent et une collaboration financière en vue des enquêtes toponymiques.

5. Les amendements stipulés au code municipal, afin que le Comité puisse avoir une influence décisive et favorable sur la toponymie municipale.

L'A.J.C. fera un effort pour que ses membres s'intéressent de plus en plus à la toponymie de leur région.

Nous vous remercions, honorable ministre, pour votre aimable attention. Veuillez accepter les hommages de l'Association de la Jeunesse canadienne-française.

Louise Laurin,
présidente générale

M. Gérard Moisan élu marguillier à Jacques-Cartier

M. Gérard Moisan, échevin du quartier St-Roch, a été élu marguillier de la paroisse Jacques-Cartier. Il remplace M. Charles Guimont. Le banc sera maintenant composé de MM. Willie Houde, Théodule Paradis et de Gérard Moisan.

Ce soir, fête à S. Exc. Mgr G. Melançon

CHICOUTIMI— (D.N.C.) — Le personnel enseignant ainsi que les élèves du petit séminaire de Chicoutimi, souligneront, ce soir lundi, le jubilé sacerdotal de Son Exc. Mgr Georges Melançon, évêque du diocèse.

Dans l'après-midi, l'évêque recevra les voeux de tous les profcsseurs et élèves de cette institution. Mgr Alphonse-Elzéar Tremblay, supérieur du petit séminaire, se fera le porte-parole des élèves. Mgr Melançon prendra le souper avec les prêtres de la maison. A 8 heures p.m., aura lieu la présentation de la pièce "Le pain et la maison du pain", dans la salle académique du séminaire.

Cette pièce est un jeu scénique basé sur des textes bibliques d'après une idée originale de M. l'abbé Jean-Paul Tremblay, du séminaire. M. l'abbé Robert Savard a monté le spectacle.

Association en formation

Chicoutimi. — (DNC) — Une association des principaux d'écoles de la région Saguenay-Lac-St-Jean est en voie de formation. C'est ce qui ressort d'une réunion des intéressés tenue à Jonquière.

Les membres du comité conjoint de l'Association des commissions scolaires de la région reconnaissent qu'une association de ce genre faciliterait l'étude de plusieurs problèmes dans le domaine de l'instruction et de l'éducation.

L'ACTION CATHOLIQUE
ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Rédacteur en chef : Louis-Philippe ROY — LUNDI 21 DECEMBRE 1959 — Directeur de l'information : Bernard HOUDE

L'hon. Diefenbaker saisira-t-il la perche que tend M. Sauvé ?

De toute évidence, les honorables Diefenbaker et Sauvé vont rivaliser d'adresse et de courtoisie pour sortir de la situation délicate dont ils ont tous deux hérité.

Nous avons confiance que les deux premiers ministres vont trouver une solution acceptable, conforme aux principes professés et aux engagements pris par l'un et l'autre.

Pour l'instant, le premier ministre du Québec a l'avantage; mais sa demande d'explications à l'hon. Diefenbaker fournit à celui-ci de belles portes de sortie. Or, nous croyons que le chef du pays est homme à ne pas manquer sa chance. S'il ne profite pas des circonstances, le gouvernement de Québec ira de l'avant quand même et celui d'Ottawa en souffrira aux prochaines élections fédérales.

Examinons de près les déclarations successives des deux chefs. D'ailleurs, pour répondre aux voeux bien légitimes de l'hon. Sauvé, nous y mettrons toute la pondération possible.

La position prise par le Premier Ministre du Canada

A la mi-décembre, l'honorable Diefenbaker écrit aux premiers ministres provinciaux pour leur offrir une option dans les termes suivants:

"Au cour de la prochaine session, le Parlement sera invité à statuer qu'à la demande de tout gouvernement provincial qui s'engagera à verser à ses universités des subventions supplémentaires à une échelle équivalant aux subventions fédérales actuelles de $1.50 par tête, la part provinciale du produit de l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés gagné dans cette province en vertu des dispositions de la loi sur les arrangements entre le Québec et les provinces relativement au partage d'impôts sera porté de 9 pour cent à 10 pour cent".

Par malheur, l'hon. Diefenbaker ajoute :

"Là où la perte du revenu pour le trésor fédéral dépassera les subventions aux universités ($1.50 par tête) dans la province en question, le gouvernement fédéral déduira cette différence d'autres versements faits à la province en vertu de la loi en cause. Si 1 p. 100 du produit de l'impôt sur le revenu des sociétés dans la province n'atteint pas le montant que représente la subvention de $1.50 par tête, le gouvernement fédéral paiera au gouvernement de la province, au profit des universités, le montant de cet écart".

Tout cela est passablement embrouillé. Une chose est pourtant évidente: l'option ne vaut que si les provinces s'engagent formellement à verser l'équivalent de la réduction d'impôt à leurs universités. Tout en accordant une déductibilité plus grande, le Fédéral exige une *condition doublement contraire à la constitution:* Il garde le nez dans l'éducation qui n'est pas de son ressort; ;il dicte aux provinces l'usage à faire des fonds qu'elles percevront.

Mais, après avoir laissé à la presse et à quelques organismes le temps de se prononcer, l'honorable Sauvé réalise la délicatesse de la situation. Sous prétexte de ne pas saisir ce qui est d'ailleurs ambigu, complexe et incomplet, il va réclamer des explications en suggérant à M. Diefenbaker une interprétation qui lui servira éventuellement de porte de sortie.

L'interprétation que lui donne l'hon. Paul Sauvé

Laissons la parole à M. Sauvé. Après un préambule explicatif l'avocat poursuit avec habileté:

"Il s'agit donc d'étudier uniquement un "modus vivendi" temporaire qui vaudrait pour les deux prochaines années fiscales seulement, en attendant les décisions: que nous serons appelés à prendre et qui s'appliqueront à compter du 31 mars 1962.

"Il est évident que la plus grande partie de votre lettre s'adresse aux provinces qui ont loué leurs droits et, de ce fait, je crois qu'il serait nécessaire d'en préciser le sens et la portée pour notre province. Voici la conclusion que je tire de sa lecture, de celle du texte de votre déclaration et des conversations que j'ai eues avec vous et avec votre ministre des Finances, l'hon. M. Fleming.

"Comme vous le savez, depuis 1955, le gouvernement de la province distribue aux institutions universitaires, situées dans sa juridiction territoriale et constitutionnelle, des subventions annuelles sur une base et pour des montants sensiblement équivalents aux subsides versés par le parlement fédéral à la Conférence canadienne des universités et réservés par elle pour les universités de Québec.

"Tel que je vous l'ai mentionné au mois d'octobre dernier, le gouvernement de Québec a décidé de demander au parlement provincial, au cours de la présente session, (N.D.L.R. — Le projet de loi est déjà inscrit au feuilleton de l'Assemblée législative) *d'établir ces subventions sur une base permanente, en adoptant une législation mettant à la disposition des institutions universitaires de la province, au prorata du nombre d'élèves une somme annuelle équivalente à $1.50 par tête de la population du Québec. Si le parlement provincial, dans le libre exercice de sa juridiction constitutionnelle, décidait de passer telle législation et de prélever les sommes d'argent nécessaires à son application par un impôt additionnel sur le revenu des corporations champ de taxation accessible aux provinces en vertu de la constitution, je comprends que votre gouvernement ne demanderait plus au parlement fédéral de voter des subsides pour des octrois aux universités du Québec, mais lui recommanderait d'augmenter de 9 pour cent à 10 pour cent la déduction que pourrait faire le contribuable de Québec de l'impôt fédéral en ce domaine et cela pour deux ans. Pour éviter que la perte au trésor fédéral ne dépasse le montant qu'il était appelé à débourser pour le paiement des octrois à la Conférence canadienne des universités, vous suggérez que l'ajustement soit fait à même le paiement de péréquation. Du moins je le présume, car il semble que ce soit le seul endroit où cela puisse se faire.*

Vous seriez bien aimable de me dire si telle est bien votre intention.

Je note qu'il n'y a aucune mention de faite des sommes accumulées en fiducie et qui sont le total des subventions que nos universités n'ont pas réclamées. Je comprends que votre lettre étant adressée aux dix provinces, il ne convenait pas de les mentionner. Il y a là, cependant, un autre aspect du problème dont vous avez hérité et qu'il faudra aussi considérer."

Que l'hon. Diefenbaker réponde à l'hon. Sauvé qu'il a bien interprété sa lettre et ses déclarations; qu'il fasse part de ses intentions au sujet des 25 millions accumulés; que le texte de la loi promise par Ottawa soit rédigée de façon à tenir compte d'une situation de fait et non d'un engagement à prendre par la Province; et il restera bien peu de distance à franchir pour arriver au *modus vivendi* acceptable par tous en attendant l'échéance prometteuse de 1962 !

Louis-Philippe ROY

Un film de valeur

On s'en voudrait, vraiment, de ne point féliciter l'Office national du film et Radio-Canada pour la présentation récente, à l'écran, d'un documentaire sur la vie de religieuses cloîtrées.

Des contemplatives, des moniales à la TV ? Eh oui ! Voici qu'avec l'approbation de l'autorité compétente, l'Office national du film est allé, comme cela, croquer sur le vif l'incessante prière, la méditation ,le travail, voire les récréations de la Congrégation des Servantes de Jésus-Marie, fondée à Masson, en 1894, par l'abbé A.-L. Mangin.

Spectacle dont, répétons-le, il faut savoir gré à l'O.N.F., au réalisateur Pierre Patry, à la Société Radio-Canada et à tous les techniciens qui ont fait de semblable présentation un incontestable succès. Ce fut là une demi-heure qui a, sans aucun doute, fait beaucoup de bien; qui a ému, touché; et dont le public dans son ensemble gardera un souvenir durable.

Comme sont grandes et belles les techniques modernes de diffusion ! Quels admirables instruments ! Ce n'est pas, certes, que pour servir la cause du bien, il faille toujours conduire le télé-spectateur, la télé-spectatrice au cloître. Mais encore... Que de choses, que d'existences seraient à exalter; alors que, trop souvent, certaine presse, le film, la radio et la télévision les méconnaissent, les oublient... pour monter en épingle l'on sait combien de niaiseries, de vides, d'attentats au simple sens commun et à une juste modestie. Encore une fois, les gens de chez nous ne demandent pas que, tous les jours, l'on fasse évoluer devant eux des moniales... Ils demandent tout bonnement que, plus souvent, l'on sache élever, instruire, ennoblir... Et, qu'une fois pour toutes, l'on cesse d'identifier parfois les techniques modernes de diffusion avec l'effronterie, la perte du sens de la pudeur.

Odilon ARTEAU

Le Mali obtiendra-t-il son indépendance complète

De notre correspondant à Paris

.....PARIS, le 11 décembre 1959 — Dans la ville sénagalaise où la France est établie depuis 1659 et qui reçut le nom de Saint Louis, en l'honneur du roi Louis XIV, le général de Gaulle acceptera sans doute officiellement le principe que le Mali accède à l'indépendance complète. De son côté, le Mali ne veut pas rompre avec la France et il prétend demeurer dans la Communauté.

La Communauté évolue rapidement

On se rappelle que 11 états africains et la République de Madagascar, avaient choisi de constituer avec la France une Communauté où chacun de ces 12 états aurait en commun avec la France, certaines compétences: l'armée, la diplomatie, l'enseignement supérieur etc... Ces secteurs seraient gérés par des services communs, c'est-à-dire par ceux de la France, avec évidemment une participation des états. En fait ces Etats demeuraient en dépendance assez étroite à l'égard de la France, même s'ils avaient acquis une autonomie intérieure totale et si les chefs des gouvernements passaient en revue les troupes françaises qui étaient celles de la Communauté stationnées sur le territoire. Ces pays surtout ne peuvent encore se passer de l'assistance financière et technique de la Métropole.

Mais bientôt, le désir de devenir complètement indépendant, de constituer un Etat souverain dans le sens absolu du terme, se répandit dans certains pays. Des leadefs africains voudraient en effet que plusieurs Etats se groupent en fédérations et que chacune de ces fédérations devienne un Etat complètement indépendant et conserve avec la France des liens assez étroits.

Une première expérience sera tentée en ce sens et elle sera faite par le Mali, Fédération ds 2 Etats du Sénégal et du Soudan.

Pourquoi le général de Gaulle accepte

Ainsi, comme nos articles antérieurs l'avaient laissé prévoir, la Communauté française, à peine née, se transforme... et plus rapidement que certains ne le prévoyaient et ne le voudraient. Le général de Gaulle lui-même ne pensait pas que les choses iraient si rapidement; mais voulant conserver l'essentiel, il vient de déclarer à Saint Louis: "C'est une grande oeuvre que nous avons entreprise avec la Communauté. Bien sûr, les modalités sont soumises à une évolution. Il est naturel qu'un jeune Etat veuille démontrer, faire valoir sa personnalité, en toutes manières et notamment à l'extérieur, mais rien ne vaut ce que l'on fait à l'intérieur de soi-même. Ce que vous faites ici est bon pour l'avenir. Notre Communauté est une oeuvre d'avenir, c'est l'association, c'est l'amitié organisées entre nous pour le bien de tous".

Pour caractériser les rapports nouveaux qui se nouent, il fallait trouver une formule et la voici: l'indépendance effective et la coopération garantie. On espère que cette formule aura, dans la réalité, vie plus longue que le slogan par lequel on avait fait accepter assez facilement à l'opinion française la solution à la question Marocaine: l'indépendance dans l'inter-dépendance... On sait ce qu'il en est advenu !

Certains pensent que le général de Gaulle va si loin qu'il accepte le principe d'une indépendance totale pour préparer la solution du problème algérien, qui est sa préoccupation fondamentale: si la France reconnait l'indépendance du Mali et si le Mali veut demeurer dans la Communauté française (parce qu'il s'en trouve bien), pourquoi cette solution ne pourrait-elle pas être acceptée par les Nationalistes algériens.

Ceux qui veulent l'indépendance tout de suite...

Parmi les Etats africains, les uns réclament l'indépendance totale et tout de suite; les autres trouvent que ce serait là un cadeau empoisonné. Chaque camp a ses chefs de file; voici d'abord ceux du camp de l'indépendance totale.

M. Léopold Senghor, né le 9 octobre 1906, au Sénégal, est fortement marqué par la culture française, puisque devenu agrégé de grammaire, il a été professeur de lycée à Tours et à Paris, puis à l'Ecole de la France d'Outre-Mer. Il fut l'un des spécialistes chargé de vérifier la correction grammaticale de la Constitution de la IVème République. M. Senghor est catholique; il a d'abord appartenu au Parti socialiste, puis a adhéré au groupe des Indépendants d'Outre-Mer qui était rattaché au M.R.P. Il a été Ministre.

M. Modiko Keita, né le 4 juin 1915 à Bamako, (capitale du Soudan), descend, dit-on, du conquérant soudanais, Samory, qui eut de sérieux accrochages avec les Français à la fin du XIXème siècle, mais qui n'en bâtit pas moins une fortune... princière. Ancien député, ancien ministre, M. Keita est l'homme fort du Soudan; il est Musulman.

...Et ceux qui préfèrent s'en passer

D'Autres Africains, estiment que leurs jeunes Etats sont trop faibles économiquement et démographiquement, pour prétendre jouer à l'indépendance totale. Il y a des choses plus utiles à faire dans son pays que d'entretenir à grands frais et avec peu de prestige, une représentation diplomatique... Mais être délégué à l'O.N.U. et peser par un vote du même poids qu'un délégué de la France, de l'Allemagne ou des U.S.A., peut chatouiller la vanité de quelques-uns et leur faire oublier le bien du peuple !

Le chef de file de ceux qui défendent la conception actuelle de la Communauté est M. Félix Houphouet-Boigny. Cet homme politique est né le 18 octobre 1905, dans la Côte d'Ivoire; il a fait ses études de médecine à Dakar. Il a commencé par avoir une politique très favorable au communisme et assez révolutionnaire; puis, il a évolué vers le centre. Chef d'un pays petit, peu peuplé et riche, il ne veut être ni submergé, ni exploité par des voisins plus nombreux et plus pauvres. L'indépendance et la prospérité de son pays, la Côte d'Ivoire, comme d'ailleurs sa fortune politique personnelle, sont du côté de la France et non du côté du Mali...

Un autre personnage occupe souvent l'avant scène peu par influence politique, et beaucoup plus par pittoresque: c'est M. l'abbé Fulbert Youlou. Mr l'abbé Youlou né le 17 juin 1917, ordonné prêtre en 1946, est maire de Brazzaville (Congo) depuis 1956 et chef du gouvernement du Congo depuis 1958; il vient de se faire élire, par surprise, président de la République Congolaise. Il avait jadis fondé la première Conférence de Saint Vincent de Paul à Brazzaville. M. l'abbé Youlou n'est pas en situation très régulière avec la hiérarchie; et les personnes qui le connaissent bien préfèreraient l'appeler M. Youlou, tout simplement...

X X X

Les problèmes politiques sont donc les plus âprement débattus. Mais les vrais problèmes de l'Afrique, c'est de faire manger ce peuple à sa faim, de lui donner des cadres autochtones qui sont la condition de son véritable développement économique. Pour cela, il faudrait une politique commune à tous ces Etats; il faut une assistance technique et financière d'une telle ampleur, que la France seule est incapable de l'apporter. L'Europe des Six s'en préoccupe, car seule une aide de la Communauté Européenne peut matériellement et psychologiquement, faire sortir l'Afrique de son état de sous-développement et l'empêcher de devenir la victime du communisme.

Emile GABEL

Mort du Primat de l'Egée

Son Exc. Mgr Philippucci, archevêque latin de Naxos et Tinos, primat de toute l'Egée, est mort, le 9 novembre, d'une affection cardiaque, à l'âge de 86 ans. Il avait été archevêque latin d'Athènes de 1927 à 1947. Dans les îles de Naxos et Tinos, et en diverses îles de la mer Egée, on trouve des communautés catholiques de rite latin, composées de descendants des Croisés. Son Exc. Mgr Philippucci était leur chef spirituel. Il avait accordé une entrevue, en juin dernier, au journaliste du quotidien d'Athènes, "Acropolis", qui menait une enquête sur les perspectives d'unité entre les Eglises catholique et orthodoxe. Il y rappelait notamment la visite qu'il avait faite au mont Athos, pendant la guerre, en compagnie du Délégué apostolique, Mgr Roncalli, devenu aujourd'hui le Pape Jean XXIII. (I.S.P.)

La Bible vous parle . .

Que celui qui a deux tuniques partage avec celui qui n'en a pas, et que celui qui a de quoi manger fasse de même.

Le 3, 11)

(Textes choisis par la Société Catholique de la Bible).

No 1447

Education - Orientation

LES BOURSES D'ETUDES

Une correspondante m'écrit :

"Nous avons un garçon qui étudie présentement au Nouveau-Brunswick, à Bathurst; il fait sa Versification et comme les cours sont très onéreux, nous nous voyons dans l'obligation de regarder afin d'obtenir de l'aide pour qu'il puisse continuer, car, pour des cultivateurs, surtout, ces années-ci, ça nous est très difficile de traverser cette période car nous avons huit garçons et deux filles qui étudient pour un cours de garde-malade; c'est-à-dire qu'elles ne gagnent rien, même qu'il faut leur venir en aide...

Pouvez-vous nous donner quelques précisions concernant les bourses d'études et l'Aide à la Jeunesse afin de savoir ce que nous pouvons attendre de ce côté...

Dorchester

Rép. Je suggère à cette maman d'écrire à monsieur Edmond TANGUAY, directeur de la Section des bourses aux étudiants, Service de l'Aide à la Jeunesse, 39, rue Saint-Louis, Québec, pour obtenir toutes les précisions utiles concernant ces bourses qui sont offertes avec une générosité accrue par le Gouvernement, depuis ces dernières années. Je veux toutefois faire remarquer à cette correspondante qu'il n'y a pas d'aide pour le cours classique : et cet étudiant qui complète sa Versification est bel et bien à poursuivre son cours classique. Il est donc tout à fait inutile d'espérer une assistance financière à ce moment de ses études.

D'autre part, peut-être sera-t-elle plus heureuse pour ces jeunes filles qui poursuivent leur cours en vue de devenir INFIRMIERES : le service que dirige monsieur Tanguay se montre très généreux pour les aspirantes régulièrement inscrites aux Ecoles d'Infirmières, dans la province de Québec. Mais encore faut-il demander de l'aide si l'on estime la chose nécessaire !

Rappelons enfin que les bourses d'études qui peuvent être obtenues aux Services de l'Aide à la Jeunesse s'appliquent à des secteurs très particuliers (enseignement spécialisé, cours d'Infirmières, cours universitaires, études post-universitaires) et qu'il est INUTILE d'espérer une bourse si l'on ne satisfait pas aux conditions essentielles d'éligibilité.

Dr Louis-Philippe AUDET, m.s.r.c.

N.B.—Adressez vos questions au COURRIER EDUCATION-ORIENTATION, L'Action Catholique, Place Jean-Talon, Québec.

Votre opinion

RUBRIQUE DES LECTEURS DE "L'ACTION CATHOLIQUE"

Cher M. le Rédacteur,

J'ai lu dans les journaux du 30 novembre et du 1er décembre, ainsi que dans le bulletin "Commerce Montréal" que je reçois à titre de membre de la Chambre de Commerce de Montréal, la nouvelle de l'adoption à l'unanimité par la Chambre de Commerce de la province du mémoire sur le tourisme.

Permettez-moi d'ajouter quelques considérations qui ne restreignent en rien le contentement que j'ai eu d'apprendre que des suggestions constructives sont faites au gouvernement de la province de Québec.

A cet égard, puis-je vous rappeler l'excellent travail que publiait le 29 sept. 1959 "La Tribune" de Sherbrooke sous la signature de M. Savard, président de la Société Nouvelle de Publicité; cette société publie les merveilleux fascicules sur les dix principales régions touristiques de notre province, sous le titre général, "La Province de Québec, Paradis du Tourisme".

L'économie générale des recommandations de la Chambre vise à favoriser l'évolution de l'Etat du Québec vers un Etat "moderne", avec tous les services que ce qualificatif implique pour l'accomplissement de la tâche qui est sienne. Ceci nous amène à considérer le rôle et la responsabilité de l'Etat du Québec dans la vie Nord-Américaine.

Responsabilité de l'Etat du Québec

L'Etat du Québec est le seul Etat au monde à qui des responsabilités spécifiques à l'égard du Canada français ont été dévolues. L'histoire des pourparlers qui ont amené les résolutions de Québec, puis la Confédération en 1867 le démontre clairement. Cette responsabilité n'a pas qu'un fondement historique; elle découle du droit naturel, qui charge d'une mission de direction et de protection les gouvernants du seul Etat français d'Amérique, l'Etat du Québec. De qui nos minorités des autres provinces et nos concitoyens du Québec peuvent-ils attendre compréhension, aide, réconfort, si ce n'est de ceux à qui la solidarité nationale impose cette obligation ?

Un gouvernement national du Québec

L'historien Michel Brunet a depuis quelques années développé une thèse magistrale de science politique appliquée au Canada français. Tous les nationalistes se devraient d'en prendre connaissance. Résumons-la en quelques mots. Le Canada, entité géographique, est la patrie politique de deux nations : la nation CANADIAN dont la capitale est Ottawa, et la nation CANADIENNE dont la capitale est Québec. Les Canadiens-Français ont le contrôle de leurs destinées dans la mesure où Québec est autonome. Par antithèse, moins Québec est souverain, moins nous sommes libres.

Les conditions essentielles à la réalisation d'un véritable gouvernement national sont faciles à énoncer :

1—un gouvernement canadien-français,
2—ayant à coeur les intérêts culturels, économiques et politiques du Canada français,
3—jouissant de l'appui et de la compréhension du peuple et de l'élite du Canada français,
4—et préoccupé du bon renom international du Canada français.

L'Etat du Québec, un Etat moderne ?

Nous reconnaissons d'avance à tous les gouvernements qu'a connus et que connaitra le Québec la bonne foi et la bonne volonté, le désir de servir et la préoccupation du bien commun.

L'Etat du Québec cependant est-il bien un Etat moderne ? Se préoccupe-t-il d'expliquer son programme à la population et d'obtenir de façon permanente son adhésion ? Les Canadiens-Français vivent une existence précaire, dangereuse. C'est devenu un lieu commun de le dire. Mais cette habitude du danger sournois, insidieux n'émousse-t-elle pas notre volonté pratique d'être nous-mêmes; ne nous endormons-nous pas dans un sentiment de fausse sécurité parce que nous avons victorieusement résisté aux pressions assimilatrices jusqu'à ce jour ? Bref, n'est-il pas temps que nous nous réalisions en toute plénitude canadienne-française ?

Les Etats modernes ont tous des organismes d'information, coiffés d'appellations diverses toutefois : ministère de la Citoyenneté, de l'Information, de la Propagande, de l'Education Populaire, etc. L'appellation importe peu pourvu qu'on comble la lacune en formant un ministère de l'Information du Québec.

Un pays comme l'Espagne, pour ne nommer que celui-là, a un ministère de l'Information et du Tourisme que deux visites en péninsule ibérique m'ont fait apprécier à sa juste valeur.

Ministère de l'Information du Québec

Quelques instants de réflexion, et nous réalisons l'importance que revêtirait un tel ministère au service du Canada français.

Nombre de raisons motivent notre adhésion, outre la nécessité qu'il y a pour l'Etat du Québec de stimuler et réglementer le tourisme, comme vous l'expose si excellemment le mémoire. Voyons-les brièvement. La première réside dans la situation de violence qui nous est faite au Canada. Situation de violence ? Comment qualifier autrement l'état de minorité permanente de la nation canadienne-française, quand nous savons l'ampleur du désir naturel qu'ont les nations de disposer librement d'elles-mêmes. Situation de violence, surtout au Canada, où le gouvernement fédéral grignote les prérogatives provinciales dans une offensive de tous les instants pour faire de l'Acte de 1867 une lettre morte et revenir à l'odieux Acte d'Union de 1840. Pour combattre efficacement cette poussée centralisatrice qui ne se relâche pas, l'Etat du Québec a besoin de l'appui éclairé et constant de tous les Canadiens-Français; et pour l'obtenir, il faut tenir le peuple au courant, l'entretenir dans ses convictions autonomistes à l'année longue. L'organisme "ad hoc", c'est le ministère de l'Information du Québec qui verra par surcroit à l'éducation populaire en général de toute la population, pour enfin assumer de plein droit le rôle que des organismes privés d'inspiration douteuse se sont arrogés.

La seconde raison, c'est la vocation française et catholique de l'Etat du Québec en Amérique du Nord. Le grand Honoré Mercier, l'a résumée dans une formule lapidaire : "Québec, pivôt des survivances françaises en Amérique". Ce sera le rôle du ministère de l'Information de renseigner les Canadiens-Français du Québec sur l'existence et les besoins des minorités françaises qui vivent dans les autres provinces du Canada, et ça et là chez nos voisins du sud. Ce sera aussi et surtout son rôle de coordonner — quand ce ne sera pas susciter — les organisations d'entr'aide nationale.

La troisième raison, entre autres, a trait à la personnalité du Canada français dans le concert des nations, à la personnalité internationale de l'Etat du Québec. Dans la hiérarchie des valeurs, les sociétés nationales ont préséance sur les formations politiques qui souvent ne sont issues que d'un besoin passager ou d'un opportunisme d'intérêts.

Quand des nations démunies de tout ce dont nous disposons, comme les noirs de Ghana, les Irlandais de l'Eire et les nations centro-américaines, jouissent de la personnalité internationale et bénéficient de la considération universelle, quand des nations autrement plus déshéritées que la nôtre ont une vie culturelle intense qu'alimentent des échanges internationaux dirigés intelligemment, nous ne pouvons nous empêcher de souhaiter la formation d'un ministère de l'Information du Québec. Songez à toutes les relations que nous pourrions nouer avec tous les pays de culture latine du monde ! Emprunterons-nous indéfiniment à la seule culture du monde anglo-saxon, qui nous écrase de l'omniprésence de ses quelque deux cent millions d'individus, de sa conception matérialiste et férocement utilitaire des biens de la création, et de son rythme de vie pour lequel nous ne sommes pas faits ?

La grandeur du Canada français

Il y va de la grandeur de notre patrie, le Canada français, dont la tête est Québec; pas cette grandeur à l'ombre d'un tuteur, ni cette grandeur dans la sujétion ou l'humiliation ! Notre grandeur à nous doit se manifester par des oeuvres, des réalisations, et surtout par la plénitude de notre vie française. L'Etat, c'est la nation organisée; refuserons-nous à notre nation l'organisation, les cadres dont elle a besoin pour s'épanouir ? C'est une question de bien commun, d'accord; mais aussi, de sens commun.

Veuillez croire en mes sentiments distingués.

Votre tout dévoué,

Albert ROY,
directeur de la revue Tradition et Progrès, C.P. 249, Station "M", Montréal.

□ □ □

LA POLLUTION DES EAUX

Monsieur le Rédacteur,

Dans toutes les provinces canadiennes on s'intéresse au problème de la dépollution des eaux. On y parle de chloration, de filtrage, etc.

Cependant il ne faut pas oublier que le filtrage **seul** ne peut enlever les acides ou les sels en solution dans l'eau, dans l'eau qui peut contenir pour les grandes rivières les acides uriques, phénique, gallique, malique, etc., alors que les petites rivières n'ont ordinairement que l'acide urique et gallique de ces quatre acides.

L'acide urique vient des nombreux égouts qui se déversent dans les rivières et des fumiers de milliers ou de millions d'acres de terre qui s'y égouttent. L'acide phénique vient des usines pétrolières et des huiles des navires. L'acide gallique est le résultat du flottage pendant trois saisons de l'année des bois de papeteries. Le flottage jette en surface des résines qui donnent un mauvais goût à l'eau.

Le mauvais goût de l'eau se détecte particulièrement bien quand elle est tiède, car l'eau froide paralyse ou insensibilise ce sens.

Il est bon de savoir que les acides neutralisent l'action du chlore toute proportion gardé à leur pourcentage évidemment.

La dureté de l'eau se corrige en en changeant parfois le goût.

A Paris, plutôt que de prendre l'eau de la Seine qui l'enserre de toutes parts on est allé la chercher dans deux petites rivières distantes de 131 et 136 kilomètres.

Si ces quelques considérations peuvent jeter un peu de lumière sur un problème aussi vital que celui de la pollution des eaux, j'en serai tout aise.

Louis Coupal

Le BRIDGE ♠ ♥ ♦ ♣

CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maître ès.

Pour informations, adresser : La Chronique de Bridge, l'"Action Catholique", Place Jean-Talon, Qué.

LUNDI, 21 DECEMBRE 1959

Carte à produire sur l'entame de votre partenaire dans un contrat à Sans-Atout.

Sur ce jeu, les avis sont un peu différents. Cependant, la méthode qui parait la plus rationnelle est celle-ci : si vous possédez un doubleton dans la couleur entamée par votre partenaire je vous propose de mettre la plus basse et ceci en règle générale, c'est à dire de faire exactement le contraire de ce que vous feriez dans les contrats à la couleur. En effet, il ne faut pas jouer un bridge trop compliqué et si vous voulez jouer la carte la plus haute vous mettriez trop souvent votre partenaire devant des problèmes insolubles.

Supposons, en effet, que sur un contrat de 3 Sans Atout, votre partenaire entame d'un Roi. Si vous mettiez le 8 avec le 8 et le 3, vous mettriez encore le 8 avec D 8 3. Comment pourrait-il s'y reconnaître ? Il serait mal joué de mettre le 3 avec D 8 3, car vous mettriez encore le 3 avec 8 4 3. Il est donc logique, à Sans Atout, de jouer la plus petite avec un doubleton, en tout cas de le savoir.

Il y a naturellement des exceptions :

a) vous possédez un doubleton assez élevé de deux cartes qui se suivent : V 10 ou 10 9 ou 9 8. Il vaut mieux jouer la carte la plus élevée. Si vous jouez la plus basse, cela semblerait dénier la possession de la plus élevée.

Exemple : votre partenaire entame le 4 de pique.

EST ♠ D x

SUD ♠ V 10

Si le déclarant met la dame du mort, il faut mettre le Valet, carte qui fera probablement comprendre à votre partenaire que vous possédez le 10. Il peut être capital pour lui de connaître cette carte.

b) vous possédez un honneur second inférieur à celui de votre partenaire — votre partenaire entame l'As. Vous possédez le Roi, la dame ou le valet. Il faut sans hésiter en faire le sacrifice, votre partenaire a ses raisons et vous demande absolument de vous débloquer et d'indiquer votre plus haute carte. Evidemment, il peut y avoir une exception. Si vos adversaires ont nommé les trois autres couleurs et que votre partenaire se jette à l'eau en entamant l'As de la quatrième couleur, il faut alors peut-être hésiter à faire ce sacrifice.

— Votre partenaire a entamé le Roi. Si vous avez le valet et qu'il n'y ait pas au mort le 10 au moins troisième, il faut le jouer sans hésiter. Votre partenaire a peut-être R D 10. Si vous jouiez la petite carte et que le déclarant laisse passer, votre partenaire n'oserait plus rejouer de la couleur de peur que le déclarant ne détienne A V. Si vous possédez la dame, il n'y a aucun intérêt à la mettre. Si votre partenaire possédait A R V, il aurait dû jouer l'As.

Il possède donc A R, accompagnés d'un nombre de cartes que vous ne connaissez pas; il verra toujours votre dame s'il joue l'As et s'il joue un petit, votre dame peut être utile puisqu'il ne vous demande pas de vous débloquer en jouant l'As.

— Votre partenaire a entamé la dame. Si vous avez le valet, il faut le mettre votre partenaire a probablement A D 10 9. Si vous avez le 10, il faut le jouer, votre partenaire a probablement D V 9.

A l'Union Commerciale
14 décembre

MM. G. Buteau et G.-H. Dubois ont décroché avec la première position en Nord-Sud l'enjeu de la saison, chacun une dinde. Même privilège pour MM. A. Bleau et le capitaine J. Pleau qui se classèrent première Est-Ouest pour décrocher chacun ce bel oiseau en honneur aux Fêtes.

Chez les dames
15 décembre

1) Mmes G. Bouliane et E. Caron; 2) Mmes E. Huard et J. Robitaille; 3) Mmes R. Olivier et X.-N. Rodrigue; 4) Mmes L. Arsenault et W. Samson.

Louisette-F. PARADIS

Funérailles de Mme Joseph Boucher

Récemment est décédée, à St-Pascal de Kamouraska, Mme Joseph Boucher, née Anna Bouchard, 83 ans et 10 mois, fille aînée de feu M. et Mme Thomas Bouchard, de St-Philippe-de-Néri. Le jour précédent, sa soeur cadette et filleule, Mlle Anne-Marie Bouchard, décédait, à Montréal, à l'âge de 62 ans.



Les défuntes laissent dans le deuil: Mme Albert Bérubé, de St-Pascal, et deux frères : MM. Michel et Antoine Bouchard, respectivement de St-Louis du Ha! Ha! et de St-Philippe. On retrouvera, ailleurs, dans notre journal, le service de Mlle Bouchard.

Le service de Mme Joseph Boucher s'est déroulé en l'église de St-Pascal de Kamouraska. Son Exc. Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Ste-Anne, occupait le trône et présida l'absoute, assisté de Mgr Clément Leclerc, supérieur du collège de Ste-Anne; Mgr Diament, directeur de l'Ecole d'Agriculture et de M. le chanoine Robert Rousseau. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Robert Côté, curé de la paroisse. La messe de requiem fut chantée par le petit-fils de la défunte, M. l'abbé Raymond Boucher, assisté de MM. les abbés Roland Boucher et Pierre Bouchard, neveux de la défunte.

Au choeur, on remarquait la présence de NN. SS. David Michaud et Charles Frève, MM. les chanoines Aurèle Hudon, Chs-Octave Hudon et Aurèle Ouellet, les RR. PP. P.-E. Bouchard, m.s.c., neveu, Samuel Côté, o.m.i., Eugène Bérichan, p.m.é., Roland Grandmaison, p.b., et Ovila Bélanger, o.p., MM. les curés Elisée Simard, Napoléon Pelletier, Arthur Bilodeau, Napoléon Dumont, Wilfrid Dubé, J.-C. Hudon, Armond Dubé, Armand Proulx, Siméon Bourque, L. Morneau, S. Chénard, Adrien Martin, de N.-D.-de-Lourdes, N.-B.; MM. les abbés J. Laforest, C. Morneau, A. Tardif, G. Châteauvert, Ant. Pelletier, A. Lévesque, R. Hudon, F. Bernier, D.-J. Boucher, L. Caron, O. Richard, R. Painchaud, J.-P. Roussel, H. Gingras, H. Bourret, François Landry, de l'Ecole Apostolique de Lévis; J.-C. Nicole, G. Morin, Pascal Parent, de Rimouski; L. Dubé, R. Bélanger, A. Talbot, N. Thibault, J.-P. Lévesque, J.-M. Garneau, D. Ménard, R. Mignault, A. Castonguay, les RR. FF. Maurèle, Henri et Germain, f.éc., du collège de St-Pascal.

M. l'abbé Léon Destroimaisons, cousin de la défunte, était à la console des orgues, et M. l'abbé L.-P. Morneau dirigeait la chorale.

La dépouille mortelle était portée par des petits-fils : MM. Charles et Jean Morneau, Bonaventure et Pascal Boucher, Georges et Jean Pelletier; M. Jacques Frève portait la croix.

Conduisaient le deuil, les enfants de la défunte ; MM. les abbés Joseph et Gilbert Boucher, M. et Mme Paul-Emile Boucher, Mmes Philippe Morneau, Antoine Pelletier et Blanche-M. Boucher, Mlles Aimée et Emilienne Boucher, MM. et Mmes Irénée Frève et Justin Boucher; ses beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Emile Boucher, Louis Morneau, Mmes Michel, André et Georges Bouchard, Albert Bérubé; sa soeur, son frère, M. Antoine Bouchard, M. Horéride Boucher; ses petits-enfants: M. et Mme Paul Bérubé, L.-H. Gagnon, Simon Lévesque, Louis et Paul Morneau, Mmes Charles et Jean Morneau, Bonaventure Boucher, Remi Breton, Monique, Gisèle, Joseph et Jacques Boucher, Thérèse Morneau, Louise, Hélène et Madeleine Pelletier, Jacqueline, Madeleine, Blanche, Gilles, Claude, André, Pierre, Georges et Raymond Frève; quelques arrière-petits-enfants : Marthe, Edith, Hélène et Marie Bérubé, Gilles et Charlotte Morneau, Michel et Andrée Boucher et Pierre Pelletier; de nombreux neveux et nièces, parmi lesquels, le Dr Georges Dumont, de Campbellton, vice-président du Conseil de la Vie française; Mme Hélène Dumont, Mlle R.-A. Dumont, MM. et Mmes J.-L. et Emilio Boucher, Jos. et Emile Laflamme, M. Cantin et R. Ouvrard, Jos., Paul et Charles Bouchard, O. Paradis et P. Dubé, Antoine Bouchard, Bernadette, Augustine, J. d'Arc et Paul Boucher, Georges Laflamme et Antonio Chabot.

Parmi les autres parents et amis, on remarquait le Dr Charles Richard, député de Kamouraska à la Chambre des Communes; M. l'échevin Henri Beaupré, le Dr Bernard Paradis, MM. L. Lépine, Abel Dubé, J.-P. Boiduc, MM. et Mmes P.-E. Hudon, Jos. Ouellet, Roland Martin, C. Careau, J. Châteauvert et une forte délégation de religieuses et de paroissiens de St-Michel-Archange de Québec où M. l'abbé Joseph Boucher est curé. On remarquait en outre plusieurs confrères de classe de M. l'abbé Gilbert Boucher et de M. Justin Boucher.

Le juge Garon met les chauffeurs de taxi en garde contre leurs imprudences — La vérité en Cour

(Par Rosaire Tremblay)

Le juge Alphonse Garon, de la Cour des Sessions, a mis les chauffeurs de taxi en garde contre les imprudences dont ils se rendent souvent coupables sur les chemins publics.

Il présidait alors le procès d'un individu de St-Louis de Courville, accusé d'avoir, le 17 juillet 1958, à Boischatel, été criminellement négligent dans la mise en service d'un véhicule-automobile. (Ce procès commencé hier, a été ajourné au 13 janvier afin de rejoindre des témoins importants qui sont présentement à Baie-Comeau,)

La preuve faite à ce début de procès a révélé que deux voitures se tamponnèrent, dans une courbe, sur une route de terre de Boischatel.

Un chauffeur de taxi, présent dans l'automobile du prévenu au moment de la collision, témoignait lorsque le juge Garon y est allé de sa mise en garde. Le chauffeur de taxi, qui pratique son métier en banlieue de Québec, avait donné des explications baroques sur la façon de conduire. C'est ce qui a fait sortir le juge Garon de ses gonds.

S'adressant alors à ce chauffeur de taxi, le juge lui a dit : "Les taxis sont des dangers publics. Vous êtes toujours prêts à tuer tout le monde ... Je ne ferais pas un arpent avec vous. Si vous mettez en pratique cette façon baroque de conduire que vous venez d'ébaucher, il ne s'écoulera pas beaucoup de temps avant qu'on vous retire votre permis de conduire.

Faux serments

Devant la réticence de certains témoins entendus à ce procès, le juge Garon y est allé d'un autre commentaire.

On sait que ces jours derniers, un jury de la Cour des Assises criminelles a recommandé à la Cour de faire quelque chose pour empêcher les témoins de se parjurer.

Commentant cette remarque des jurés, le juge Garon a trouvé qu'elle était de bon aloi. De fait, a-t-il dit, il va nous fallois faire quelque chose.

Lorsque, par exemple, les témoins soupçonnés de ne pas dire la vérité, auront passé quelques jours en prison, ils y penseront à deux fois une fois revenus dans la boite aux dépositions.

Accusé de fraude

Hier, en Correctionnelle, un vendeur québecois âgé de 24 ans, a été accusé d'avoir, en août dernier, fraudé une femme et un homme d'une somme globale de $900.00.

A ces deux accusations de fraude, il a enregistré des plaidoyers de non culpabilité. Son procès a été fixé au 24 janvier. Le juge Simard, devant qui il a été traduit, a fixé son cautionnement à $900.00 par personne solvable ou à $500.00 en argent.

Funérailles de Mlle Anne-M. Bouchard

Mlle Anne-Marie Bouchard, 62 ans, native de St-Philippe-de-Néri, est décédée, récemment à Montréal et le service a été chanté en sa paroisse natale, en présence de nombreux parents et amis. La défunte était partie de sa paroisse depuis 40 ans. Elle avait agi d'abord comme fonctionnaire du Service civil fédéral, à Québec, puis dans la métropole.



M. Labbé Joseph Boucher fit la levée du corps; le R. P. P.-E. Bouchard chanta le service. Agissaient comme diacre et sous-diacre : M. l'abbé Gilbert Boucher et le P. Jean Bouchard, s.j. tous neveux de la défunte.

Au choeur, on remarquait la présence de Mgr Camille Mercier, c.s., MM. les abbés Pierre Dumont, desservant; Raymond Boucher, Léon Dumais, Wilfrid Dubé et Robert Hudon. La chorale était sous la direction de M. l'abbé Pierre Bouchard. M. l'abbé Léon Destroismaisons, cousin, était à la console des orgues.

Les porteurs de la croix et du cercueil étaient tous des neveux: MM. Paul-Emile, Justin et Bonaventure Boucher, Joseph et François Bouchard et Alphonse Garon.

Conduisaient le deuil, ses neveux: MM. les abbés Joseph, Gilbert et Raymond Boucher, Pierre Bouchard, les Pères P.-E. Bouchard, m.s.c., et Jean Bouchard, s.j.; son frère, M. Antoine Bouchard; sa soeur, Mme Albert Bérubé; ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Louis Morneau, Mmes Michel, André et Georges Bouchard; ses neveux et nièces : MM. et Mmes Antoine Bouchard, Charles et Jos. Bouchard, Oscar Paradis, Louis Massé, Philippe Dubé, Georges Desjardins, Gérard Emond, René et Roger Chamberland, Antoine Morneau, MM. Ifénée Frève et G.-H. Bouchard, Mlles Thérèse et Marguerite Bouchard.

Au nombre des amis, on remarquait : MM. Louis Dubé, Théophile Bernier, Edouard de la Durantaye, A.-M. Beaulieu, Jos. et Charles Chamberland, Pierre St-Hilaire, Alfredo Lizotte, Mme Benoit Michaud, Mme P. Thibault, M. et Mme Camille Morneau et autres parents et amis.

La défunte est décédée après une longue et cruelle maladie.

Soirée éducative à St-Prosper

ST-PROSPER, (Champ.) (D.N.C.) — Tout récemment, les dames et demoiselles de St-Prosper ont bénéficié d'une démonstration sur la congélation des aliments, grâce à la collaboration de M. Emilien Lefebvre, vendeur d'accessoires électriques et du cercle de l'U.C.F.R., qui avait mis leur salle à sa disposition. M. Ganagher, de la Shawinigan Water and Power, souhaita la bienvenue et donna par la suite une causerie sur la nécessité d'une filerie adéquate aux besoins actuels.

Mlle Thiffault, à l'emploi de cette compagnie, sut mettre en valeur l'importance du congélateur dans la famille, l'appareil à sa disposition était de la cie R. A.C. Victor représentée par M. Fortin. M. Léo Bélanger, boulanger, représentant de la Cie Ogilvie Five Rose, a donné plusieurs sacs de farine, qui furent tirés au sort. Un grand nombre de sacs de provisions ont été donnés comme prix de présence.

M. Emilien Lefebvre donna une polisseuse électrique. Mme Bernard Gagnon, présidente de l'U.C.F.R., adressa le mot de la fin, remercia les organisateurs d'une si intéressante soirée, les généreux donateurs, félicita les gagnantes.

Service de vidanges

BAGOTVILLE. — Le chef de police informe les citoyens, particulièrement ceux de la rue Elgin en direction du rang St-Anicet, que la cueillette des vidanges, habituellement faite le jeudi soir, se fera le jeudi après-midi la veille de Noël et du Jour de l'An dans le but de permettre à ces employés de prendre congé.



MOTS CROISES

HORIZONTAL

1—Viande grillée sur des charbons.
2—Dieu des vents — Nourriture de nègres.
3—Volcan au S.O. de l'Islande — Pronom personnel — Petit quadrupède rongeur.
4—Lourd javelot romain — Terre relevée en talus — Etendue de terre entourée d'eau.
5—Légumineuse — Partisans — En les.
6—Note de la gamme — Tonneau pour transporter de l'eau (Pl) — Tête de rocher (Mar).
7—Fleuve de France — Du verbe être — Elevé, construit.
8—Bile — Assemblage confus d'objets — Echange direct d'un objet contre un autre.
9—Coffret pour serrer les bijoux — Ville d'Italie — Posséda.
10—Ville d'Asie Mineure — Partie du pied — Pronom personnel.
12—Adj. possessif — Monnaie du Portugal — Petit trait horizontal.
13—Epoque — Nom flamand de Liège — Faire des vers.
14—Outil de sculpteur — Préposition latine — Chef-lieu du dép. du Pas-de-Calais.
15—Repas fait au milieu du jour — Ministre de Dagobert.
16—Primitif, le plus ancien.

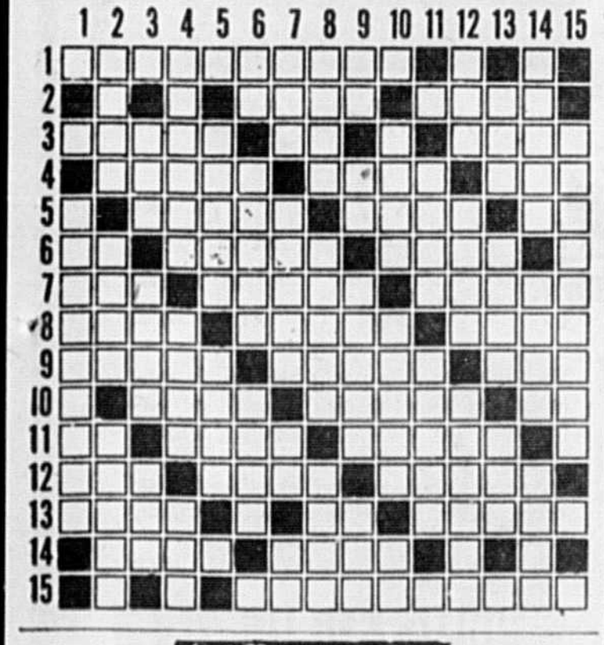
VERTICAL

1—Avouer publiquement.
2—Ville de Syrie — Nom de plusieurs rois du Danemark — Sec, stérile.
3—Tragédie de Corneille — Homme politique français né à Auxserre — Tête d'une tige de blé.
4—Petit et joli mignon — Contracter (Fg) — Division du compas.
5—Fort de Béotie — Prénom masculin.
6—Négation — Creuser lentement — Genre d'ombellifères.
7—Adj. possessif — Une des Moluques — Tellement — Conjugaison.
8—Chance, hasard — Riche tissu de soie, lamé d'or ou d'argent — Nom arabe de la soude.
9—Etui de métal — Particule qui donne plus de force à l'affirmation — Rivière de France — Titre donné aux nobles en Portugal.
10—Ville d'Italie — Rendre sale — Fille d'Inachos.
11—Paysage — Machine hydraulique.
12—Lieu alguisé par un bout — Destinée — Roi fabuleux de Chaldée.
13—Règle obligatoire — Enduit de cire — Trois fois.
14—Critique envieux d'Homère — Saveur — Incarnation de Vichnou.
15—Honorer, vénérer.

SOLUTION

Procurez-vous à la Librairie de "L'Action Catholique" la "Clef des Mots Croisés", par F. J. F. — Prix $0.35

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	V	O	C	I	F	E	R	■	P	A	V	E	E	■	■
2	E	R	■	L	A	■	A	A	D	■	M	■	H	■	■
3	R	I	D	E	■	A	P	I	S	■	C	O	R	O	T
4	M	O	U	■	O	S	E	R	■	D	E	N	I	S	E
5	I	N	■	A	R	E	S	■	O	N	■	S	■	F	■
6	C	■	P	R	E	S	■	F	E	L	I	N	■	D	■
7	I	D	E	A	L	■	S	E	M	I	■	C	A	■	■
8	D	A	R	D	■	V	A	R	E	C	■	M	O	D	E
9	E	N	E	■	T	A	P	I	R	■	H	A	N	A	P
10	■	S	■	D	E	S	I	R	■	C	E	R	E	■	O
11	O	S	■	N	O	N	■	P	O	R	E	■	U	S	■
12	S	A	U	R	I	N	■	N	O	T	E	■	C	R	I
13	T	I	R	E	R	■	C	U	R	E	■	T	A	U	D
14	■	D	■	Y	■	M	A	■	T	■	H	A	B	E	■
15	B	E	R	E	T	■	P	R	O	C	E	S	S	U	S



Les Echecs

Il est maintenant décidé que le match qui opposera les juniors de Montréal à ceux de Québec, aura lieu dans notre ville, le samedi, 2 janvier. Si nos renseignements sont bons, ce sera la seconde fois qu'une telle rencontre est disputée. Une première fois, il y a sept ans, ce sont nos joueurs qui s'étaient déplacés. Pour diverses raisons, ils n'avaient pas figuré aussi bien qu'ils auraient dû.

Cette fois, on réduira autant que possible le jeu du hasard dans la balance. La rencontre aura lieu sur dix échiquiers et l'on jouera une fois l'après-midi et une fois le soir, avec les couleurs renversées.

L'équipe québecoise sera définitivement choisie après la pratique de dimanche prochain, à la salle paroissiale de Limoilou. Une quinzaine de joueurs, dont l'âge ne dépasse pas 18 ans, ont été invités à cette pratique.

La Compagnie PAQUET PREMIER À QUÉBEC Limitée

LE MAGASIN POUR VOS DÉSIRS DE NOËL

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9H.30

20%

sur un lot de

SEDUISANTES ROBES DES FETES

à prix populaires ou provenant de notre Grand Salon. Retrouvez des styles très à la mode dans des tissus aussi luxueux que : dentelle de laine - brocart - taffetas aux douces nuances pastelles et nombre d'autres tissus de fantaisie, la plupart ornées de paillettes, simili-perles, etc.

Le blanc domine cette saison mais les tons de bleu, rouge, vert seront aussi de toutes les réceptions. Profitez des bas prix pour vous procurer une toilette de rechange si utile au temps des Fêtes.

Valeurs de 16.95 à 59.95

Robes & Grand Salon — Premier



20% sur

Elégants vêtements d'intérieur pour Dames

Beau choix de pyjama d'intérieur, robes de chambre en laine, duster en "Vocama", duster en nylon matelassé, robe de chambre en velours, tous superbement taillés et constituant d'agréables présents à offrir à toute femme. Soyez avisés et économes en profitant de cette offre dès demain.

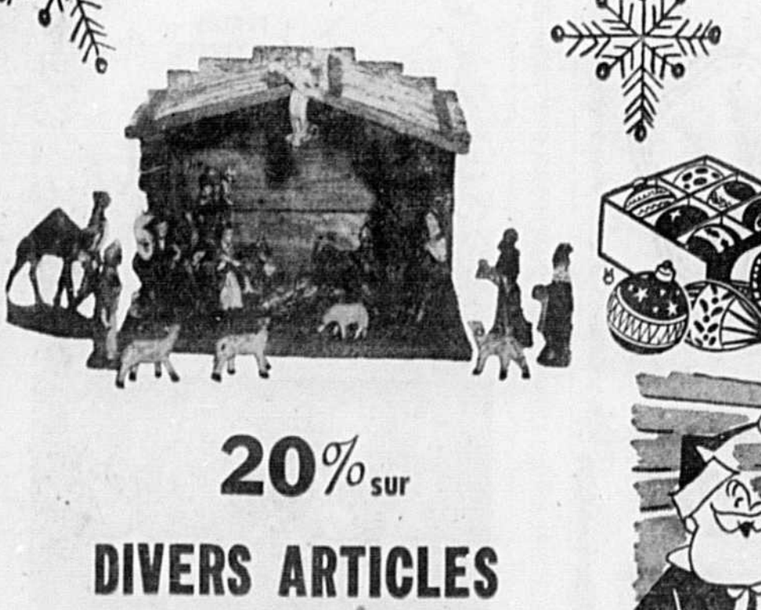
Lingerie pour Dames — Premier.

20% sur

DECORATIONS DE NOEL

Incluant : arbres de Noël variés - séries de lumières - boules et autres décorations pour l'arbre - bas de Noël ainsi que diverses autres marchandises utiles ou décoratifs au temps des fêtes et qu'il serait trop long d'énumérer.

Rayon des jouets - Deuxième



20% sur

DIVERS ARTICLES DE NOEL

Comprenant : crêches complètes, sapins, maisons, palmiers, toile à rocher, personnages individuels, etc. Une offre qui arrive juste à temps pour vous permettre d'économiser sur ces articles en usage pour la période de Noël seulement !

Ornements d'église — Deuxième



20% sur toute une variété de

CHANDELLES DE FANTAISIE pour Noël

Les forces et les longueurs comme les couleurs sont nombreuses avec présentation en pièce seule ou par deux dans une boite.

Valeurs régulières de 1.00 à 3.50

Rayon de la Papeterie — Rez-de-chaussée.

La Vie Sociale

Chambre 325 — Place Jean-Talon.
Tél. : LA 2-4771, local 43, Québec

Mme Jean Beaudoin, vice-présidente du comité féminin de l'Orchestre Symphonique de Québec, a reçu à sa résidence, du chemin St-Louis, les dames du comité d'organisation de la dégustation des vins de France qui sera donnée au profit de l'Orchestre Symphonique, le dimanche, trente et un janvier, à six heures, chez Kerhulu.

Parmi les invités qui ont assisté au dernier concert des Jeunesses Musicales, ont remarquait ; M. Gilles Lefebvre, directeur national des J. M.; l'hon. Albert Bouchard, M. et Mme Lucien Lorain, M. et Mme Victor Bouchard, M. et Mme Joseph Lavergne, M. et Mme Jean Saucy, Mmes Raymond Douville, Antoine Roy, Jean-Paul Lessard, Georges Bussières et M. Dugal; Mlle Gisèle Lefebvre, secrétaire nationale; Mlle Marie Morency, vice-présidente locale; Mlle Nicole Roy, secrétaire; Mlle Renée Douville, Mlle Diane Sicard et M. Jacques Bussières, président local.

Le Dr et Mme Alphonse Giguère, de notre ville, passeront le Jour de l'An à Montréal.

M. et Mme Vincenzo Perma, de Toronto, sont attendus à Québec, où ils passeront la période de Noël.

Mlle Suzanne Létourneau est partie récemment pour la Nouvelle-Orléans et la Floride, où elle fera un voyage de quelques semaines.

M. et Mme L. Gagnon accompagnés de leurs enfants sont retournés à Hull, après un bref séjour à Québec.

Mme M. Plamondon et sa fillette Marie sont de retour de Rimouski, où elles ont fait un séjour d'une semaine.

Me Georges-René Fournier, c.r., bâtonnier de Québec, est de retour d'un voyage à Londres et Paris.

Mme Charles Davie, de notre ville, est présentement l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et Mme François Robert.

Mme Jeanne Bleau a reçu, ces jours derniers, en l'honneur de Mlle Sandra Brodie, à l'occasion de son départ prochain pour l'Angleterre, où elle séjournera quelque temps.

Mlle Pauline Côté, de Québec, fait un séjour d'une semaine à Toronto.

M. Yves Marchand, ing., de notre ville est revenu récemment d'un voyage en Amérique du Sud.

Après la messe de l'aurore

L'église est vide, et l'ombre,
aux ogives des voûtes,
Monte à mesure qu'à l'autel
meurent les feux . . .
A la crèche, une à une, elles
sont mortes toutes,
Les lumières, dans leurs
lampions rouges ou bleus.
Active la veilleuse au bas
du sanctuaire . . .
Et le choeur seul rougeoie à
ce rayon changeant.
Après le flamboiement des
cierges et des lustres,
Et les vibrants Noëls chantés par mille voix,
Et la foule pressée aux marches des balustres,
L'église fait silence autour
du Roi des rois . . .
— Comme elle, cette nuit,
mon âme se recueille.
Quand les chants se sont
tus et que tous sont partis . . .
Et près de l'Enfant-Dieu qui
sourit et m'accueille.
Je m'agenouille, heureux,
comme les tout-petits . . .

Arthur LACASSE, ptre.

Actualités féminines

CE SOIR AU CERCLE HELENE-BOULLE

Nous tenons à rappeler aux membres du cercle Hélène-Boullé des Filles d'Isabelle et à leurs amies que c'est aujourd'hui, 21 décembre, que sera dépouillé l'arbre de Noël au profit des orphelins d'une institution de charité et aussi d'un réveillon. D'avance anticipons la joie, les sourires et la paix que ce geste de charité procurera à toutes.

Pour les fêtes, des boules épicées



● Vos fillettes vous aideront volontiers à rouler ces petites boules épicées qu'elles aimeront offrir à leurs jeunes amies lors d'un party. Elles sont aussi simples que cela à faire :

1 tasse de sucre
1 c. à thé de poudre à pâte
¾ tasse de farine
¼ c. à thé de sel
1 tasse de noix hachées
1 tasse de dattes hachées
2 oeufs bien battus
2 c. à thé d'Angostura

Mêler et tamiser ensemble les ingrédients secs. Ajouter les noix, les dattes, les oeufs et l'Angostura. Etendre en couche mince sur une tôle à biscuits graissée, et cuire à 350° environ 15 mi. Couper en carreaux d'un pouce et quart pendant que c'est encore chaud. Faire refroidir seulement jusqu'à ce qu'il soit possible de rouler les carrés en force de boules. Rouler finalement dans le sucre en poudre. Environ 30 balles.

Truc culinaire

La mie de pain bien assaisonnée peut améliorer la texture et la saveur des mets en crème, des légumes et des plats au gratin, et augmenter leur attrait. Faites sauter un quart de tasse d'oignon haché fin dans un quart de tasse de beurre, jusqu'à ce que l'oignon soit attendri, mais non bruni. Ajoutez une cuillerée à thé d'épices à volaille, une cuillerée à thé de persil haché et un peu de sel et poivre. Ajoutez à ce mélange une tasse et demie de mie de pain déchiquetée, et brassez pour bien mélanger le tout.

Voyageuse



● L'accord jupe-blouse réalisé en jersey de laine et complété d'un gentil paletot de tweed. Zolot de Californie le propose aux voyageuses de l'air.

Demi-grandeurs



Deux jupes, choisissez celle qui vous va le mieux, jupe droite ou ample, qui s'accompagne d'une veste à manches courtes ou trois-quarts.

Le patron 9076 se vend demi-grandeurs seulement : 14½ - 16½ - 18½ - 20½ - 22½ - 24½. Le 16½ pour le deux-pièces à jupe droite requiert 4 verges de matériel de 35 pouces.

Envoyez .50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez lisiblement vos noms et adresse ainsi que le numero exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, l'"Action Catholique", 2, Place Jean-Talon, Québec.

Prière de prendre note qu'il est inutile de faire une commande de patrons après 2 mois de la date de leur publication.

Ces patrons ne sont pas échangeables.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
Adresse .....

Le pivot d'un souper

Avez-vous déjà considéré qu'une bonne soupe nutritive peut constituer le pivot d'un souper pendant la saison affairée des Fêtes. En voici une toute désignée pour cette mission . . . un chowder aux huitres.

Chauffez 2 tasses de lait et 2 tasses de crème ensemble jusqu'à ce que l'écume frémisse, mais ne laissez pas bouillir. Egouttez le liquide de 2 douzaines d'huitres et mettez-le dans un chaudron. Faites chauffer les huitre dans un autre chaudron avec 2 c. à table de liquide d'hutre, 2 c. à table, de beurre, et un soupçon de sauce Worcestershire si vous le désirez. Chauffez jusqu'à ce que les huitres gonflent et que les bords commencent à friser. Rien de plus ! En même temps faites chauffer le liquide des huitres jusqu'au point d'ébullition. Combinez le lait chaud, les huitres chaudes et le liquide des huitres, chaud également. Assaisonnez de sel, de poivre et de sel de céleri et servez.

Le courrier de LOUISE

Edifice L'Action Catholique — Chambre 325, Place Jean-Talon — Québec

QUI VOUDRAIT SAVOIR. — Le moyen le plus recommandé pour un marguillier d'offrir des voeux à son curé est de s'entendre avec les autres marguilliers pour qu'ils fassent une visite collective. Soit qu'ils se rendent au presbytère le matin du premier de l'An, comme cela se fait dans presque toutes les paroisses, ou qu'ils fassent une visite spéciale.

J'AIME LES CHOSES BIEN FAITES. — Si vous adressez une carte de souhaits à votre député et son épouse, il convient de le faire comme suit, sur l'enveloppe: M. le député et Mme Untel.

AGATHE B. — Il me semble que vous ne sauriez mieux faire que de remettre un cadeau à votre marraine à l'occasion des fêtes, qui marquera en même temps votre départ de chez elle. Ce sera une façon de lui témoigner de la reconnaissance pour les soins délicats dont elle vous a entourée. — Si votre amie vous fait part de la naissance de son cinquième enfant, il est évident qu'il conviendra de lui rendre visite et de lui remettre, au moins un petit hochet pour le nouveau-né. — Voici maintenant la signification des prénoms de votre choix: Denise: "qui est parfaite" — Pierrette: "dur comme le roc" — Pauline: "petite" — Jacques "serviteur de Dieu" — Benoît: "qui est béni" — Remy: "le rameur" — Lucie: "lumineuse" — Gérard: "guerrier hardi".

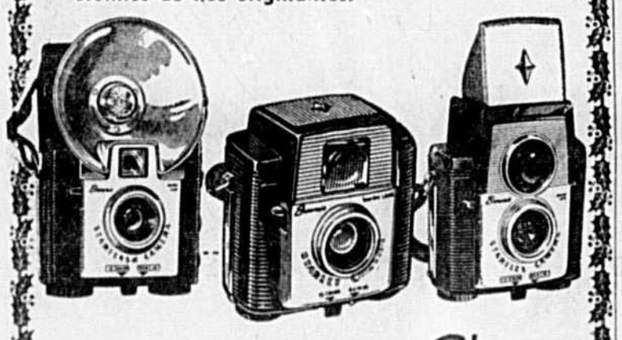
MME R. D. — J'ose espérer que cette recette vous plaira: **Crème aux pommes:** 1 tasse de purée de pomme — essence au goût — 1-2 tasse de sucre — 2 blancs d'oeufs. — Mode de préparation: Peler les pommes, enlever le coeur, les râper ou les cuire à la vapeur jusqu'à ce qu'elles soient bien tendres; passser en purée et laisser refroidir; calculer 1-2 tasse de purée par blanc d'oeuf. Monter les blancs en neige ferme, ajouter peu à peu la purée de pommes bien froide et le sucre; continuer de fouetter la crème jusqu'à ce qu'elle soit blanche et ferme. Il est préférable de battre cette crème au frais, elle augmente de volume; ajouter l'essence au goût. Mettre par cuillerées dans un plateau. Servir si l'on veut avec une crème aux jaunes d'oeufs.

Quand vous cuisez du pain ou des petits pains, faites-en plus que pour vos besoins immédiats, et déposez le surplus dans le congélateur. Toutefois, gardez toujours les pains enveloppés pour les faire décongeler à la température de la pièce; vous protègerez ainsi la surface du pain contre l'humidité.

CORSETERIE LINGERIE
Mlles Boucher
1108, rue St-Jean
Tél.: LA 5-6785

les plus jolis CADEAUX à offrir . . .

Nous avons actuellement en notre pharmacie un choix sans précédent de SUGGESTIONS pour les fêtes . . . venez voir . . . vous serez étonnés de nos originalités.



CAMERAS BROWNIE Star

Ces cameras pour instantanés prennent aussi des diapositives en couleurs!

Elles prennent les trois genres de photo—instantanés en noir-et-blanc, instantanés Kodacolor et diapositives en couleurs avec le nouveau Film Kodak Ektachrome 127. Et c'est facile—faites passer le levier au type de film que vous employez (pour la couleur ou le noir-et-blanc) . . . visez et déclenchez. Aux prix les plus bas!

A PARTIR DE 6.95

Ensembles Brownie Star

11.55 12.60 18.95

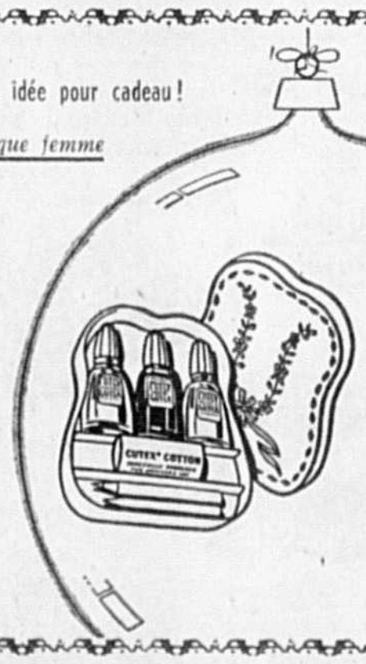
Une merveilleuse idée pour cadeau !

Chaque femme

adore recevoir un nécessaire à manucure

CUTEX

Comprend tous les accessoires nécessaires aux soins de manucure à la maison.



Ensembles à manucure CUTEX 1.25 à 6.00

Ensembles à manucure REVLON 3.50 à 16.95

Pour faciliter vos achats des fêtes nos magasins seront ouverts le soir jusqu'à 9h. 30 p.m., les jours suivants :

LUNDI 21 décembre
MARDI 22 décembre
MERCREDI 23 décembre

PHARMACIE Livernois ENR.

1200 ST-JEAN — LA 2-5214

De chez BIRKS *pour Noël*



pour les plus jolies
PERLES CULTIVEES

. . . visitez le magasin Birks. Illustrés ici quelques item sélectionnés au hasard parmi notre vaste collection de perles cultivées.
Collier, depuis 55.00
Boucles d'oreilles, depuis 15.00
Bracelets, depuis 135.00
Bagues, depuis 18.50
Le collier illustré ici : 135.00
(avec fermoir en or blanc 14 carats)

A. 40.00, monture en or blanc 14 carats
B. 15.00, monture en or jaune 10 carats.
C. 25.00, monture en or jaune 14 carats.
D. 45.00, monture en or jaune 14 carats.

CONDITIONS BUDGETAIRES BIRKS SI DESIRE

BIRKS
BIJOUTIERS
Place de l'Hôtel de Ville, Québec — Tél.: LA 2-7018

Un cadeau Idéal

VIBRATEUR ELECTRIQUE Dr Scholl POUR LES PIEDS

Nouvel angle exclusif 30 degrés

La parfaite expression de votre attention . . . Une masseuse du Dr Scholl pour les pieds. L'angle exclusif de 30 degrés permet une position naturelle et confortable des pieds pendant que le massage rafraîchit et soulage les douleurs des pieds douloureux et des jambes lasses. En y pensant bien . . . peut être aimeriez-vous en posséder une pour vous même. Approuvée par C.S.A.



Doubles têtes. Rose, vert ou ivoire $19.95



Tête simple. Rose, vert ou ivoire $11.95

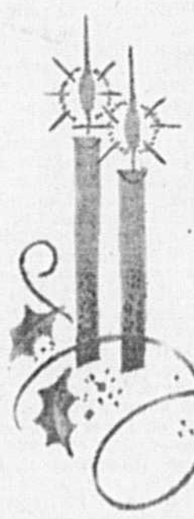
Dr Scholl LE MAGASIN POUR LE CONFORT DES PIEDS

495, boul. Charest, est, Québec — Tél.: LA 5-7949

Plus facile que d'apprendre à lire

Tous peuvent jouer de L'ORGUE





HAMMOND CHORD

l'instrument que l'on apprend à jouer en moins de 30 minutes

Vous n'avez même pas à posséder de connaissances musicales pour jouer de cet instrument; une méthode spéciale (musique imagée) rend accessible à tous le plaisir et la satisfaction de jouer les pièces de leur choix. Venez pour une démonstration, et, souvenez-vous qu'il n'y a pas plus merveilleux cadeau qu'un orgue Hammond Chord.

Facilités de paiement

MAGASIN OUVERT LE VENDREDI SOIR

WILLIS & CO. LIMITED

1095, rue St-Jean - Québec - Tél.: LA 4-3573

LA PETITE EVE — par Jolita





Steinberg's

CATÉGORIE "A"

Prêtes-à-cuire

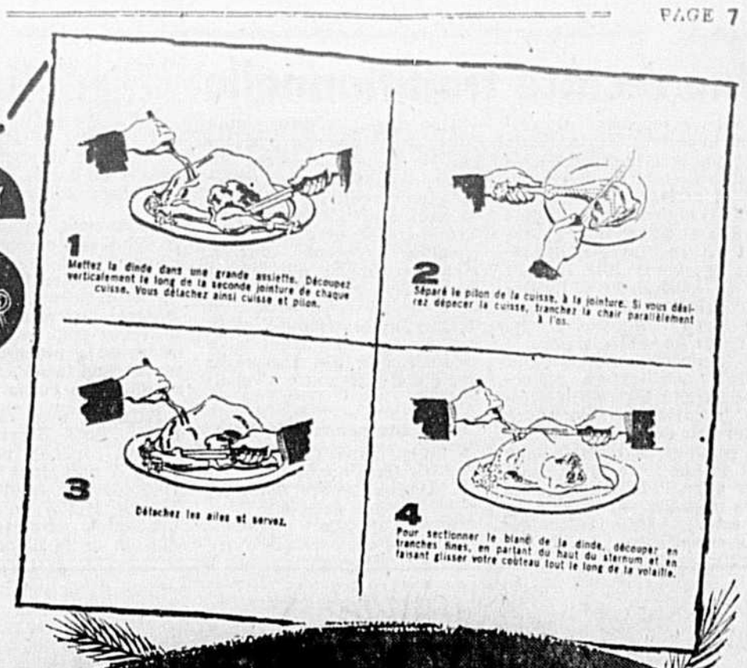
Dindes

Fraîches ! Tendres ! Dodues !

18 LB. ET PLUS — LB. 39¢

6 A 16 LB. — LB. 45¢

EVISCEREES !





Ce qu'il y a de mieux pour votre festin de Noël

Steinberg's



DECOUENNE et DEGRAISSE

JAMBON

Prêt-à-manger

Le pontillé montre le jambon avant le découpage. L'intérieur est ce qui reste après qu'on eut enlevé l'excès de gras, le jarret et la couenne. Vous ne payez que pour le morceau lassé après le découpage.

LB. 55¢ ENTIER OU UN BOUT ou L'AUTRE

PICNICS SANS JARRET
JAMBON FUME, MAIGRE ET SAVOUREUX !
LA LB. 39¢

OIES DODUES
PRETES-A-CUIRE TENDRES, CATEGORIE 'A'
LA LB. 49¢

TOURTIERES
PATES AU PORC DES CUISINES de STEINBERG
Chacune POUR 45¢

ECONOMISEZ DE 2 FAÇONS !
Conservez "PINKY" pour de jolis cadeaux... ou pour de la marchandise !
Chaque livret complet de timbres "Pinky" peut être échangé contre un bon de marchandise (valeur $2.25) applicable à vos achats chez STEINBERG !

SUNKIST, de CALIFORNIE

ORANGES

"NAVEL", SANS PEPINS, JUTEUSES !

Grosseur 138 — 2 DOUZ. POUR 79¢

Grosseur 113 — 2 DOUZ. POUR 89¢



FLEURS ET ARBRES DE NOEL !

Des plantes assorties et des fleurs fraîches coupées, en vente à bas prix !
Des arbres de Noël Baumier et des sapins Sylvestre, de pépinières canadiennes, disponibles en 4 grandeurs, emballés dans des sacs de polyéthélène.
ARBRES TRAITES HALVORSON EN 5 JOLIES COULEURS !



GATEAUX aux FRUITS

NOUVELLE RECETTE, STEINBERG

"DES FETES" CARRE 2 LB. 95¢

"DE LUXE" COURONNE 3 LB. 1.59

CAFE RICHE, 100% PUR
INSTANT CREAM-O
POT 5 OZ. 71¢ POT 8 OZ. 1.05

NOIX MELANGEES
EN ECALES, DE STEINBERG
PAQUET 1 LB. POUR SEUL. 45¢

BONBONS MELANGES DE STEINBERG
BONBONS MINIATURE POT 1 LB 35¢ DE NOEL SAC 2½ LBS 69¢

OLIVES QUEEN GRANADA POT 16 OZ. 27¢
NATURE, VARIETE ESPAGNOLE

MARINADES POT 16 OZ. 29¢ POT 24 OZ. 39¢ POT 48 OZ. .75¢
SUCREES, ORCHARD KING

FROMAGE TRANCHE 8 TRANCHES AU POT 8 OZ. 29¢
FONDU, PASTEURISE, FIELD O'CLOVER

POUR VOTRE FESTIN DE NOEL !

PATATES sucrées 5 LB. POUR 39¢
FRAICHES, IMPORTEES — BAS PRIX SPECIAL !

CHATAIGNES Classe "AA" 29¢
IMPORTEES — LA LB.

LEGUMES ET FRUITS FRAIS !
Un choix complet de Mandarines, Limes, Oranges Temple, Tangelos, Raisin, Melons, Haricots jaunes et verts, Escarole, Chicorée, Choux-Fleurs, etc.
. . . EN VENTE A TRES, TRES BAS PRIX!

Délicieux avec du jambon !

ANANAS
FRAIS, de CUBA
Riches en vitamines, frais, sucrés, juteux, succulents, exquis, au summum de leur saveur !
2 POUR SEUL. 49¢
GROSSEUR 12



OUVERT LE SOIR !
STEINBERG A.STE-FOY, CHARLESBOURG ET QUEBEC, EST OUVERT TOUS LES SOIRS D'ICI MERCREDI SOIR JUSQU'A 9h. p.m.
Ouvert jeudi jusqu'à 6h. p.m.
FERME LE JOUR DE NOEL ET LUNDI LE 28 DECEMBRE
OUVERT SAMEDI LE 26 DECEMBRE JUSQU'A 5h. P.M.

Steinberg's LIMITÉE

Les prix des denrées sont sujets aux fluctuations du marché.

25
25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
GRATUITS, AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE L'UN OU L'AUTRE DES
ALBUMS HI-FI ch. 99c
DE LA SEMAINE : "THE KING AND I" OU "BEETHOVEN'S 5TH SYMPHONY"
NUL APRES LE 2 JANVIER 1960
Steinberg's

Une recette traditionnelle

La farce représente un élément important de la dinde rôtie qui sera la pièce de résistance de tant de dîners durant la période des Fêtes. Il est de tradition dans plusieurs familles de préparer une farce dont on se transmet la recette de mère en fille. Le pain en est généralement l'ingrédient principal, réduit en chapelure, en mie assez grosse, ou même en dés; certaines la font compacte, d'autres lui veulent une texture grumeleuse ou plus légère. Ou encore, la farce ne contiendra qu'un peu de pain et surtout des pommes de terre, comme c'est le cas de la recette que vous offre l'Institut des Produits Avicoles du Canada et qui est une variante d'une recette européenne.

Une farce de cette nature évite de préparer à part un plat de pomme de terre. En allouant une tasse de la préparation par livre de dinde, on obtiendra une bonne portion moyenne de dinde farcie à servir à chaque convive. Pour les familles qui aiment particulièrement les pommes de terre, rien n'empêche d'en augmenter la quantité, cette recette de farce étant délicieuse quand elle s'accompagne d'une riche sauce à volaille.

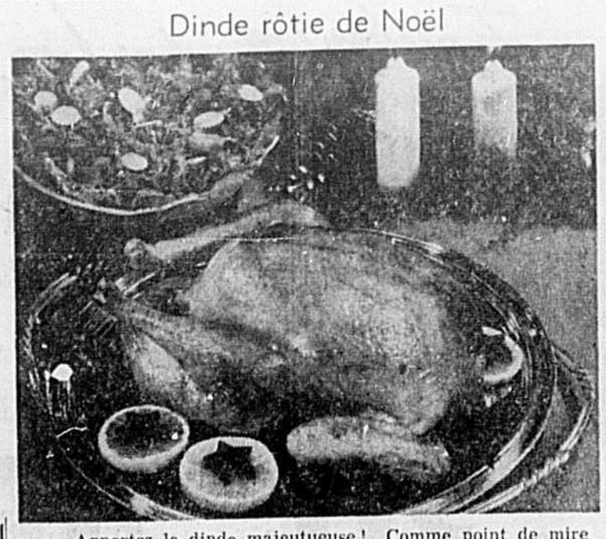
Farce aux pommes de terre

6 tasses, purée de pommes de terre mousseuse
¼ tasse, beurre fondu
2 cuil. à table, feuilles de céleri hachées
¼ tasse, oignon haché fin
1 cuil. à thé, sel (environ)
¼ cuil. à thé, poivre
1½ tasse, mie de pain fine, molle
3 cuil. à table, crème ou lait gras
1 ou 2 cuil. à thé, assaisonnement à volaille.

Mélangez : pommes de terre, feuilles de céleri, oignon, jaunes d'oeuf, mie de pain et crème. Ajoutez lentement les assaisonnements, au goût. Bourrez légèrement l'intérieur du corps et du cou de la dinde avec la préparation. Evitez de trop tasser car la farce se dilate en cuisant.

Suffisant pour farcir une dinde de 6 livres, avec un surplus qu'on peut faire cuire à part dans une casserole couverte ou dans un sac fait de feuille d'aluminium, pendant la dernière heure de cuisson de la dinde.

Dinde rôtie de Noël



Apportez la dinde majeutueuse ! Comme point de mire de votre table bien garnie, elle mérite un moment d'admiration et de louanges avant que le chef de famille lève son couteau à dépecer pour servir à chacun son morceau préféré.

Notre dinde dorée est parée d'un éclat exceptionnel à cause du liquide dont on l'a arrosée pendant la cuisson. Le liquide ? Une vinaigrette délicieusement piquante ! La vinaigrette donne une merveilleuse saveur à la dinde et la conserve juteuse. N'essayerez-vous pas cette alléchante recette ? Vous ferez de ce nouvel emploi de la vinaigrette une tradition.

DINDE ROTIE DE NOEL

Dinde farcie, 8 à 12 lbs
Vinaigrette française piquante, sucrée
Tranches d'oranges
Piment rouge, coupé en forme d'étoiles
Feuilles de gui

Placer la dinde dans une rôtissoire et badigeonner de vinaigrette. Faire dorer à point, en l'arrosant souvent de vinaigrette.

Mettre dans un plat de présentation avec les tranches d'oranges et les étoiles de piment et garnir de feuilles de gui.

Vos parents et amis se rappelleront de ce buffet

Les échanges de voeux seront chaleureux et savoureux quand vous servirez à votre famille et à vos invités une succulente casserole de jambon, d'olives noires et de nouilles où la liaison est assurée par une sauce onctueuse à base de lait évaporé. Faites simplement une sauce blanche riche avec ce lait double qui vous vient en boites. Mettez-y du beurre, de la farine et les assaisonnements voulus; ajoutez-y des morceaux de jambon, des morceaux d'olives noires, du piment vert et de l'oignon qui ont été sautés dans le beurre. Enfin, ajoutez des nouilles cuites préalablement à l'eau bouillante salée. Mettez dans un plat à gratin. Saupoudrez le dessus de parure et de fromage, ou de céréale croustillante et de fromage. Parsemez de noisettes de beurre et placez au four, une vingtaine de minutes. Servez cette casserole avec une salade verte où percent des tranches d'oignon, et vous avez un buffet dont se rappelleront parenté et amis.

CONSEILS pour la journée

Copyright King Features Syndicates, Inc.

par Frances Drake

Ces conseils sont d'ordre général ils n'ont aucun rapport special avec la situation de chacun.

MARDI 22 DECEMBRE 1959

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous serez favorisé par la chance à plusieurs points de vue. Vous manquerez de sens pratique sur le plan domestique, mais vous en donnerez des preuves au point de vue professionnel.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vos ambitions artistiques sont contrecarrées. Vous assistez à une scène touchante. Le mouvement planétaire est stimulant pour les jardiniers et les peintres.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — On vous encourage à mettre vos bonnes idées à la portée des autres, plutôt qu'à les cultiver uniquement dans votre intérêt. Faites la guerre à l'égoïsme.

22 juin au 23 juillet. (Cancer) — Vous devrez redoubler d'attention et d'efforts pour atteindre votre objectif, car de part et d'autre on vous mettra des bâtons dans les roues. Souriez quand même.

24 juillet au 23 août (Lion) — Les événements prendront une tournure à l'opposé de vos prévisions. Vous êtes dans l'obligation d'accepter une invitation qui ne vous tente pas.

24 août au 23 septembre (Vierge) — N'embouteillez pas votre enthousiasme. Vous vous préparez à signer un contrat intéressant. Dans un avenir prochain vous vous croirez le "plus heureux des hommes".

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ne posez pas au dilettante. Vous avez beaucoup à faire, pour améliorer: qualité et quantité. Imprévu charmant au cours de la soirée.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous conduirez habilement votre affaire. Ayez foi en l'avenir, il est plein de promesse. Attention aux habitudes alimentaires nuisibles à votre bien-être.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Votre situation financière s'améliore. Vous projetez des changements importants sur le plan domestique. Vous relevez un défi avec élégance.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous faites part d'un projet que vous caressiez depuis longtemps. Vous êtes très sensible aux compliments que l'on vous prodiguera aujourd'hui.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne négligez pas les détails, ils ont une grande importance. Dans l'ensemble, la journée sera bonne, même si elle vous réserve des moments difficiles.

20 février au 20 mars (Poissons) — Ne vous laissez pas aveugler par la sympathie que vous portez à certaines personnes, soyez juste à leur égard. Influences planétaires moyennes.

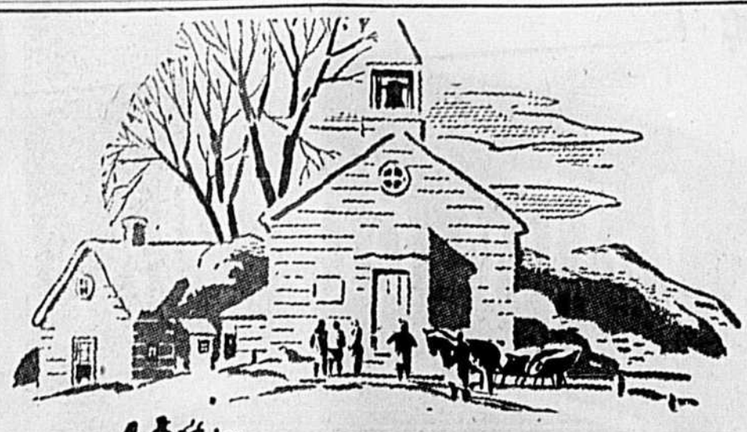
SI VOUS ETES NE UN 22 DECEMBRE

Vous êtes de ceux qui attachent trop d'importance aux mérites des autres pour ce qu'ils croient aux leurs. Si vous parvenez à dominer vos complexes, vous pourrez faire des oeuvres à l'égal de celles que vous admirez. Un écrivain de grand talent a vu le jour à pareille date.

Croquettes de dinde

¼ c. à thé de céleri
½ c. à thé de sel
4 c. à table de beurre
½ t. de farine
1 c. à table d'oignons émincés finement.
Quelques grains de poivre
2 t. de dinde cuite, coupée en dés
1 c. à thé de persil haché finement
1 t. de bouillon ou lait et bouillon.

Faire une sauce épaisse avec le beurre, la farine, le lait, le sel et le poivre. Ajouter la dinde coupée en dés et les assaisonnements. Refroidir. Mouler en croquettes. Rouler dans la chapelure, tremper dans un oeuf battu et rouler de nouveau dans la chapelure. Faire cuire pleine friture, 390 d. F. jusqu'à ce que les croquettes soient dorées. Servir chaud. (6 croquettes).



JOYEUX NOËL...

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Nous offrons à chacun de nos clients et amis, nos meilleurs voeux pour des fêtes joyeuses. Que la belle nuit de Noël apporte du bonheur et de la gaité dans tous les coeurs.

Jos Vaillancourt inc.
BOULANGERS 100, EST RUE ST-JOSEPH
PATISSIERS QUEBEC - TEL.: LA 2-4702

QUELLE OCCASION DE FAIRE PROVISION pour les FÊTES!

Voyez les AUBAINES à votre intention...



SPECIAUX POUR LES FETES

THE MELANGE SPECIAL - pqt 1 lb 69¢ — Rég. pqt 75c—Epargnez 6c
MARINADES AUX CONCOMBRES FRAIS HEINZ - jarre 16 ozs 25¢ — Rég. jarre 29c—Epargnez 4c
BISCUITS AU CHOCOLAT CADBURY - pqt 8 ozs 35¢ — Rég. pqt 39c—Epargnez 4c
POIS AYLMER QUALITE DE FANTAISIE - 2 btes 20 ozs 31¢ — Rég. 2 btes 33c—Epargnez 2c

A&P

DINDES
CATEGORIE 'A'
Prêtes pour le four



JEUNES DINDES 10 à 16 lbs — lb 45c
JEUNES DINDONS 18 lbs et plus — lb 39c

Viande à saucisse de porc
HYGRADE ou WILSIL (pour farcir), FRAICHE — pqt 16 ozs 39¢

Magasins A & P Ouverts
LUNDI, MARDI, MERCREDI, les soirs du 21 - 22 - 23.
Fermé toute la journée du SAMEDI le 26 décembre.

Spéciaux en Pâtisseries
Cuits dans la propre boulangerie A&P par les maitres-pâtissiers A&P
TARTE AUX CERISES JANE PARKER - cha. 49c — Rég. 59c—Epargnez 10c
Garnissez votre congélateur à ce bas prix !
GATEAU CHIFFON à l'orange JANE PARKER - cha. 49c — Rég. 59c—Epargnez 10c
PAIN AU RAISIN JANE PARKER - pains 16 ozs 23c
Fameux Gâteau aux Fruits Jane Parker
morceau 1½ lbs 1.29 — couronne 3 lbs 2.49

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.
A&P Super-Marchés — A&P EST DIGNE DE CONFIANCE

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi le 26 décembre 1959.

Spéciaux en Fruits et Légumes
ORANGES - douz. 45¢ — SUNKIST No. 1 DES E.-U., CALIFORNIE, NOUVELLE RECOLTE, NAVEL, GROSSEUR 113
POMMES - sac cello 3 lbs 29¢ — MacINTOSH — De fantaisie du Canada, fermes, croquantes
CELERI - chq. 25¢ — No 1 des E.-U., Pascal Jumbo — Aucun à prix plus haut
EPINARDS - sac 10 ozs 19¢ — No 1 des E.-U., feuilles frisées, lavés, prêts à cuir
OIGNONS - sac 3 lbs 29¢ — No 1 du Canada, gros, jaunes, pour la cuisson



Pour vous aider dans le choix de vos fantaisies et

DESSERTS DES FETES

Nous vous présentons une liste, partielle, de nos spécialités.



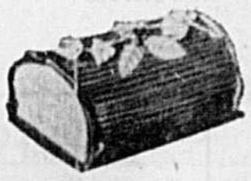
GATEAUX AUX FRUITS (pudding longs)



GATEAUX AUX FRUITS "IMPERIAL" 1¾ lb – 1 lb – 3 lbs – 5 lbs



BOUCHEES



BUCHES DE NOEL (petites)

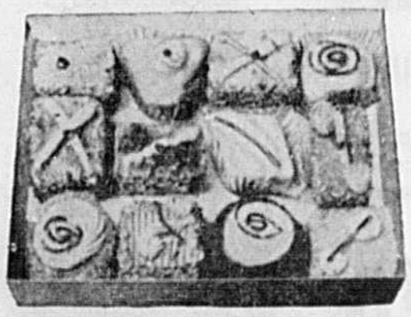


BUCHES DE NOEL (grosses)



BUCHES DE NOEL (avec souches)

PAINS DE FANTAISIE
PAINS DE COULEURS
CHOCOLATS
BONBONS
BONBONNIERES



PATISSERIES FRANÇAISES

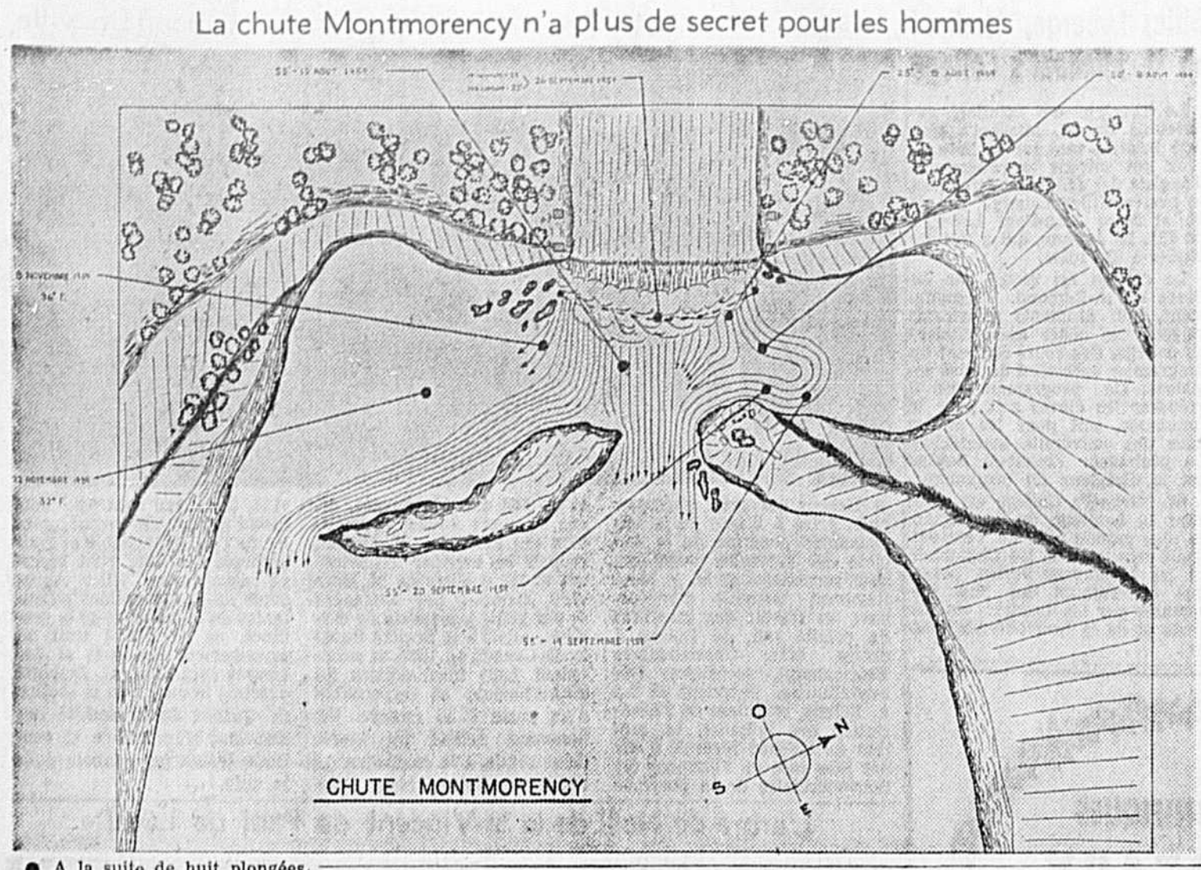


FOURS SECS

Donnez votre commande chez votre épicier qui vend les pâtisseries et pains Vaillancourt. Livraison assurée pour la date désirée.

Jos. Vaillancourt Inc.
Pâtissier — 100 EST, ST-JOSEPH
TEL.: LA 2-4702

La chute Montmorency n'a plus de secret pour les hommes



● A la suite de huit plongées successives effectuées entre le 8 août et le 22 novembre par les hommes-grenouilles québecois Jean-Paul Robitaille et Maurice Delisle, tous les mystères qui entouraient le fameux gouffre ont été éclaircis ou plus exactement chassés de l'imagination des hommes car, contrairement à la croyance populaire, il n'existe aucun canal sous-marin conduisant les eaux tumultueuses de la rivière Montmorency dans le St-Laurent en passant sous l'Ile d'Orléans, comme le prouve cette carte qui a été dessinée d'après les sondages des deux nageurs durant leurs explorations aquatiques, dont la dernière a eu lieu le 5 décembre dernier en dépit de l'épaisse couche de glace qui recouvrait les deux tiers du bassin. Les différents chiffres inscrits révèlent que la profondeur maximum du gouffre atteint 55 pieds tandis qu'au pied même de la cascade les plongeurs ont relevé 25 pieds de profondeur. Ceci s'explique par le fait que le sol est formé à cet endroit par du roc tandis qu'ailleurs le fond est beaucoup plus friable. La carte nous permet de constater également que l'écoulement des eaux se fait par deux passages distincts dont le plus important est situé juste en face de la chute. Selon J.-P. Robitaille et M. Delisle, il est absolument nécessaire de descendre complètement au fond du gouffre si l'on veut y demeurer car les courants sont tellement forts entre deux eaux qu'il est absolument impossible qu'un homme puisse y résister.



Jean-Paul Robitaille



Maurice Delisle

L'affaire de la conciergerie en Cour d'Appel

La compagnie David Blum, de Montréal, qui voulait construire une conciergerie sur l'avenue Laurier, a inscrit, samedi, en appel le jugement rendu contre elle, il y a un mois, par la Cour supérieure de Québec.

On sait que le 13 novembre dernier, l'hon. juge Antoine Lacoursière rejetait une requête pour madame de la compagnie Blum, laquelle demandait : 1) de déclarer nulle et illégale la décision de la Commission d'Urbanisme de Québec, en date du 23 mai 1958, refusant d'accorder le permis de construction à Blum; 2) d'émettre une ordonnance pour obliger cette Commission à accorder le permis demandé.

29 bills adoptés dans la première moitié de la session provinciale

Vingt-neuf bills ont été adoptés par les deux Chambres au cours de la première moitié de la session provinciale. Ils ont reçu la sanction royale, ces jours derniers. En voici la liste :

Loi pour rendre hommage à la mémoire de l'hon. Maurice-L. Duplessis;

Loi modifiant la Loi des accidents du travail;

Loi affectant de nouvelles sommes aux prêts agricoles;

Loi modifiant la Loi pour faciliter l'établissement de services municipaux d'aqueduc et d'égoût;

Loi prolongeant d'une année l'application de la Loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires;

Loi modifiant la Loi des relations ouvrières;

Loi modifiant la Loi concernant les emprunts municipaux en matière de chômage;

Loi modifiant la Loi de la préventions des incendies;

Loi modifiant la Loi de l'art musical;

Loi modifiant la Loi des concours littéraires et scientifiques;

Loi pour favoriser le développement de l'Institut de Microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal;

Loi modifiant la Loi du secrétariat;

Loi concernant la clinique d'aide à l'enfance;

Loi concernant les prêts d'habitation aux employés d'Hydro-Québec;

Loi modifiant la Loi concernant l'assistance aux personnes âgées de soixante-cinq à soixante-dix ans;

Loi modifiant la Loi relative aux titres de propriété dans la Gaspésie et le district électoral de Saguenay;

Loi instituant l'Ordre du mérite forestier;

Loi modifiant la Loi de l'autoroute Montréal-Laurentides;

Loi modifiant la Loi de la Régie des transports;

Loi concernant les bibliothèques publiques;

Loi des écoles d'archtiecture et des écoles des beaux-arts;

Loi concernant l'administration de la justice dans les Iles-de-la-Madeleine;

Loi pour favoriser la tenue d'une exposition universelle à Montréal;

Loi concernant certains pouvoirs de la cité de Montréal;

Loi octroyant à Sa Majesté des deniers, requis pour les dépenses du gouvernement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1960, et pour d'autres fins;

Loi concernant l'orateur de l'Assemblée législative.

Une femme s'engage à rembourser son vol

Une femme a été conduite à l'Hôtel de Ville pour interrogatoire samedi après-midi. Elle était présumée d'un vol de $35 à une patiente d'un hôpital de Québec. Mais la patiente retirait sa plainte quelques temps plus tard. La femme s5est donc engagée à rembourser la somme volée.

Deux jeunes hommes ont aussi été interceptés sur la rue St-Sauveur. Ils roulaient dans une auto volée. Leur domicile est dans la paroisse St-Albert-le-Grand.

Un autre vol commis à l'établissement de la Western Auto & Supply, 300 rue Marie-de-l'Incarnation n'a pas encore été éclairci. La caisse enrégistreuse de cet établissement a disparu. Les sergents Roy et Truchon ont institué une enquête.

BELGRADE, Yougoslavie. — (Reuters) — Le président de la Yougoslavie, M. Josef Broz Tito, a déclaré à un groupe de prêtres yougoslaves, qu'il entendait rétablir des relations normales entre son gouvernement et l'Eglise catholique romaine.

Progrès croissants de la Caisse populaire de St-François d'Assise

Cette année encore, la Caisse Populaire St-François d'Assise a accusé de nouveaux progrès dans ses activités ainsi qu'il ressort des chiffres présentés lors de la 45e Assemblée générale annuelle.

Il y a eu augmentation de l'actif, augmentation des revenus bruts et augmentation des bénéfices nets. Le total de l'actif a atteint $4,300,537.71, soit près de $270,000. de plus qu'en 1958. Le placement sur obligation s'est monté à $1,142,901.56, soit une augmentation de $161,465.00 sur le dernier exercice. L'encaisse, c'est-à-dire l'argent en main et à la Caisse Centrale ou en transit, s'est montée à $693,940.79 ou 16 p.c. de l'actif alors que la proportion exigée n'est que de 15 p.c. Au chapitre des hypothèques, on n'en arrive à un grand total de $2,331,844.41, soit un chiffre record, et supérieur de $213,171.42 à celui de l'an dernier. Le chiffre d'affaires ou mouvement de fonds pour toute l'année a été de $17,484,678. comparativement à $14,664,176. en 1958, soit près de $3 millions de plus cette année. Enfin, les bénéfices nets ont atteint $51,023.94 contre $41,482.76 en 1958.

En présentant son rapport, le gérant de la Caisse, M. Joseph Fortier, a tenu à faire remarquer que tout en étant fort satisfaisants, ces résultats sont un peu moins spectaculaires qu'en 1958. La raison en est simple : la caisse compte quelque 1,500 familles et semble approcher de son point de saturation du fait que de nouvelles Caisses ont été créées dans différentes paroisses de la ville. Il s'agit donc d'un phénomène tout à fait normal. Le rapport insiste également sur la nécessité de poursuivre une politique de prudence en matière de crédit. La Caisse se doit de "maintenir sa solidité financière et la sécurité de vos épargnes".

Le Conseil d'Administration a été réélu à l'unanimité avec Mgr G.-M. Déchêne et MM. Jean-Paul Guimont, président, Albert Hamel, vice-président, Joseph Fortier, gérant, André Savard, secrétaire, et MM. Armand Trottier, Raoul Brochu, Paul de LaDurantaye et Gaston Juneau, administrateurs. D'autre part, M. Emile Garneau devient membre de la Commission de Crédit et M. Adjutor Huot, membre du Conseil de Surveillance. MM. Jean-Chs Drolet et Paul April sont réélus membres du Comité de Crédit tandis que MM. J.-R. Riveris et Henri de Lottinville, c.g.a., sont réélus membres du Conseil de Surveillance.

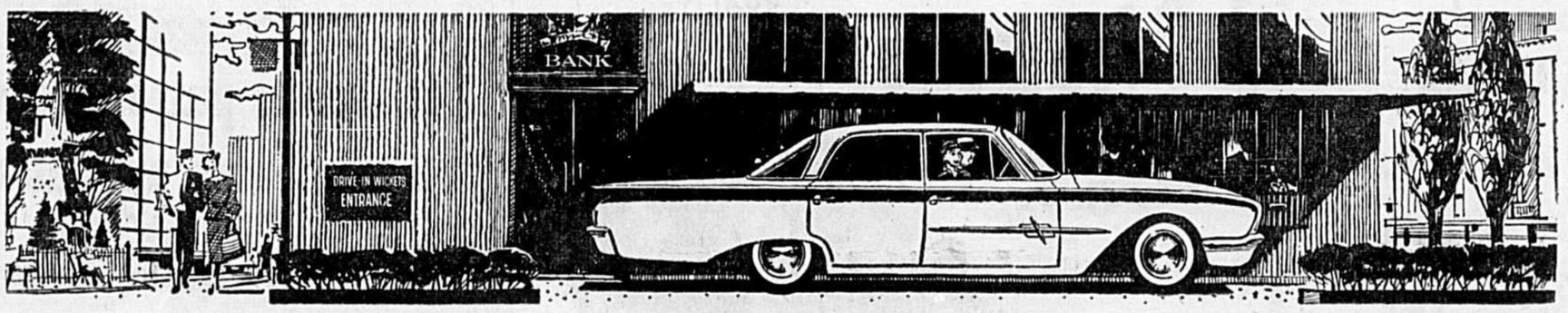
Outre Mgr G.-M. Déchêne, on notait la présence de MM. Ernest Guimond, Gérard Goulet, Robert Villeneuve et Philéas Boulay, respectivement gérants des Caisses Populaires de Québec-Est, St-Fidèle, St-Albert-le-Grand et Ste-Claire d'Assise.

L'Assemblée était sous la présidence de M. Jean-Paul Guimont, qui a conduit les délibérations avec son dynamisme et son talent habituel.

Boursier de la C.I.L.



● Joginder Singh, 2,000 avenue Hocquart, à Québec, un étudiant post-universitaire à l'Université Laval, a obtenu une bourse d'études C.I.L. pour des recherches avancées en chimie. C'est ce qu'a annoncé le Dr J. W. Tomecko, directeur des Services à l'éducation de la Canadian Industries Limited. M. Singh détient un B. Sc. de l'Université de Punjab, et un M. Sc. de l'Université d'Agra, toutes deux au Pakistan. Recherchant maintenant un Ph. D. en chimie, il est au nombre des 17 étudiants qui poursuivront cette année des recherches avancées grâce au système de bourses de la C.I.L.



Vous pouvez chiffrer les économies que vous fera faire une Meteor !



Le hardtop 4-portes Meteor Montcalm 1960, l'une des superbes voitures fabriquées par Ford-Canada.

Voulez-vous calculer les économies que vous ferez avec une Meteor? Rien de plus facile! *Regardez d'abord sous le capot!* Le V-8 Tempest et le 6-cyl. Econ-O-Fuel traitent l'essence ordinaire comme une denrée précieuse. *Vous économisez jusqu'à cinq cents au gallon*—et vous devriez faire 10% plus de milles au gallon qu'avec le 6-cyl. démodé de certaines autres voitures. Toujours sous le capot, notez le nouveau filtre à huile à débit intégral, standard dans les 12 modèles Meteor. Ce filtre ultra-efficace vous permet de faire jusqu'à 4,000 milles avec la même huile et *d'épargner jusqu'à neuf changements d'huile par an.* Encore une économie que vous pouvez chiffrer. Ses lignes sont nettes et bien modelées. Ses intérieurs offrent six grandes places. Et son prix est à peine plus élevé que celui de voitures qui ne comportent aucune des innovations Meteor. *Lignes galbées aérodynamiques.* Choix de trois lignes de toit différentes.

Choix de trois moteurs à courte course: deux V-8 Tempest et le 6-cyl. le plus économique au Canada. Les moteurs standard consomment de l'essence ordinaire.

Choix de trois transmissions (deux automatiques et une mécanique) fournissant aux roues arrière une force de traction élevée.

Nouvelle suspension arrière Self-Levelling, supprimant le tangage dans les accélérations et freinages brusques.

Confort et commodité accrus grâce à des caractéristiques telles que: portes à grande ouverture, siège avant à 11 positions, essuie-glace chevauchants . . .

la Meteor 1960

MONTCALM • RIDEAU 500 • RIDEAU • WAGONNETTES

Certains des dispositifs illustrés ou mentionnés sont standard dans certains modèles, facultatifs moyennant supplément dans d'autres.

Vous êtes cordialement invités à venir l'admirer à votre garage de confiance

MERCURY LINCOLN Meteor — Montcalm Automobiles (1960) Inc.

901, 1ère AVENUE — Tél. : LA 9-2131

Arthur Blais Automobiles INC.

METEOR — MERCURY — CAMIONS MERCURY

34, St-Henri — Lévis — Tél. : TE 7-5729 — 7-5109

un cadeau électrique joint l'utile à l'agréable



VOUS SEREZ FIER D'OFFRIR UN APPAREIL ÉLECTRIQUE À L'OCCASION DE NOËL, PARCE QUE VOUS SEREZ ASSURÉ QUE VOTRE CADEAU PLAIRA ET QU'IL RAPPELLERA, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, VOTRE DÉLICATE ATTENTION À LA PERSONNE QUI LE RECEVRA.

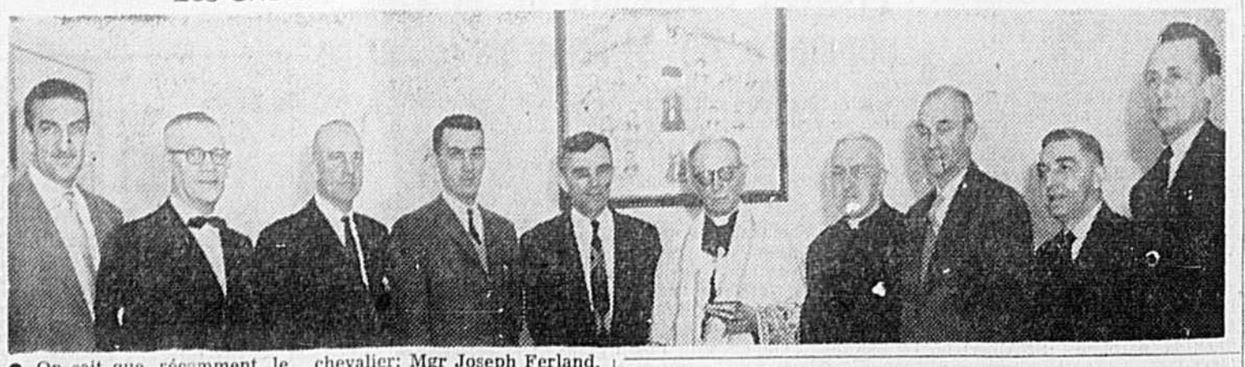
QUEBEC POWER COMPANY



S. Exc. Mgr Paré visite un chantier coopératif

CHICOUTIMI. — (D.N.C.) — S. Exc. Mgr Marius Paré, évêque auxiliaire du diocèse, a visité les chantiers coopératifs de N.-D.-de-la-Doré, sur la rivière du Grand-Portage, à environ 160 milles de Chicoutimi. MM. L.-R. Dallaire et Roland Tremblay, respectivement gérant et président du chantier, ainsi que 175 bûcherons coopérateurs ont accueilli l'évêque qui a chanté une messe et prononcé le sermon. Il a qualifié les travailleurs en forêt de vrais croyants, de vrais chrétiens, qui agissent selon la doctrine sociale de l'Eglise.

Les Chevaliers du Conseil Laval font bénir "leurs générosités"



● On sait que, récemment, le Conseil Laval des Chevaliers de Colomb a pris l'initiative de distribuer des cadeaux aux enfants pauvres de la vieille capitale à l'occasion de Noël. Avant d'aller et de les distribuer, ces cadeaux ont été bénits par le curé de la paroisse St-Roch, Mgr Joseph Ferland. Sur la vignette, dans l'ordre habituel, on remarque: MM. Claude Auger, Lucien Boily, Raoul Garneau, Laurent Garneau, Philippe Bouchard, grand chevalier; Mgr Joseph Ferland, M. l'abbé Falardeau, aumônier du Conseil; l'hon. juge Eugène Marquis, Reginald Rochefort, Paul Garneau. (Photo, l'"Action atholiqueC", par Roger Bédard).

L'Etat du Québec doit agir seul

"Le club Laurentie-Québec a fait parvenir une dépêche de protestation au chef de l'Etat du Québec contre la proposition dictatoriale, inconstitutionnelle et antiautonomiste d'Ottawa.

Le club Laurentie-Québec considère cette proposition comme odieuse et comme étant le pire assaut de toute l'histoire contre l'autonomie du Québec.

Dans son message, le club Laurentie-Québec rappelle à M. Paul Sauvé que seul l'Etat du Québec a droit de légiférer en matières d'éducation et juge que les conditions d'Ottawa sont inacceptables.

De plus, le club Laurentie-Québec considère que l'Etat du Québec doit se gouverner seul et termine son message en demandant au chef du gouvernement québecois de récupérer 100 pour cent les droits fiscaux du Québec.

(Club Laurentie-Québec)

Gilles Laberge, étudiant au St. Michael's College

Le directeur des relations extérieures du St. Michael's College informe que sur la liste de ceux qui suivent le programme d'anglais des étudiants étrangers, se trouve Gilles Laberge, fils de M. et Mme Jean-Paul Laberge, de 421, 2e Avenue, qui a fait ses études à St-Fidèle.

Le collège est dirigé par les Pères de St-Edmond. Actuellement, 800 étudiants américains suivent des cours universitaires au collège. Ces cours forment un programme spécialisé de seize semaines. Ce programme vise à préparer les élèves soit pour le commerce, soit pour les études dans une université américaine. Le professeur Ernest-A. Boulay est le directeur du programme.

St. Michael's College est situé dans la banlieue de Burlington, la plus grande ville du Vermont. Tout près, sont le lac Champlain et les Montagnes vertes, paysages enchanteurs des plus fréquentés par les touristes du Canada et de la Nouvelle-Angleterre.

Les Ecrivains canadiens reçoivent M. et Mme Raymond Douville



● Debout sur cette photographie, prise à l'issue de la 16e assemblée générale de la Société des Ecrivains canadiens, nous reconnaissons M. et Mme Raymond Douville s'intéressant au travail des membres du comité soit, de gauche à droite, MM. Charles-Marie Boissonnault, secrétaire; Gérard Martin, président et L.-A. Bélisle, président de l'Association des Editeurs. La section de Québec recevait à dîner hier soir, en l'honneur du Sous-secrétaire de la province et de son aimable épouse, dîner au cours duquel le président des Ecrivains, M. Martin, rappela les origines trifluviennes et les qualités de M. Douville, historien par tendances et par goût, journaliste de carrière, admis à la Société Royale du Canada en 1957, et maintenant haut fonctionnaire du gouvernement et responsable d'un poste à sa mesure. Un hommage délicat fut également rendu à la compagne de l'hôte d'honneur, Mme Douville, hommage dont son mari devait se dire très touché, comme de l'accueil aimable et sympathique qui leur était réservé dans notre ville. Après avoir dit les intentions stimulantes du Secrétariat de la province, en ce qui a trait au rayonnement des Arts et des Lettres chez nous, M. Douville exprima le voeu que la section de Québec de la Société des Ecrivains s'agrandisse et continue d'être un symbole pour la ville.

L'arbre de Noël de la St-Vincent de Paul de Laval



● Au sous-sol de l'église St-Coeur-de-Marie, en fin de semaine, avait lieu le dépouillement d'un arbre de Noël pour les petits enfants pauvres. Les cadeaux avaient été recueillis par les trois conférences de la St-Vincent de Paul de l'université Laval. (Photo, l'"Action Catholique", Roger Bédard).

Les dames patronnesses sèment la joie des Fêtes au Sanatorium Bégin

Des toits neigeux, des clochés givrés, de jolies scènes de cartes de Noël se figeaient aux grandes glaces de la porte centrale. C'était vendredi dernier et l'esprit du temps des fêtes nous souriait ainsi, au seuil même du Sanatorium Bégin, où les dames patronesses venaient présider au dépouillement de l'Arbre de Noël. Des décorations riantes et très actuelles couraient jusqu'au sapin gigantesque, dressé dans la salle des spectacle, et sur la scène s'empilaient les centaines de cadeaux qui devaient faire le bonheur des appelés. Nous disons bien "le bonheur" car pour la plupart le colis représentait la réalisation d'un désir — chacun ayant été autorisé à en formuler quelques-uns parmi lesquels devaient être élus les plus pratiques et les plus raisonnables. — Les patients les plus solides, ceux qu'une heureuse convalescence dispose déjà aux projets d'avenir, étaient présents dans la salle et répondaient à l'appel de leur nom: pour les autres nous avons fait la tournée des chambres . . .

Depuis dix ans déjà le comité des dames patronesses, que préside avec bonne grâce, compétence et dévouement Mme J.-D. Bégin, se prodigue auprès des patients du Sanatorium de Lac Etchemin.

Au nom de ses compagnes du comité qu'elle remercia chaleureusement de leur collaboration, Mme Bégin rappela que chacune dans son secteur donne le meilleur d'elle-même, qui dans l'emballage coquet des colis, qui dans la course préalable aux finances, qui dans l'élaboration d'une saine publicité amenant des souscriptions généreuses. "Nous travaillons toutes dans l'harmonie, dit-elle, pour tenter de faire des heureux, avec l'appui compréhensif et bienveillant des autorités religieuses et médicales du Sana." La présidente offrit ensuite aux malades les souhaits de la saison tout en réclamant des prières pour les bienfaiteurs de la maison.

Le Dr Aimé Gagnon, surintendant médical du Sanatorium Bégin, avait d'abord souhaité la bienvenue aux dames patronesses et à leurs invités et, soulignant le bien accompli depuis dix ans, rendit hommage à Mme Camille Allaire dont le dynamisme se prodigua dans l'organisation et la réussite d'environ 75 concerts répartis souvent à la douzaine dans un an.

C'est M. Claude Labrecque qui remercia les dames patronesses au nom des patients.

Il y eut, après le dépouillement de l'Arbre, réjouissances familiales dans la grande salle où "Les as du rythme" orchestre de Ste-Germaine, que dirige M. Gervais Gagnon, interprétèrent des airs de Noël toujours goûtés. Mlle Germaine Ferland, une employée de la maison, y alla fort joliment de son tour de chant.

Les Autorités du Sanatorium Bégin dont la Rév. Soeur Marie-Siméon, supérieure, reçurent ensuite à dîner sur les tables dressées avec le soin et l'art qu'y apportent volontiers les religieuses et leurs aides, assiettes coquettement garnies et chandelles de couleur dressées plus haut que les corbeilles de petits pains taillées en étoiles ! Nous reconnaissons à la table d'honneur: M. le curé J.-J. Nadeau, de Ste-Germaine; Mgr Hilaire Chouinard, M. l'abbé Alphonse Asselin, aumônier de la maison, M. l'abbé Lucien Dallaire, Mme J.-D. Bégin, prés. du comité des dames patronesses, le Dr et Mme Aimé Gagnon, Mme Camille Allaire de Québec, le Dr et Mme Victor Brosseau, le Dr et Mme Roger Lachance, le Dr et Mme David Robitaille de Standon, le Dr et Mme Marcel Perron, le Dr et Mme Aurélien Lord, le Dr Antonio Normandin, M. et Mme François Roy, de Québec, M. Adélard Maheux, administrateur du Sana et Mme Maheux, M. Jean Gagnon, comptable au Sana et Mme Gagnon, etc.

Françoise L.-ROY.

4 individus assaillent un camionneur à Québec

Quatre individus ont assailli un camionneur de la firme Les Pétroles Inc., samedi après-midi, au pied de la rue Bigaouette. Il s'agit de M. Gérard Caouette demeurant au 208, rue Bagot. Souffrant d'une entaille à la tête, cet homme a été hospitalisé. Selon la police, M. Caouette a été attaqué alors qu'il livrait de l'huile. Quatre individus se sont approchés du camion en vue d'y prendre les clés. Le camionneur s'opposa à leur geste et les coups commencèrent à pleuvoir.

On rapporte qu'un autre camionneur de la même firme a aussi été abordé à Beauport, samedi. Il n'a pas été maltraité. Les individus réussirent à prendre les clés et à s'enfir.

Une enquête a été instituée dans le premier cas par la police municipale.

Lampes infrarouges pour les lècheurs de vitrine

CHICAGO, (P.A.). — La compagnie Carson, Pirie et Scott, propriétaire d'un magasin à rayons, a installé des lampes à chauffer les passants qui s'arrêtent pour regarder la marchandises exposée dans ses vitrines. Les lampes réchauffent tout objet touché par leurs rayons mais ne chauffent pas l'air ambiant.

Le club Quart-de-Siècle du ministère de la Jeunesse



● Cette photo a été prise jeudi ,au début de l'après-midi, à l'Ecole des Métiers commerciaux de Montréal, à l'occasion du dîner annuel du club "Quart-de-Siècle" du ministère de la Jeunesse. Ce club accueillait, cette année, cinq nouveaux membres, tandis que deux membres entrant dans la catégorie des "35 ans de services" étaient honorés comme tels. De gauche à droite, MM. Henri Demers, professeur à la section est des Ecoles de Métiers de Montréal, Avila Dupéré, de l'Institut de Technologie de Québec, Alphonse Fortier, du même Institut; Alonzo Frenette, directeur des études à l'Institut de Technologie de Hull (catégorie des "35 ans"), le sous-ministre de la Jeunesse, Me Gustave Poisson, c.r., qui présidait la cérémonie; Roger Charbonneau, de l'Institut de Technologie de Montréal (catégorie des "35 ans"), Jean-Paul Fiset, chef magasinier à l'Institut de Technologie de Québec, et René Vincent, professeur à l'Institut de Technologie de Hull. Chaque nouveau membre du club a reçu une magnifique montre-bracelet portant gravés, à l'endos, son nom ainsi que la date de son entrée au service du ministère de la Jeunesse, de même qu'un bouton cerclé d'argent avec fleur de lis et inscription du département déjà nommé. Les deux membres de la catégorie des "35 ans de service" ont reçu le même bouton, mais cerclé d'or.





CINQUANTE-DEUXIEME ANNEE, No 16,139 — CANADA

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC, LUNDI 21 DECEMBRE 1959 PAGE 11

Confiez vos travaux d'IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

Annoncez régulièrement dans l'"ACTION CATHOLIQUE", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

Les relations commerciales doivent nous préoccuper (M. Diefenbaker)

TORONTO. — (P.C.). — Le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaksr, a déclaré que l'on dsvrait accorder une attention particulière aux relations commerciales entre la Russie et l'Occident lors des prochaines conférences au sommet.

Portant la parole lors du banquet annuel de l'Association des voyageurs de commerce du Canada, le premier ministre a déclaré que les participants aux conférences au sommet seraient bien avisés de porter une attention particulière à l'étude du problème ayant trait à l'établissement de relations commerciales judicieuses et ordonnées entre l'Union soviétique et les pays du monde occidental".

Le Canada est peut-être, de tous les pays du monde, celui qui a le plus à espérer du commerce international, étant donné qu'il représente près de 30 pour cent de son produit national brut.

Les conflits politiques entre l'Union soviétique et l'Ouest peuvent s'aggraver ou perdre de leur acuité suivant l'intensité du commerce entre les deux blocs, a dit le premier ministre.

Femme au coeur d'or



● Mme Charles Harris, de Mercel, Californie, cherche dans son jardin des oiseaux blessés. Depuis 1955, Mme Harris, en a recueilli environ une centaine. Elle en a pris soin et les a ensuite remis en liberté. Elle identifie les oiseaux dont elle prend soin avec un petit collier. C'est ainsi qu'elle a pu se rendre compte que plusieurs retournent à son verger, l'année suivante. On la voit ici s'occupant de ses recherches; avec elle son hibou favori. (Photo UPI).

Activités à Port-Alfred

Port-Alfred. — "C'est le temps de trouver des emplois d'hiver dans nos différentes municipalités au lieu de se préparer à hiverner comme les ours", a déclaré hier M. Roger Bourgon, président du Comité permanent d'Emploi du district de Port-Alfred.

On demande aux propriétaires d'adopter une nouvelle attitude cet hiver pour ce qui concerne les travaux de réparation à leurs maisons, a souligné le président.

"Nous devons, dit-il, chercher à obtenir une année entière de travail au lieu des huit mois d'emploi actuels. La vie économique de notre district se trouve menacée chaque hiver lorsqu'on commence à congédier les ouvriers".

Le comité local des emplois d'hiver donne de bons conseils aux citoyens sur la façon de créer de l'emploi d'hiver. En réorganisant les travaux de décoration, de réparation, de construction de salles de jeu ou de nouvelles chambres à coucher et en faisant les achats importants cet hiver, des milliers de travailleurs qui auparavant étaient congédiés, conserveront leur emploi.

Le viaduc

En prévision de l'ouverture prochaine du viaduc et dans le but d'accélérer la circulation, le chef de la police municipale de Port-Alfred, M. Eugène Labrie, désire informer les automobilistes que le stationnement de manière oblique sur la deuxième rue, en face de l'hôtel de ville, n'est plus permis. Dorénavant les intéressés devront stationner leur véhicule en parallèle sur cette artère.

Stationnement

Le chef de police de Port-Alfred avise les automobilistes que le stationnement est désormais interdit dans les rues de la ville après minuit. Cette mesure, selon le chef Labrie, a pour but de faciliter le déblaiement des rues durant l'hiver. Ceux qui ne se conformeront pas à cette directive risqueront de voir leur voiture remorquée, a signalé le chef.

Membres associés

Les compagnies Aluminum Company of Canada, Limited et Saguenay Terminals Limited viennent de faire savoir au président de la Chambre de Commerce régionale du district du Saguenay, M. Ernest Dauphinais, qu'elles acceptent de devenir membres-associés de cet organisme. Un chèque au montant de $150. accompagne la lettre signée par M. C. A. Locke, surintendant du département des propriétés.

M. F. A. Dagg, directeur général et vice-président de Saguenay Terminals Limited, représentera cette compagnie parmi les membres-associés de la Chambre régionale.

Enfant intoxiqué avec des bonbons-comprimés

NORTH ADAM, Mass., (P.A.) — O rapporte qu'une enfant de deux ans, Pamela Dargie, repose confortablement dans un hôpital après avoir avalé 43 comprimés d'aspirine. Mardi soir, au cours d'une brève absence de sa mère, l'enfant grimpa sur le lavabo de la salle de bain pour s'emparer des aspirines. Les médecins lui ont lavé l'estomac et ont déclaré qu'elle était hors de danger.

CKRS TV

LUNDI, LE 21 DECEMBRE

1.00—Mire et 1,000 cycles
2.30—Joan Fairfax Show
3.00—Votre hôtesse
3.15—Ciné-feuilleton
3.30—Le mot de la faim
4.00—Bobino
4.30—La boite à surprises
5.00—Courrier du Roy
5.30—Le grand due
6.00—Three stooges
6.20—Menu musical
6.30—Tour à tour
6.45—Nouvelles locales
6.50—Bulletin météorologique Shell
6.55—Les sports
7.00—Histoire de rire
7.15—Chantons Noël
7.30—Profil
7.45—Chez Clémence
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Vous êtes témoins
9.30—G. M. vous invite
10.00—Histoire d'amour
10.30—Tribune libre
11.00—Téléjournal
11.14—Résultats sportifs
11.15—Nouvelles sportives
11.21—Nouvelles anglaises
11.30—Récital
12.00—Fin des télémissions

MARDI, LE 21 DECEMBRE

1.00—Mire et 1,000 cycles
2.30—Front Page Challenge
3.00—Votre hôtesse
3.15—Ciné-feuilleton
3.30—Le mot de la faim
4.00—Bobino
4.30—La boite à surprises
5.30—Radisson
6.00—Film
6.30—Tour à tour
6.45—Nouvelles locales
6.50—Bulletin météorologique Shell
6.55—Les sports
7.00—Variétés Jat
7.30—Les sports en revue
7.45—Par le trou de la serrure
8.00—Gendarmerie Royale
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Pays et merveilles
10.00—En votre âme et conscience
10.30—Temps présent
11.00—Téléjournal
11.14—Résultats sportifs
11.15—Nouvelles sportives
11.21—Nouvelles anglaises
11.30—Conférence
12.05—Fin des télémissions

Elu président du club Richelieu de Rimouski

Rimouski — (D.N.C.) — Lors du dernier diner hebdomadaire du club Richelieu-Mont-Joli, les élections du nouveau bureau de direction ont été faites pour la prochaine année d'activités. Le nouveau président élu est M. Julien Bouchard. Pour l'assister au conseil d'administration du club, il aura comme vice-président: M. Phil. Lavoie; trésorier: Dr J.-C. Langlais; secrétaire: M. Maurice Arsenault; directeurs: M. J.-G. Gaudrault, Me G. Carle Me Guy D'Anjou, ex-officio, M. Ernest Desrosiers, président sortant de charge.

Il n'y aura plus de barrage à Fréjus

FREJUS. — (Reuters). — Les quatre municipalités qui ont été dévastées, il y a deux semaines, par l'effrondrement du barrage de Fréjus ont annoncé que plus jamais il n'y aura de barrage suspendu au-dessus de leurs têtes. Cette décision vient d'être prise au cours d'une réunion des quatre maires, ainsi que d'autres personnalités et des techniciens. Elle a été communiquée au président de Gaulle, aujourd'hui, au cours d'une brève visite qu'il a faite ici. Le président et sa suite ont visité la région et ont rencontré les parents de quelques-unes des victimes, dont Louis Goddi, qui a perdu 17 membres de sa famille.

Projet de $250,000.

Chicoutimi. — (DNC) — Les autorités municipales songent à rencontrer la paroisse de Chicoutimi pour discuter des prix et tracer les grandes lignes d'une entente pour l'utilisation du filtre municipal de la cité à l'approvisionnement en eau potable des propriétaires de la paroisse.

Les membres du conseil sont tous favorables au projet de la paroisse qui veut s'approvisionner directement au filtre, y conduire un tuyau d'amenée et ainsi desservir les résidents de la paroisse.

Si un tel projet venait à se réaliser, la cité serait dans l'obligation de faire des déboursés de $250,000. Par contre, la ville pourrait profiter de ce conduit principal pour alimenter les résidents des rangs St-Paul et St-Joseph, partie nouvellement annexée.

La paroisse voudrait que la ville lui garantisse l'utilisation de 2,000,000 de gallons d'eau.

La capacité du filtre municipal a été portée à 7,000,000 de gallons. Il pourrait ainsi suffire pour le moment aux deux municipalités.

Rôle du J. Commerce

St-Félicien — (D.N.C.) — Les Chambres de Commerce des Jeunes sont les organismes par excellence pour la formation intellectuelle et personnelle du jeune homme, et lui aident à préparer son avenir. C'est ce que disait M. Denis Voyer, de Joliette, vice-président provincial du J.C. lors d'une conférence qu'il prononçait à l'occasion de la réunion régionale des Chambres du Lac-St-Jean tenue récemment à St-Félicien.

PIERRE BEAULIEU, O.D.
Bureau: 529 Est, boul. Charest — Tél.: 3-1008 — Rés.: 7-9049
Opticien-manufacturier
VERRES CORRECTEURS, LUNETTES

EXAMEN DE LA VUE
Dr Marcel Massicotte
OPTOMETRISTE
869, St-Joseph est, Québec Tél. : LA 2-2556
AVIS : Bureau fermé le samedi après-midi.

Docteur REMY BEAULIEU, o.d.
OPTOMETRISTE
Toujours au même endroit vis-à-vis du carré Jacques-Cartier
363 de la Couronne — Tél. : LA 4-2413
Jour 9h. a.m. à 5h. 30 p.m. — Soir, sur rendez-vous.
Samedi 9h. a.m. et 12h. 30 p.m.
Examen de la vue — Lunettes — Rééducation visuelle

"Avec Germain c'est SUR"
Pour échanger, vendre ou acheter une maison, consultez...
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
Yves GERMAIN
321, rue St-Paul, LA 5-4866

Manoir St-Castin
Lac Beauport
Nos **DINERS** GASTRONOMIQUES pour
NOEL - JOUR DE L'AN et VEILLE DU JOUR DE L'AN



NOEL Menu gastronomique pour le déjeuner et le diner, (le couvert $4.00 plus taxe)
JOUR DE L'AN Réunissez votre famille autour d'une table magnifiquement garnie avec un menu d'une qualité indiscutable. (le couvert $4.00 plus taxe)
VEILLE DU JOUR DE L'AN
31 DECEMBRE
DINER DANSANT
Service à partir de 8h. 30. Tous les convives à table pour 9 heures.
ORCHESTRE DE 9h. A LA FERMETURE
Nombre d'invités limité
Réservez le plus tôt possible
$7.00 Le Couvert plus taxe
VI 9-4461



DU TRAVAIL TOUTE L'ANNÉE dans les EMPLOIS D'HIVER

OUVERT
CE SOIR - MARDI et MERCREDI
JUSQU'A 9 H. 30
FERME LE LENDEMAIN DE NOEL
Terreau & Racine Ltée
196 RUE ST-PAUL — QUEBEC
TEL.: LA 4-5181
STATIONNEMENT GRATUIT A L'INTENTION DE NOS CLIENTS

Dr Marcel Tremblay, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
Bureau ouvert tous les jours
Bureau tous les soirs sur rendez-vous
973, 3e Avenue. Tél.: LA 4-2869

FOURNIER & MONAST
AVOCATS
Geo.-René Fournier, C.R.
André Monast, L.L.L.
Edifice Price - Tél.: LA 2-1531
65, rue Ste-Anne, Québec

LEO FAGUY
C. D'A. A.
Assurances générales
FEU — VIE
AUTOMOBILE — Etc.
NOUVELLE ADRESSE
466, de la Couronne
Chambre 308
BUREAU: LA 4-6863
RES.: MA 3-2743

VENDEUR DU MOIS
chez
Montcalm Automobiles



M. ROLAND LEFAIVRE
Votre garage de confiance Montcalm Automobiles a le plaisir d'aviser sa nombreuse clientèle que M. R. LEFAIVRE s'est classé le meilleur vendeur pour le mois de novembre. Nos félicitations. Il profite de l'occasion pour formuler ses meilleurs voeux de Joyeux Noël et de Bonne Année à tous.

CADEAUX pour HOMMES
Un merveilleux
Radio d'auto PHILIPS à transistor
59.95
COMPRENANT L'ANTENNE ET L'INSTALLATION DANS LE TABLEAU DE BORD
PLAN MISE DE COTE
DROLET et FRERE ENR.
495, CARON - LA 3-7224

PENSEZ DES MAINTENANT A VOTRE REVEILLON DE NOEL



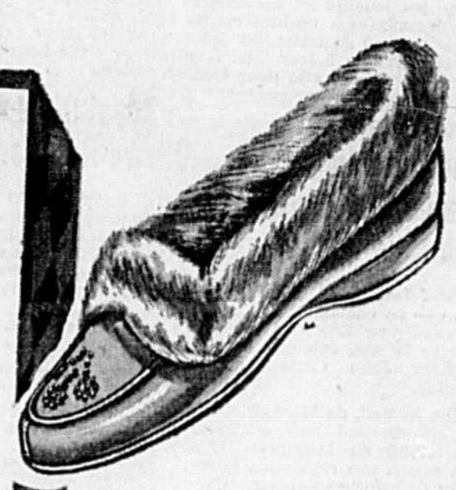
Un **Jambon braisé** BARDOU
régalera vos invités
Une spécialité de la maison. — Essayez-le.
TOURTIERE PUR PORC
Bardou & Fils Ltée
1040 Ave Cartier — LA 5-8135
48½ rue Couillard — LA 2-7094
LE MAGASIN D'ALIMENTATION LE PLUS COMPLET A QUEBEC

ELLE GAGNE $100.00



Mlle Monique Bédard
940, ave. des Erables, Québec
gagne $100.00 au populaire concours de J. B. Laliberté Ltée. Vous aussi pouvez gagner $100. C'est facile ! Faites vos achats des fêtes au magasin du juste milieu et déposez vos factures (ou un fac-similé raisonnable) dans la boite chanceuse au rez-de-chaussée, en y inscrivant vos nom, adresse et no de téléphone. Une personne gagnante est choisie chaque jour de décembre jusqu'à Noël. Magasinez donc chez J. B. Laliberté et tentez votre chance!

DERNIERE CHANCE avant Noël
pour participer à notre
VENTE CADEAU



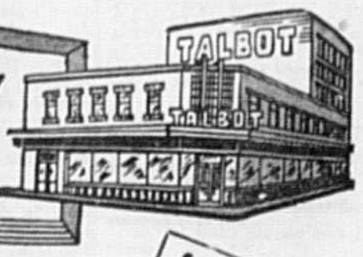
Pantoufles en cuir avec fourrure
Pantoufles en cuir (elk) avec fourrure. Semelles coussinées. Une multitude de couleurs : rouge, rose, blanc, noir, etc., etc.
Pointures : Pour dames : 4 à 9 — Fillettes : 11 à 3 — Enfants: 5 à 10
VALEUR REELLE JUSQU'A 1.99
Un véritable PRIX CADEAU
.69
Par la poste 0.90
C.O.D. ET MANDATS-POSTE ACCEPTES — S.V.P. N'ENVOYEZ PAS DE CHEQUES

A NOEL
servez à vos invités des
Pâtisseries françaises
de chez
BARDOU



PETITS GATEAUX A LA DOUZAINE, BUCHES, SABOTS, BOMBES AU RHUM et au COGNAC, SAVARIN, ST-HONORE, CHARLOTTE RUSSE, BABAS AU RHUM, etc,
VARIETE DE PAINS
CUITS SUR LA SOLE, PAINS DE SEIGLE, etc. —
Pour un meilleur service, commandez de bonne heure
Bardou & Fils Ltée
1040 Ave Cartier — LA 5-8135
48½ rue Couillard — LA 2-7094
LE MAGASIN D'ALIMENTATION LE PLUS COMPLET

MAGASIN Talbot



897 est, rue St-Joseph, Québec. Tél. : LA 2-1565
Voisin du parc de stationnement de la Place Jean-Talon
Coin St-Roch SEULEMENT
Heures d'affaires : Ouvert le soir jusqu'à 10 heures, lundi, mardi et mercredi. Jeudi fermeture à 6 heures P.M.

Gary Collins compte 3 buts—Millar bat Worsley 6-4

Une belle victoire pour l'équipe des As sur les Indiens - 9e gain du Québec - 9e échec du Springfield

Le premier tour du chapeau par un joueur du club local cette saison – Les visiteurs sont toujours dangereux – Ils se rallient à 5 à 1

(Par L.-A. FRENETTE)

La neuvième victoire des As de Québec dans la Ligue Américaine a été brillamment gagnée au cours de la partie d'hier au Colisée au compte de 6 à 4 sur les meneurs du circuit Canning, les Indiens de Springfield qui ont encaissé leur dixième défaite seulement. Ce fut l'occasion pour les nôtres de renverser les rôles. En effet, Gary Collins et Al Millar brillèrent du plus vif éclat. Le premier se mérita les honneurs du meilleur compteur de la partie de façon spectaculaire en exécutant le tour du chapeau. Aucun joueur des As n'avait réussi cet exploit à date et la chose est d'autant plus remarquable que deux des trois buts furent réussis contre un cerbère de la trempe de Gump Worsley que 6,318 amateurs voulaient voir au travail à Québec. De plus, dans le duel entre Worsley et Millar, c'est le cerbere québecois qui l'emporta, prenant même une avance de 4 à 0 sur le redoutable souffre-douleur de Phil Watson, qui encaissa son troisième échec en onze joutes sous les couleurs des Indiens. Le triomphe de Millar ne fut pas décisif, mais il retourna tout de même plus de lancers que son rival pour mériter le gain réel par 5 à 4, Worsley n'étant pas dans les filets pour le sixième point des As. En plus de Collins, les autres compteurs des As furent Obie O'Brien, un, et Jackie Leclair, deux, son second s'avérant nécessaire pour la victoire. Toutefois, le troisième but de Collins scella le compte 6 à 4 alors que Pat Egan, de concert avec Eddie Shore retira son cerbère, ce qui enleva toutes chances au Springfield de continuer un superbe ralliement à la dernière période. Les As avaient détenu la haute main dans la partie par 1 à 0 au premier engagement, conservant les devants 3-0 au deuxième vingt. A la dernière session, le Springfield compta quatre buts contre trois pour les As.

Dans le camp des Indiens quatre compteurs se partagèrent les buts, Art Stratton, Harry Pidhirny et Don Cherry. En plus de ses trois buts, Collins récolta une assistance. Dans ce dernier domaine, Chuck Blair réussit trois aides et Georges Roy, deux.

La prochaine joute locale, la dernière en 1959, aura lieu dès demain soir à 8h. 30 et un autre duel est prévu entre Millar et Worsley.

Ce n'était pas une petite tâche de vaincre la solide équipe de Shore qui possède des joueurs pour renouveler deux lignes complètes et que l'on calcule en plusieurs milieux capable de figurer dans la Ligue Nationale avec ses vedettes dont la majorité y ont fait un séjour plus ou moins prolongé, y compris le cerbère Worsley, un gardien des Rangers pendant cinq saisons complètes et une demi-saison en plus de tout le début de cette année à venir jusqu'au 25 novembre, date où ce gardien expérimenté a joué la première de sa série de 11 parties. Les as n'ont pas eu peur du travail qui leur incombait et ont abattu de la bonne besogne dans tous les départements. Dès les premières secondes, O'Brien était volé par Worsley mais au quatrième lancer, Gump était rapidement roulé en une minute et dix secondes de jeu, Jackie Leclair faisant ricocher un boulet de Gerry Glaude. Ce dernier bouscula tout le monde à la première période, amortissant tous les rivaux. Rien plus, il s'arrêta si durement sur Noel Price que cette défense ne put jamais revenir à l'attaque et pas même à la défense, obligé de se retirer du jeu à la suite d'un bleu au genou. Les Indiens avaient joué la veille et cela sembla les ralentir un peu à l'attaque. Comme les As fonçaient régulièrement dans la zone ennemie, le Springfield dut jouer défensivement. C'est Harry Pidhirny qui rata la meilleure chance à la 8e minute sur une passe de Smith à l'embouchure des buts. L'arbitre Farelli distribua des punitions pour des jambettes, ce qui favorisa le jeu défensif. A un moment Harvey pénétra dans la zone du Springfield à la recherche du disque qu'il ne devait pas toucher pour éviter qu'une mise au jeu se fasse près de Millar. Il ne fit qu'une feinte et le juge de ligne Len Corriveau s'avisa de siffler une fraction de seconde trop rapidement. La rondelle fut ainsi mise au jeu à la ligne bleue des Indiens, les As gagnant une quinzaine de verges. Il y eut de l'exitation vers la fin de la période quand Leclair passa à Glaude au lieu de lancer en passant devant Worsley. Glaude qui avait participé à l'attaque ne décocha qu'un faible coup que Worsley put bloquer. Millar se signala contre MacDonald sur un coup de près, à demi-caché de l'ancienne étoile des Rangers. Les As avaient le dessus par 10 lancers contre huit.

DEUX BUTS DE COLLINS

Millar sauva la situation au début du 2e vingt contre le trio des compteurs, Floyd Smith - Stratton - Pidhirny. La défense Kent Douglas y alla aussi d'un dangereux boulet, mais les As se ry Collins fendit le coeur des Inraplombèrent rapidement et le joueur aux verres de contact, Gadiens de deux coups de tomahawk au cours de deux ouvertures. Pour le premier but, Georges Roy commença l'attaque avec une passe à Blair et ce dernier y alla d'un long lancer à sa gauche et Collins capta la rondelle en vitesse pour augmenter sa rapidité et dépasser tous ses rivaux en traversant la ligne bleue ennemie. Une grande feinte déplaça Worsley et ce fut un lancer précis sur la droite de Worsley. Jim Anderson, l'homme de confiance de Shore, décocha un haut lancer qui rebondit sur l'épaule de Millar. Ce dernier se retourna pour ôter le disque qui frappait la barre du centre de la cage. Ce n'est qu'une fois que la rondelle fut sur la glace que le cerbère put metrte la main dessus. Les Indiens continuèrent à exercer une pression et Millar sauva contre McCreary qui jouait avec le grand Olson et le jeune mais solide Brian Kilrea. Les Indiens furent cependant roulés dans la zone centrale. Robertson fit lever le disque qui passa entre deux rivaux et Collins parut résitant quand il se vit en position pour saisir le disque alors qu'il n'y avait personne entre lui et Worsley. Une autre course très rapide fut déclenché par Collins et une autre feinte adroite prit le cerbère en défaut. Tirant de l'arrière 3-0, les Indiens exercèrent encore une pression mais Millar et les défenses libérèrent leur zone. Millar ayant été invincible sur près d'une quinzaine de lancers de tous les angles, Worsley étant déjoué deux fois sur huit lancers.

PERIODE DE 7 BUTS

Après une aussi belle tenue des As, la victoire semblait assurée avec une avance de 3 à 0 au début du dernier engagement, mais l'histoire prouva qu'il fallait plus de points pour gagner. Les Indiens jouèrent davantage à l'attaque, délaissant quelque peu Worsley comme au cours de la 2e période. Ce jeu vint près de leur rapporter une égalité. En effet, le ralliement du Springfield rapporta quatre buts à leurs auteurs tandis que les As conservaient cependant toujours les devants en ajoutant trois points. Al Millar qui méritait un blanchissage ne put tout arrêter dans l'avalanche de 18 rondelles. Worsley en laissa passer trois sur huit essais des As. Myron Stankiewicz qui était de retour au jeu après une absence d'un mois permit au pilote Toupin d'avoir recours à ses trois lignes régulières du début de la saison, ce qui enleva la tension qui aurait pu se produire sur l'équipe. Toutefois Stankiewicz se força une jambe dans une mise en échec dans la clôture. Il dut se retirer momentanément et Georges Roy le remplaça à l'attaque. Le compte fut porté 4 à 0 quand Collins fonça dans la zone des Indiens, passa à Blair qui retourna le disque à O'Brien posté devant Worsley. Ce dernier n'eut pas le temps de faire un petit geste que la rondelle était dans la cage. Un long lancer de Smith devait prendre les As en défaut. Millar bloqua difficilement et le disque se perdit derrière la cage pour revenir à l'avant alors que les As bataillaient en groupe derrière les filets. Stratton eut tout le temps voulu pour décocher un boulet une fraction de seconde après que Millar se retournait pour lui faire face. Leclair redonna courage au Québec quand Georges Roy se mérita une 2e assistance avec une passe parfaite à Leclair, seul devant Worsley. Un coup de patin et un solide lancer très bas trompa Worsley, portant le compte 5 à 1. Les Indiens ne se découragèrent pas. En seize secondes, le Springfield enfilait deux buts. Bob Sweeney fit dévier un lancer endessous d'une jambière de Millar. Une série de passes permit à Pidhirny de loger le disque dans un coin de la cage à une hauteur de deux pieds. Les As revinrent à la charge et le jeu sensationnel se déroula près de la cage de Worsley qui fut assailli de tous les côtés. Barlow manqua un filet ouvert, la rondelle frappant le poteau mais retournant au jeu sans bifurquer dans la cage Leclair eut une ouverture amis Worsley obligea le centre des As à lancer si près d'un coin que le disque passa à côté du poteau. Le trio Harvey - Cossette - Stankiewicz maintint le disque pendant plus d'une minute près des filets du Springfield, la rondelle revenant rouler en faveur des As. Le Springfield ajouta un quatrième point grâce à Don Cherry, à la suite d'une mêlée et les Indiens ne tiraient plus de l'arrière que par 5 à 4 à la 16e minute. Le Québec reprit son aplomb en sortant la rondelle de sa zone alors que précédemment, on avait oublié ce détail important qui laissait les Indiens dans sa zone. Egan n'y tint plus quand une mise au jeu fut faite dans un coin près de Millar. Worsley laissa sa place pour un joueur d'avant, mais la stratégie s'avéra désastreuse. Bédard commença une attaque au début de la zone centrale le long de la clôture. Il passa à Blair qui fonça sur une défense puis le disque parvint à Collins qui ne manqua pas la cage déserte avec un boulet d'une quinzaine de pieds, complétant son tour du chapeau et obligeant Worsley à revenir au jeu pour compléter la partie qui resta entre les mains des As au compte de 6 à 4.

ALIGNEMENTS

Springfield — Buts : Worsley; défenses : McCord, Douglas, Cushenan, Cherry; avants : Stratton, Pidhirny, Cline, Anderson, McCreary, Sweeney, Smith, Kilrea, MacDonald, Olson.

Québec — Buts : Millar; défenses : Glaude, Bédard, Roy, Robertson, Guimond, Brassard; avants : Leclair, Harvey, Stankiewicz, Collins, Barlow, O Brien, Cossette, Blair, Corcoran.

Arbitre : Lou Farelli; lignes : Len Corriveau, Florent Roy.

SOMMAIRE

Première période

1—Québec, Leclair (Glaude) 1.19.
Punitions : Douglas 9.08, Cossette 10.04, Robertson 13.28.

Deuxième période

2—Québec, Collins (Blair, Roy) 4.53
3—Québec, Collins (Robertson) 17.16.
Punitions : Corcoran 5.55, 19.42.

Troisième période

4—Québec, O'Brien (Blair, Collins) 5.05
5—Springfield, Stratton (Smith, Pidhirny) 5.39
6—Québec, Leclair (Roy) 7.09
7—Springfield, Sweeney (Douglas, Cherry) 9.57
8—Springfield, Pidhirny (Smith, Stratton) 10.15
9—Springfield, Cherry (Stratton, Pidhirny) 15.55
10—Québec, Collins (Blair, Bédard) 19.36.
Aucune punition.

Arrêts :

Worsley	9	6	5—20
Millar	8	14	14—36

Pun.: Pulford, Pilote 0.23, Brewer 2.59, St-Laurent 3.55, Baun 6.56, Nesterenko 8.45 et 11.44, Stanley 11.44

DEUXIEME PERIODE

1—Chicago, Wharram, (Mikita, Lindsay) 4.35
2—Toronto, Pulford, (Stanley, Edmundson) 6.55
3—Chicago, Hull, (Hay) 7.11
4—Chicago, Hull 7.36
5—Chicago, Wharram, (Mikita, Pilote) 8.39
6—Chicago, Hull, (Hay, Balfour) 16.07
7—Chicago, Lindsay, (Mikita, St-Laurent) 17.06
8—Toronto, Armstrong, (Hampson) 17.50
9—Chicago, Pilote, (Hull, Hay) 18.51
Pun.: Hampson 0.34, Hull 10.14, Edmundson 10.14.

TROISIEME PERIODE

10—Toronto, Edmundson, (James) 10.58
11—Toronto, Mahovlich, (Harris, Ehman) 16.41
Aucune punition.

ARRETS :

Chadwick	10	10	14—44
Hall	17	6	11—34

Quelques souvenirs de la 9e victoire des As



● L'entrain et l'enthousiasme n'ont pas fait défaut dans la joute d'hier remportée par les As de Québec aux dépens des Indiens de Springfield par 6 à 4 au Colisée local. Sur la photo du haut, c'est le sixième point de la joute, obtenu par Jackie Leclair, son second, contre Lorne Gump Worsley qui était déjoué ainsi pour la cinquième fois par un porte-couleur des As. Worsley n'a pu se faire justice devant le brio avec aquel les As ont attaqué. La photo du centre nous montre Al Millar au travail en compagnie de Georges Roy (4) qui cache son coéquipier Bob Robertson vainqueur de Brian Kilrea (17) qu'il vient de secouer rudement pour l'étendre sur la glace. Millar eut l'esprit présent durant toute la partie, n'accordant très peu de retours de lancers et se jetant souvent sur le disque pour mettre fin à de dangereuses attaques des Indiens. Photo du bas, Obie O'Brien et Jackie Leclair marquent le tour du chapeau en présentant à Gary Collins son propre chapeau. (Photo l'"Action Catholique", Roger Bédard).

ÉCHOS du Sport

(PAR L.-A. FRENETTE)

IL FAUT JOUER AVEC OPTIMISTE

Dans notre chronique de samedi dernier nous avons appuyé sur l'importance pour les As de Québec de jouer sans inquiétude dans la ligue Américaine, ayant tout à gagner et rien à perdre. Le résultat ne s'est pas fait attendre et ce fut la meilleure performance non seulement par un joueur, Gary Collins qui réussit un tour du chapeau et cela contre un excellent cerbère, Gump Worsley, mais aussi par tous les membres de l'equipe qui ont mis l'épaule à la roue. Jackie Leclair, pour un, à l'attaque, y alla d'une paire de buts pour la troisième fois cette saison, sauf erreur. Obie O'Brien qui clairsème ses buts, en a obtenu un. A la défensive, Al Millar en a surpris plusieurs en gagnant son marathon contre Worsley. A part quelques minutes fatiguantes dans la dernière période, les défenses assurèrent une protection plus que suffisante à Millar. On joua avec entrain et le seul trio qui n'a pas obtenu de but, en méritait au moins une couple. Cossette, Harvey et Stankiewicz ont fourni des passes pendant plusieurs moments excitants, surtout à la dernière période.

COLLINS SE FAIT VALOIR

Si l'on craignait que Gary Collins ne rapporte pas le prix qu'il a coûté, soit $12,000, il a prouvé hier qu'il valait son pesant d'or. D'ailleurs Collins a l'expérience de la ligue Américaine. Ses trois buts justifient la confiance que les As ont mis en lui. Quand nous l'avons rencontré après la joute, Gary remettait dans son étui ses verres de contact "avec lesquels" il a déjoué deux fois sur trois le cerbère Worsley. C'était la première fois qu'il portait ses nouveaux verres. Les amateurs savaient déjà que Collins est un patineur infatigable et très rapide. Il a prouvé de plus qu'il était un maître incontestable devant les filets. Malgré une grande vitesse, il a exécuté des feintes sans perdre le disque pour le loger dans la cage.

WORSLEY NOUS A TROMPE

Nous regrettons un peu d'avoir fait tant de publicité à Gump Worsley en vue de la joute de dimanche. Ce n'était surement pas un Worsley en parfaite condition. Il a été déjoué habilement et facilement dans les quatre premiers points des As et il n'a pu fermer la porte par la suite, Jackie Leclair lui enfilant un cinquième but qui fut la marge nécessaire pour garder la confiance dans l'équipe des As. Sans aucun doute que la prochaine partie, mardi, se passera à la satisfaction de Worsley qui n'a pas goûté sa première visite à Québec dans les filets du Springfield. Nous regrettons aussi d'avoir déjà écrit que Millar et Dechêne n'étaient pas des Worsley. Hier, Millar était tellement dans la partie qu'il mit fin aux plus belles attaques des Indiens pour l'une de ses meilleures joutes bien qu'il fut déjoué à quatre reprises. La confiance doit renaître dans le camp des As qui n'ont plus qu'une victoire à enregistrer pour faire mentir des Montrealais qui déclarèrent que les As ne remporteraient pas dix triomphes dans la ligue Américaine à leur première année. D'ailleurs, les As ont tout de même accumulé 20 points grâce à deux parties nulles.

LA RECONNAISSANCE

L'hon. Gérald Martineau et le pilote Jack Toupin étaient enthousiastes après la victoire pour plusieurs raisons dont l'une, nous signalait le président honoraire, était la reconnaissance spontanée des joueurs envers leur pilote et leur entraineur. Dans son boniment, le capitaine Gerry Glaude declara, en remettant une belle valise de voyage à Toupin, que les joueurs lui accordaient ce cadeau pour cette année et les années à venir. C'est un signe qu'il n'y a pas de mésentente, au contraire, les joueurs "votant" pour garder longtemps Toupin à leur tête. L'entraineur René Lacasse a reçu une montre-bracelet pour être en "temps".

HOCKEY

HIER

Ligue AMERICAINE
Rochester 4, Buffalo 6
Hershey 2, Providence 3
Springfield 4, Québec 6
Ligue NATIONALE
Montréal 5, New-York 6
Toronto 4, Chicago 7
Détroit 4, Boston 2
Ligue de l'EST
Montréal 4, Hull-Ottawa 3
Ligue INTERMEDIAIRE
St-Jean, I.O., 3, 2e Coln. Int. 5
St-Sauveur 4, St-Pascal 11
Ligue de l'OUEST
Calgary 3, Winnipeg 5
Ligue SENIOR "A" OHA
Whitby 1, Windsor 6
Ligue JUNIOR Saskatchewan
Régina 2, Flin-Flon 3
Ligue JUNIOR Manitoba
Winnipeg 5, St-Boniface 3
Trophée LAURIER
Barrie (OHA) 2, Brockville (M.) 4
Partie hors-concours
Lachine (M.) 9, Cornwall (Ott.) 0
Ligue JUNIOR "A" OHA
Guelph 3, Marlboros 8
St. Catharines 2, St. Michael's 2
Ligue de l'EST DES E.-U.
New-Haven 6, Clinton 1
Philadelphie 5, Johnston 2
Charlotte 6, New-York 4
Ligue INTERNATIONALE
Milwaukee 11, Toledo 5
Ligue METROPOLITAINE
Sorel 2, St-Jérôme 4
Verdun 9, Pointe-aux-Trembles 1

SAMEDI

Ligue AMERICAINE
Rochester 5, Cleveland 7
Buffalo 4, Hershey 4
Providence 3, Springfield 7
Ligue NATIONALE
New-York 3, Montréal 5
Détroit 2, Toronto 4
Ligue de l'EST
Trois-Rivières 4, Kingston 2
Ligue SENIOR N.-Ecosse
Windsor 3, Amherst 4
Ligue SENIOR Cap-Breton
North Sydney 0, Glace Bay 6
Ligue JUNIOR
Lévis 6, As Jrs 3
Anc.-Lorette 3, Montcalm 5
Ligue SENIOR "A" OHA
Chatham 6, Kitchener 1
Windsor 6, Whitby 4
Ligue JUNIOR "A" OHA
St. Michael's 1, St. Catharines 6
Ligue de l'EST DES E.-U.
New-York 4, New-Haven 2
Ligue INTERNATIONALE
Fort Wayne 4, Toledo 1
Louisville 0, Omaha 2
Milwaukee 1, Indianapolis 4

AUJOURD'HUI

Ligue AMERICAINE
Aucune joute.
Ligue NATIONALE
Aucune joute.
Ligue de l'EST
Aucune joute.
Ligue PROGRESSION
Bulldogs vs Castors
Aigles vs Loups
Ligue INTERMEDIAIRE "C"
2e Coln. Int. vs Patro Qué.-Ouest
Loretteville vs Giffard
N.-D.-de-Pitié vs St-Pascal

LES CLASSEMENTS

Ligue AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Springfield	31	20	9	2	136	95	42
Providence	34	19	15	0	119	112	38
Rochester	27	15	11	1	109	86	31
Buffalo	29	13	13	3	95	116	29
Hershey	32	11	17	4	87	94	26
Cleveland	27	11	12	4	101	90	26
Québec	32	9	21	2	75	135	20

Ligue NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	32	19	6	7	115	73	45
Détroit	32	16	9	7	86	77	39
Toronto	31	14	11	6	80	89	34
Boston	32	10	17	5	100	118	25
Chicago	31	8	16	7	83	89	23
New-York	30	8	16	6	93	113	22

Ligue de l'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Sudbury	30	18	10	2	134	117	38
Hull-Ottawa	32	14	12	6	113	110	34
Royal	31	13	12	6	100	92	32
Tr.-Rivières	31	13	14	4	98	95	30
Kingston	30	11	16	3	125	133	25
S. Ste-Marie	30	11	16	3	98	121	25

Ligue INTERMEDIAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
2e Coln. Int.	15	11	3	1	88	45	23
St-Pascal	14	10	3	1	76	46	21
St-Sauveur	14	3	10	1	47	93	7
St-Jean, I.O.	13	2	10	1	52	74	5

Ligue JUNIOR

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Anc.-Lorette	15	8	5	2	60	51	18
Montcalm	15	6	4	5	54	45	16
As Jrs	15	5	8	2	39	52	12
Lévis	15	6	7	2	43	47	14

Ligue INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
x-Laval	3	2	1	0	18	15	6
Toronto	2	2	0	0	15	3	4
Queen's	2	1	1	0	13	12	4
Montréal	1	0	1	0	0	8	0
McGill	2	0	2	0	6	14	0

x-victoire de 4 pts contre Queen's.

BROCKVILLE, Ont. (P.C.) — Les Canadiens de Brockville ont défait samedi les Flyers de Barrie au compte de 4-2, dans une joute des séries pour le trophée Laurier.

La championne canadienne de gymnastique quittera bientôt le célibat

EAST LANDING, Michigan — (P.A.) — La championne gymnaste canadienne Ernestine Russell, âgée de 20 ans, épousera samedi prochain John Carter, d'East Landing.

Mlle Russell, de Windsor, Ont., est actuellement aux études à l'Université du Michigan. Elle s'est acquis une réputation internationale comme gymnaste. Carter, un ancien joueur de baseball à l'Université du Michigan, est instituteur et instructeur à Flint, Michigan.

La cérémonie du mariage aura lieu au centre des étudiants St-John, à l'Université du Michigan.

Le Royal triomphe du Ottawa-Hull par 4 à 3

HULL, Qué. (P.C.) — Le Royal de Montréal l'a emporté hier au compte de 4-3 sur les Canadiens d'Ottawa-Hull, dans une enlevante joute de la ligue de hockey professionnelle de l'est.

Première période

1—Montréal, Mantha (Brunet, Mosdell) 4.35
2—Montréal, Mosdell (Mantha, Sutherland) 11.02.
Punitions : Mosdell 0.55, Picard 4.26, Mosdell 5.52, Gauthier 9.59, Courcy 13.41, Sutherland 15.26.

Deuxième période

3—H.O., Ellett (Chiarelli, Annable) 3.28
4—Montréal, Denis (Burchell, Sawacki) 12.35
5—H.-O., Chiarelli 17.00.
Punitions : Mantha 4.47, Black 8.10, Longarini 8.10, Sarazin 18.

Troisième période

6—Montréal, Mantha 6.32
7—H.-O., Gilles Tremblay (Ellet, Courcy) 17.14
Punitions : Longarini 5.21, Denis 15.25.

Le Lévis a raison des As juniors 6-3 et Montcalm bat Castors 5-3

(Par L.-A. Frenette)

Les surprises ont continué à abonder dans la ligue Junior de hockey au Colisée samedi quand le Montcalm a eu raison des meneurs, les Castors de l'Ancienne-Lorette par 5 à 3 et que les Optimistes de Lévis ont remporté un deuxieme gain consécutif mettant ainsi fin à leur précédente série de défaites, battant les As juniors par 6 à 3. Par suite de ces résultats, le Montcalm s'est rapproché à deux points de son adversaire tandis que le Lévis a brisé l'égalité qui existait depuis plusieurs semaines et occupe maintenant seul le troisième rang, reléguant les As au quatrième échelon. Le prochain programme aura lieu vendredi dans l'après-midi de Noël.

En une période et demie, le Lévis s'assura pratiquement la victoire avec une avance de 3 à 0 sur des buts de Paquet et Lippé, ce dernier se faisant valoir avec deux points après avoir contribué au premier. Lippé, une défense bien connue au Baronet, l'an dernier, transformé en joueur d'attaque par le pilote Roland Nadeau, a donné son rendement chez les avants, accumulant deux autres points par la suite. Pour conserver cette victoire, le cerbère Roger Lepire fit le reste aidé de ses défenses. En plus des quatre buts de Lippé et du point de J.-Yvon Paquet, le bel athlète J.-Thomas Gagnon y alla du dernier point de la joute. Paquet se signala avec trois aides. Dans le camp des As juniors, les buts furent partagés entre P. et Serge Noël et Bob Régis. Le Lévis prit les devants 1-0 puis 4-1 grâce au tour du chapeau de Lippé. A la dernière période, les deux clubs obtenaient chacun deux buts pour compléter le pointage à 6-3.

Dans la seconde joute, ce n'est qu'à la dernière minute que le sort se décida, le Montcalm comptant deux buts en neuf secondes, à 19.45 et 19.54 pour briser l'égalité de 3 à 3 obtenue par les Castors avec un but de Larose à 16.39. Jusque-là, le Montcalm avait égalisé 1-1 au premier vingt, puis détenu les devants 3-1 et 3-2 dans la deuxième période avant la fin dramatique de la dernière minute de jeu. Un seul joueur récolta deux buts, Jacques Dubé. Plourde et Rouleau se livrèrent un beau duel dans leur cage respective. Bureau et Lafleur se chamaillèrent au deuxième vingt.

LEVIS 6 — AS JUNIORS 3
SOMMAIRE
Première période

1—Lévis: Paquet, (Lippé, Gagnon) 16:14
Punition: Poitras 12:08.

Deuxième période

2—Lévis: Lippé (Paquet) 9:30
3—Lévis: Lippé, (Gagnon, Gauthier) 11:47
4—As Jrs: P. Noël, (Paquet, Ste-Marie) 14:16
5—Lévis: Lippé (seul) 15:58
Punitions: Ruelland 1:11, Couture 13:47.

Troisième période

6—Lévis: Lippé (Paquet) 3:59
7—As Jrs: S. Noël, (Ste-Marie, Paquet) 9:37
8—As Jrs: Régis, (P. Noël, Grenier) 13:52
9—Lévis: Gagnon (Paquet) 16:05
Punition: Farrell 15:26.

—X—X—X—

ANC.-LORETTE 3 — MONTCALM 5
Première période

1—Castors: Chouinard, (Bazin, Lapierre) 2:32
2—Montcalm: Lavoie, (Couture, Dolbec) 7:15
Punition: St-Hilaire 5:33.

Deuxième période

3—Montcalm: Gilbert (seul) 2:58
4—Montcalm: Laliberté, (Dolbec) 15:47
5—Castors: Dubois (Lachance) 17:33
Punitions: Laliberté 6:08, Bureau (mineure et maj.) 9:54, Lafleur (min. et maj.) 9:54.

Troisième période

6—Castors: Larose, (Bazin, St-Hilaire) 16:39
7—Montcalm: Dubé (seul) 19:45
8—Montcalm: Dubé, (Couture, G. Noël) 19:54
Punition: Dionne 8:53.

LA HAVANE. — Paul Diaz, 158½ livres, de La Havane, a défait aux points Bernie Stone, 163 livres, de Halifax, N.-E., en 10 rondes.

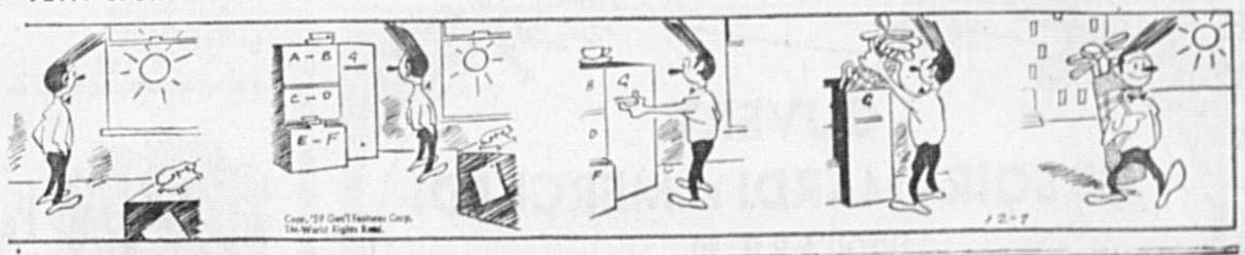
—X—X—

MANILLE. — Bobby Gray, 126 livres, de Stockton, Californie, a défait par k.o. Arab Junior, 124½ livres, de Manille, en 1 ronde.

COLISÉE
Tél.: LA 5-9979 - LA 5-5129
LIGUE AMERICAINE
MARDI
8h. 30 P.M.
★ SPRINGFIELD ★
— VS —
★ AS de QUEBEC ★
• RES. : Loges $3.00
Mezz. (4 Prem. R.) $2.50
(4. Dern. R.) $2.00
Balcon $1.60
• ADM. GEN : "Millionnaires" Adul. $1.00 — Enf. 50c
• Debout: Loges $3.00, Mezz. $2.00 (Taxe de ch. de service incl.)
Billets de SAISON et Billets LIBRES dans Dépôts suivants jusqu'à 1h., MARDI; au COLISEE jusqu'à 5h.. Contrôle ouvert à 7h. MARDI SOIR.
—Pharmacie Guertin, 1400, 4e Rue
—Tabagie Gravel, Angle 3e Ave & 4e Rue
—Henri Gagnon, 56, Côte du Palais
—Tabagie Bourlamaque, 1180, Bourlamaque
—Citadel Sporting Goods, 313, Ste-Thérèse
—Pharmacie Soucy, 369, de la Couronne
—Côté Sporting Goods Inc. 878 est, St-Joseph
—Buffet L.-P. Demers, 901 O. St-Cyrille
—Tabagie Charlesbourg, 73, 1ère Avenue
—Marcel Daigle, 190, Marie de l'Incarnation
—Traverse de Lévis Marché Champlain
—Buffet ONCLE ARTHUR, 6½, avenue Royale, Giffard

DÉBOSSAGE PEINTURE REMORQUAGE
C'EST NOTRE AFFAIRE
ASSURANCE FEU & VOL
L.-P. BEAULIEU AUTO INC.
LE PLUS IMPORTANT DU GENRE
15 BOUL. HENRI BOURASSA - QUÉBEC.

PETIT SPORT — par Ronson



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



Les Rangers se vengent des Canadiens au Garden

Le club de la métropole américaine parvient à vaincre l'équipe de Toe Blake par 6 à 5 devant 16,000 grâce à un ralliement de 4 buts dans la troisième période – 4e victoire en cinq joutes – Le Canadien avait triomphé, samedi, par 5 à 3

NEW-YORK (P.C.) — Les Rangers de New-York ont effectué un sensationnel ralliement de quatre buts en 3e période pour vaincre, hier soir, les Canadiens de Montréal au compte de 6-5 dans une partie de la ligue Nationale disputée devant près de 16,000 personnes.

Les Canadiens, détenteurs de la première position dans le classement, avaient pris une avance de 4-2 dans le deuxième vingt, mais des buts de Ken Schinkel, Brian Cullen et Larry Popein ont renversé cette avance. Schinkel a commencé la débâcle pour les Canadiens, déjouant Jacques Plante à 1.24 de la troisième période, sur des passes de John Hanna et de Cullen. Popein compta à nouveau à 2.07, avec l'aide de Cullen et de Schinkel et ce but porta le compte à 4-4.

Cullen, sur des assistances de Popein et Schinkel, donna aux Rangers une avance de 5-4 à 5.23 et le capitaine Larry Sullivan enfila ce qui devait être le but décisif à 14.48.

Punition profitable

Les Rangers étaient alors eux-mêmes à court d'un homme.

Andy Bathgate était au banc des punitions pour avoir fait trébucher un adversaire. Andy Hebenton mit son bâton sur le disque qu'il passa à Sullivan. Ce dernier se trouvait tout près de Plante et n'eut aucun mal à le déjouer.

Les Canadiens firent des pieds et des mains dans les cinq dernières minutes de la joute pour réduire l'avance des Rangers. Ils eurent une certaine mesure de succès lorsqu'André Pronovost trouva le fond des filets avec un lancer de 25 pieds.

Jean Béliveau avait donné aux Canadiens une avance de 1-0 au cours d'un jeu de puissance dans la première période. Les Rangers eurent cependant tôt fait d'effacer cette avance. Ils prirent même une avance de 2-1 grâce à des buts de Dean Prentice.

Les Canadiens, grâce à un but de Dickie Moore, se remirent à égalité vers le milieu de la première période. Ils prirent leur avance de 4-2 dans le deuxième engagement grâce à des buts de Don Marshall et Ab McDonald.

Buts désalloués

Deux buts des Canadiens ont été désalloués. Marshall mit le disque dans les filets dans la 2e période, mais l'arbitre Frank Udvari décréta qu'il l'avait poussé avec son pied.

Dans la troisième période, alors que les Canadiens faisaient pression pour se remettre dans la partie, Ralph Backstrom logea lui aussi le disque derrière Marcel Paillé, mais Udvari intervint encore une fois pour décider que le jeune joueur d'avant des Canadiens avait frappé le puck dans la cage avec son bâton plus haut que les épaules.

La victoire des Rangers était leur quatrième dans leurs cinq dernières joutes. Plante a eu une dure soirée dans les filets des Canadiens, avec 38 lancers dirigés contre lui. Paillé en a eu 29.

PREMIERE PERIODE

1—Montréal, Béliveau, (Moore, H. Richard) ... 4.25
2—New-York, Prentice, (Kabel, Bathgate) ... 4.42
3—New-York, Gadsby, (Bathgate) ... 8.35
4—Montréal, Moore, (Béliveau, Geoffrion) ... 8.59
Pun.: Popein 2.59, Turner 7.51, Kabel 13.30, Pronovost 16.15

DEUXIEME PERIODE

5—Montréal, Marshall (Bonin) ... 11.25
6—Montréal, McDonald, (Langlois) ... 17.38
Pun.: Geoffrion 13.34, Shack 15.38

TROISIEME PERIODE

7—New-York, Schinkel, (Hanna, Cullen) ... 1.24
8—New-York, Popein, (Cullen, Schinkel) ... 2.07
9—New-York, Cullen, (Popein, Schinkel) ... 5.23
10—New-York, Sullivan, (Gadsby, Hebenton) ... 14.48
11—Montréal, Pronovost, (Provost, Langlois) ... 16.46
Pun.: Harvey 10.53, Bathgate 13.04

ARRETS :

Plante	12	12	14—38
Paillé	8	10	11—29

AU FORUM, samedi

MONTREAL (P.C.) — Les Canadiens de Montréal ont marqué tous leurs buts en deuxième période — deux par Ralph Backstrom —, pour vaincre samedi soir les Rangers de New-York au compte de 5-3, dans une joute de la Ligue Nationale de hockey.

La défaite des Rangers a mis fin à leur série de trois victoires consécutives et a refoulé leurs efforts pour quitter la dernière position dans le classement du circuit. La victoire des Canadiens était leur deuxième d'affilée.

Dickie Moore, Doug Harvey et Don Marshall ont été les autres compteurs des Canadiens. Harvey, qui célébrait son 35e anniversaire de naissance, a également recueilli un assist. Les Rangers ont marqué un but par période, dans cet ordre : Camille Henry, Andy Bathgate et Jim Bartlett.

Nombreuses punitions

L'arbitre Frank Udvari s'est montré sévère dès le début de la joute et a imposé dix punitions mineures à chaque équipe. Les Rangers ont marqué deux de leurs buts avec l'avantage numérique. Les Canadiens ont compté une fois avec l'avantage d'un homme.

Une foule de 13,835 personnes a vu les Rangers prendre une avance dès la troisième minute de jeu de la première période, Henry comptant sur une passe de Brian Cullen.

Moore a frappé le disque sur un retour de lancer de Jean Béliveau à 3.27 de la deuxième période et Bathgate a marqué son 13e but de la saison à 5.53, alors que Plante avait la vue partiellement obstruée.

Les Canadiens ont enfilé quatre autres buts avant la fin de cette période. Backstrom à compté à 6.13 et Harvey à 11.35, chaque fois après avoir enlevé le disque à des joueurs des Rangers dans la zone de ces derniers. Backstrom a réussi son deuxième à 11.42, sur une passe de Billy Hicke et Marshall a déjoué Marcel Paillé à 17.38, après avoir pris à l'embouchure de la cage des Rangers une passe d'Henri Richard.

Bartlett a complété le pointage à 9.12 de la troisième période, sur un lancer bas dans un coin de la cage de Jacques Plante.

Première période

1—New York, Henry (Cullen, Gadsby) ... 2.41.
Punitions : Provost 2.24, Kabel 3.41, Talbot 6.10, Bartlett 12.30, Geoffrion, Shack 17.40, Fontinato, Provost 19.12.

Deuxième période

2—Montréal ,Moore (Béliveau, Geoffrion) ... 3.27
3—New York, Bathgate (Cullen) ... 5.53
4—Montréal, Backstrom ... 6.13
5—Montréal, Harvey ... 11.35
6—Montréal, Backstrom (Hicke, Harvey) ... 14.42
7—Montréal, Marshall (H. Richard, Bonin) ... 17.38.
Punitions : Shack 2.18, Gadsby 3.48, Pronovost 5.47, Fontinato 18.38.

Troisième période

8—New York, Bartlett (Sullivan, Howell) ... 9.12.
Punitions : Bonin 3.03, Backstrom 6.21, Bownass, Turner 11.48, Shack 15.12, Moore 16.14, Hanna 19.06, Backstrom 19.19.

Arrêts :

Paillé	5	13	13—31
Plante	12	12	4—28

Les Saules gagnent à l'ouverture du hockey à Ste-Monique, hier

L'ouverture officielle des activités d'une nouvelle ligue interparoissiale eut lieu, dimanche après-midi, à la patinoire de l'O.T.J. de Sainte-Monique des Saules. Outre le club des Saules, la ligue comprend les clubs suivants: l'Ancienne-Lorette, Grand-Désert, Champigny et Sts-Martyrs-Canadiens. Le club Genest, des Saules, remporta la victoire, hier, au compte de 8 à 3, contre celui des Sts-Martyrs de Québec. Ce début d'activité a attiré de nombreux spectateurs.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait : M. l'abbé Antoine Masson, curé de Ste-Monique, qui a mis la rondelle au jeu, MM. Armand Bois, maire des Saules, Rosaire Paquet, président de l'O.T.J., Paul Poitras, président de la ligue, l'abbé Robert Poitras, aumônier de l'O.T.J. de Ste-Monique et aumônier de la ligue, Marc Roy, Yves Maranda et Réal Bertrand, i.d., directeurs de l'O.T.J. locale. Mlle Raymonde Morissette, duchesse de Laval, présente à cette manifestation profita de l'occasion pour encourager les spectateurs à se mêler aux diverses activités du Carnaval d'hiver de Québec. Ont également adressé la parole: MM. l'abbé A. Masson, Armand Bois, Yves Maranda et Réal Bertrand. M. Roger Lapointe, e.c., président de la Commission scolaire des Saules, empêché d'assister à cette ouverture, s'était excusé.

La ligue de hockey du Patronage de Lévis présentera un programme double, ce soir, à partir de 7 h. 30, sur la patinoire de cette institution. Le "Boston" rencontrera les "Canadiens" et les "Braves" joueront contre les "Bull Dogs". La deuxième joute doit débuter vers 9 heures.

Larry Regan s'est fait fracturé le nez par G. James

La victoire du Toronto, samedi, a été assombrie par la perte du centre Larry Regan et de l'ailier droit Ron Stewart, Regan a subi une fracture du nez lorsqu'il a été heurté par le disque lancé par son co-équipier Gerry James et il sera inactif pendant 10 jours. Stewart a subi une blessure à la cheville droite. Les Leafs étaient déjà sans les services des ailiers gauches Bert Olmstead et Dick Duff.

George Armstrong, Bob Baun et Gerry Ehman ont compté pour les Leafs dans la première période mais Len Lunde et la recrue Murray Oliver ont réduit l'avance à 3-2 dans la seconde période. Le joueur de défense Allan Stanley a assuré une bonne avance pour le Toronto en comptant à 17:30 de la troisième période.

Il n'y aura pas de partie avant mercredi soir dans la N.H.L. alors que les Rangers seront les hôtes des Black Hawks.

Les Bisons ont raison par 6-4 du Rochester

BUFFALO (P.A.) — Howie Glover a marqué deux buts hier soir pour jouer un rôle de premier plan dans la victoire de 6-4 que les Bisons de Buffalo ont remportée aux dépens des Américains de Rochester, dans une partie de la Ligue Américaine.

Le deuxième but de Glover égalisa le compte à 4-4 dans la 5e minute de la dernière période. Wally Hergesheimer marqua le but de la victoire cinq minutes plus tard et Pete Conacher en ajouta un autre comme bonne mesure à 16.40.



Le Père Noël a fait une halte à l'Aréna, hier après-midi



● Plus d'une centaine de jeunes orphelins de trois institutions de la vieille capitale ont assisté avec entrain au deux joutes de la Ligue Intermédiaire qui ont été disputée hier après-midi, à l'Aréna de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec, où ils avaient été conviés par les dirigeants du circuit et la direction de la patinoire. Nous en apercevons quelques-uns ici alors qu'ils passent devant le Père Noël dont les mains toujours généreuses leur tendant des friandises. Au centre de la photo on reconnait Lucien Allen, gérant de l'Aréna.

La Ligue Américaine

SAMEDI

Cleveland 7, Rochester 5

SOMMAIRE

Première période

1—Cleveland, E. Hoekstra (Bouchard, Glover) ... 3.25
2—Rochester, Ciesla (McNeil, Hannigan) ... 3.33
3—Rochester, Creighton (MacNeil, Smrke) ... 4.47
4—Rochester, Ciesla (Labrosse, Saunders) ... 7.11
5—Rochester, Labrosse (Saunders, Ciesla) ... 16 25.
Punitions : Bouchard 7.06, Hicks 16.07.

Deuxième période

6—Cleveland, Hicks (Mazur, McAvoy) ... 6.53
7—Cleveland, Needham (Hogan, Blair) ... 11.23
8—Cleveland, Labadie (Hicks, Mazur) ... 15.03.
Punitions : Ciesla 8.03, Needham et McNamara 11.35.

Troisième période

9—Cleveland, Hicks ... 6.16
10—Cleveland, E. Hoekstra (Dineen) ... 8.36
11—Cleveland, Stearns (Labadie, Glover) ... 11.08
12—Rochester, Hannigan (Ciesla, Saunders) ... 11.46.
Punitions : Creighton, Shvetz 2.51, Glover 8.55.
Arrêts :
McNamara 36 Boisvert 37

Springfield 7, Providence 3

SOMMAIRE

Première période

1—Providence, Yackel (Davis, Baluik) ... 2.32
2—Springfield, Sweeney (Cline, Cushenan) ... 9.58
3—Providence, Davis (Mickoski, Baliuk) ... 14.51
4—Springfield, Smith (Anderson, Stratton) ... 16.45
5—Springfield, Cline (Sweeney, MacDonald) ... 19.51.
Punitions : MacQueen 3.28, Yackel 7.55, D. Gherry 17.08.

Deuxième période

6—Springfield, McCreary (Olson, Kilrea) ... 0.24
7—Springfield, Stratton (McCord, Pidhirny) ... 3.12
8—Providence, Ross (Reibel) ... 15.08.
Punitions : Price 4.47, Mac Queen 7.00, Douglas 17.07, Larrivée 17.52 Price et MacQueen majeures 19.38.

Troisième période

9—Springfield, Douglas (Smith, Stratton) ... 2.47
10—Springfield, McCord, (Pidhirny, Smith) ... 19.17.
Punitions : Cushenan 14.55, Cline 16.15.
Arrêts :

Gamble	14	10	8—32
Worsley	7	9	13—29

Hershey 4, Buffalo 4

SOMMAIRE

Première période

1—Hershey, Kinasewich, (Yanosik, Solinger) ... 10.38
2—Buffalo, Glover (Mortson, Gamble) ... 11.11.
Punition : Kachur 15.42.

Deuxième période

3—Hershey, Kinasewich (Kullman, Solinger) ... 4.26
4—Buffalo, Hergesheimer (Martin, Maloney) ... 7.52.
Aucune punition.

Troisième période

5—Buffalo, Conacher (Martin, Dea) ... 9.35
6—Buffalo, Dea ... 14.47
7—Hershey, Solinger (Marshall, Laforge) ... 17.38
8—Hershey, Kullman (Yanosik, Kinasewich) ... 18.31.
Punition : Irwin, 16.33.
Période supplémentaire : aucun but.
Aucune punition.
Arrêts :

Edwards	13	8	7	5—33
Perreault	7	8	5	2—22

DIMANCHE

Buffalo 6, Rochester 4

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Buffalo, Ferguson, (Glover, Ingram) ... 11.07
2—Rochester, Nevin, (Creighton, Smrke) ... 13.35
Pun.: Ingram 8.50, 17.10

DEUXIEME PERIODE

3—Buffalo, Mortson, (Maloney, Ferguson) ... 1.14
4—Rochester, Smrke, (Creighton, Nevin) ... 2.51
5—Rochester, Migay, (Hoekstra) ... 7.01
6—Buffalo, Glover, (Gamble, Wilson) ... 19.13
Aucune punition.

TROISIEME PERIODE

7—Rochester, Smrke, (Creighton, MacNeil) ... 3.28
8—Buffalo, Glover, (Gamble Ferguson) ... 4.05
9—Buffalo, Hergesheimer, (Martin, Ferguson) ... 9.04
10—Buffalo, Conacher, (Maloney, Ingram) ... 16.04
Pun.: Mattiussi 2.24, Conacher 13.51
ARRETS :

Edwards	9	7	9—25
McNamara	6	7	9—22

Hershey 2 — Providence 3

SOMMAIRE

Première période

1—Providence: Reibel, (L. Hillman, Ross) 8:20
2—Providence: P. Panagabko, 14:41
Punitions: Elik 8:54, Hollingworth 12:08, MacQueen 12:08, Baluik 19:03, L. Hillman 19:39.

Deuxième période

3—Hershey: Marshall, (Fisher, Solinger) 1:26
Punitions: Elik et Duff 14:43.

Troisième période

4—Hershey: Fisher, (Marshall, Laforge) 1:22
Punitions: Yanosik 11:12, 19:49, Zeidel 11:32.

Période supplémentaire

5—Providence: P. Panagabko, (Larriyée, Mickoski) 2:10
Punition: Aucune.
ARRETS —

Perreault	9	11	10	0—30
Gamble	4	7	12	0—23

Au match de grosses quilles Conseil Laval vs Galerie Sportive

La rencontre amicale des quilleurs du Dr Olivier Frenette et des membres de la Galerie Sportive de Québec s'est terminée par une belle victoire des vétérans des grosses quilles. Chez les habitués de la salle des Chevaliers de Colomb, conseil Laval, François Raymond se signale avec 224 et 598 en simple et en triple. Jos Gagnon qui ne participe qu'à une partie joua 221. Le plus régulier fut Pierre Métivier avec 172, 192, 192 pour un triple de 556. Un autre joueur régulier fut Lucien Gauvin avec 176, 172, 171 pour 519. P.-E. Richard joua pour 500 au total. Le Dr Frenette a aussi participé à edux parties.

La galerie obtient sa meilleure partie au compte de 603. Louis Fusk joua le meilleur simple 157 et Louis Chassé le meilleur triple 414. Les autres joueurs de la Galerie étaient Jacques Revelin, Roland Sabourin, Jean Pouliot et L.-A. Frenette. A l'issue du match, un goûter fut servi par M. Roland Savard, couronnant agréablement la rencontre qui fit connaître davantage le sport des grosses quilles. (L.-A. F.)

Mauvais débuts du péruvien Olmedo chez les professionnels

SYDNEY, Australie (P.A.) — Alex Olmedo, le Jéruvien dont le jeu brillant avait donné la coupe Davis aux Américains, en 1958, a joué de malheur à ses débuts dans les rangs professionnels. La plus récente acquisition du promoteur de tennis Jack Kramer a en effet perdu son match d'hier au compte de 4-6, 7-5 et 6-2 aux mains de l'Australien Lew Hoad.

"J'aurais pu jouer mieux a déclaré Olmedo, mais j'étais rouillé. Il y avait trois mois que je n'avais pas livré un match important".

Un peu plus tard, Olmedo a démontré que son match avec Hoad lui avait fait du bien. Il a fait équipe avec l'Américain Pancho Gonzales et les deux ont défait Hoad et Ken Rosewall par 6-4, 6-4 en doubles. Dans le deuxième match de simples, Gonzales a disposé de Rosewall 6-2, 6-4.

Olmedo a signé un contrat professionnel le mois dernier. Il touche une garantie de $35,000 pour sa première année avec la troupe Kramer.

Nombreuses activités au curling Québec

La saison des fêtes est active chez les curlers du Québec Curling Club. Elle a débuté par le tournoi de la Galerie de la Presse sportive. L'équipe Chassé-Sabourin, pilotée par J.-E. Beaudin, un vétéran du club, et composée de Léonce Jacques, Léo Frenette et Marcel Bourrassa l'emporta de justesse sur l'équipe d'Henry Burnside, secondée Trevor Kitching, Jean Pouliot et Jacques Revelin. Maurice Descarreaux et Louis Fusk agissaient comme arbitres.

Le tournoi des dindes, poulets et "plum-puddings" est suivi du tournoi "Colt" pour les curlers de moins de cinq ans d'expérience, alors que le gagnant pour la cité tentera de décrocher le championnat du district. Enfin le 27 décembre, tournoi mixte lorsque les curlers de l'Etchemin visiteront ceux du Québec Curling Club dans un tournoi de courtoisie à l'aurore de 1960.

Le tournoi Willis reprendra de plus belle le 16 janvier vu que les glaces sont réservées au tournoi de la Croix Rouge, le 9 janvier.

Dans le tournoi Vampire de vendredi, 18 décembre au samedi matin, 19 décembre, l'équipe Gerry Jobin a gagné les dindes d'après tirage, des égalités s'étant produites. Parmi les seize équipes en lice, celle de la Galerie Sportive se mérita les "petits poulets" par ses deux victoires en trois parties, perdant aux mains de l'équipe championne au dernier bout.

Compteurs des As

	B.	A.	Pts
Jackie Leclair,	8	15	23
Bob Barlow,	11	9	20
Camille Bédard,	3	16	19
Gary Collins,	6	8	14
Gerry Glaude,	3	11	14
Jean-M. Cossette	5	8	13
Michel Harvey,	5	8	13
Alain Caron,	9	3	12
Norm Corcoran.	6	5	11
Jacques Locas,	5	4	9
Obie O'Brien,	3	6	9
Georges Roy,	2	7	9
Chuck Blair,	3	5	8
Bob Robertson,	0	6	6
Myron Stankiewicz,	2	3	5
Mauril Morissette	2	2	4
Guy Brassard,	0	1	1
Norman Guimond,	0	0	0

Sword Dancer est élu le cheval de l'année 1959

NEW-YORK (P.A.) — Sword Dancer a été choisi en fin de semaine comme le meilleur cheval de l'année.

Le pur-sang des écuries Brookmeade a été le choix unanime des experts du Morning Telegraph et du Daily Racing Form. Il y eut un seul vote dissident et il fut déposé en faveur de Round Table, le coursier de cinq ans des écuries Kerr. Round Table a été retiré au haras. Sword Dancer est un poulain de trois ans.

Dans la scrutin organisé par Tuf et Sport Digest, Sword Dancer a recueilli 169 des 201 voix. Warfare a été choisi le meilleur poulain de deux ans de 1959 et My Dear Girl a été le choix unanime au titre de meilleure poliche de deux ans.

Sword Dancer a fini au deuxième rang dans le derby du Kentucky, derrière Tomy Lee et 2e dans le Preakness, puis il a ensuite pris les honneurs des Belmont Stakes. Il n'a pas perdu de course depuis. Il a battu Round Table deux fois vers la fin de l'année.

Pete Panagabko permet aux Reds de triompher 3-2 en supplémentaire

PROVIDENCE (P.A.) — Un but de Pete Panagabko sur un lancer de 40 pieds à 2.10 de la période supplémentaire a donné hier soir, aux Reds de Providence une victoire de 3-2 sur les Bears de Hershey, dans une joute de la ligue Américaine de hockey.

Le robuste ailier droit, qui avait également marqué un but en première période, s'est échappé après avoir pris une courte passe de Nick Mickoski. Il laissa partir un terrible boulet qui prit le gardien de buts Bobby Perreault par surprise.

Outre Panagabko, Dutch Reibel compta pour les Reds dans la première période. Willie Marshall réduisit cette avance à 2-1 alors qu'il compta pour les Reds dans la première période.

Un but de Dunc Fisher avait porté le compte à 2-2 au début de la troisième période.

Dans la Ligue de l'Est

Kingston 2, Trois-Rivières 4

SOMMAIRE

Première période

Aucun but.
Punitions : Thibeault 1.45, Gardner 3.33, Ashbee, Denis 11.35, Mascotto 15.17, Tessier 15.40.

Deuxième période

1—Kingston, O'Ree (Maxwell, Cressman) ... 0.15
2—Trois-Rivières, Denis (Reggeveen) ... 10.07
3—Trois-Rivières, McGregor (Spencer, Desaulniers) ... 10.41
4—Trois-Rivières, Pearson (Roggeveen) ... 14.08
5—Trois-Rivières, Chevrier ... 17.41.
Punition : Roggeveen 6.18.

Troisième période

6—Kingston, O'Ree (Maxwell) ... 6.13.
Punitions : Desaulniers 3.27, Chevrier 10.23.

A la Ligue Nationale

SAMEDI

Toronto 4, Détroit 2

SOMMAIRE

Première période

1—Toronto, Armstrong (Hampson, Regan) ... 8.07
2—Toronto, Baun ... 11.09
3—Toronto, Ehman (Regan, James) ... 12.31
Punitions : Baun 3.27, Lunde 6.00, Horton 8.42, Brewer 16.16, McNeil, Harris 19.08.

Deuxième période

4—Détroit, Lunde (Melnick) ... 7.17
5—Détroit, Oliver (Morrison) ... 9.40.
Punitions : McNeil 12.55, Sawchuk, purgée par McNeil, Harris 19.33.

Troisième période

6—Toronto, Stanley ... 17.30
Punitions : Brewer 2.58, 19.14.
Arrêts :

Sawchuk	7	6	9—22
Chadwick	13	8	12—33

DIMANCHE

Boston 2, Détroit 4

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Boston, Gendron, (Topparzini, Leach) ... 19.13
Pun.: Flaman 6.18, Oliver 16.51

DEUXIEME PERIODE

Aucun but
Pun.: Flaman 3.34, Morrison 6.18

TROISIEME PERIODE

2—Détroit, Melnyk, (W. McNeill) ... 0.33
3—Détroit, Aldcorn, (Kelly, Oliver) ... 6.29
4—Détroit, Aldcorn, (Howe, Oliver) ... 6.56
5—Détroit, Delvecchio, ... 13.34
6—Boston, Leach, (Boivin) ... 14.52
Pun.: Flaman mineure et mauvaise conduite 6.24, Pronovost 8.39, Godfrey majeure 11.40.
ARRETS :

Sawchuk	8	7	8—25
Simmons	13	10	16—39

Marcel Beaudoin a repris la tête des compteurs de l'Intermédiaire

(Par Jacques REVELIN)

Si le classement de la ligue Intermédiaire de hockey Québec District n'a subi aucun changement à la suite du programme double d'hier après-midi alors que l'équipe de la 2e Colonne tout d'abord, et le St-Pascal ensuite, ont vaincu tour à tour le St-Jean et le St-Sauveur par 5-3 et 11-4; l'ordre des meilleurs compteurs du circuit est quelque peu modifié aujourd'hui puisque l'ancienne étoile du Baronet, Marcel Beaudoin a délogé l'as lévisien Bernard Guay de la première position en totalisant deux buts et trois assistances dans l'avalanche de points (11) qui s'est abattue sur le pauvre cerbère du St-Sauveur, Louis-Philippe Gauthier. Beaudoin n'est pas le seul joueur a s'être accaparé les honneurs de ces deux rencontres cependant, car son coéquipier Aurélien Biiodeau et l'un des trois joueurs de centre de la 2e Colonne, Gérard Lachance, ont accompli le tour du chapeau .Le groupe joyeux mais admirablement bien discipliné des orphelins de trois institutions de la vieille capitale n'a certes pas eu le temps de s'ennuyer car, en plus de se divertir et de dévorer les friandises offertes par le Père Noël, ces sympathiques jeunes spectateurs eurent l'occasion de voir s'allumer les lumières rouges des buts à 22 reprises; évènements qu'ils soulignèrent chaque fois avec des cris enthousiastes selon leur club préféré.



Marcel BEAUDOIN

(Despères) ... 6.31
3—Intendance, Lachance, (Hayfield, Caseau) ... 10.26
4—Intendance, Casault, (Desprès, Guay) ... 17.09
Pun.: Delaney 3.59

DEUXIEME PERIODE

5—Intendance, Lachance, (Hayfield) ... 5.09
6—St-Jean, Boisvert, (R. Gagnon, G. Gagnon) ... 7.58
7—Intendance, Guay, (Gravel, Desprès) ... 10.38
Pun.: Drouin et Bégin 9.05, Drouin 17.15.

TROISIEME PERIODE

8—St-Jean, I.O., Boisvert, (G. Gagnon, R. Gagnon) ... 12.09
Pun.: Delaney 7.40, Drouin 17.08, Chabot 19.16

DEUXIEME RENCONTRE

SOMMAIRE

St-Pascal 11, St-Sauveur 3

PREMIERE PERIODE

1—St-Pascal, Bilodeau, (Lanier, P.-R. Pichette) ... 5.23
2—St-Pascal, Thibault ... 12.22
3—St-Pascal, P.-R. Pichette ... 15.52
4—St-Pascal, Beaudoin, (Champagne) ... 17.52
5—St-Pascal, Beaudoin, (Champagne, P.-R. Pichette) ... 18.38
Pun.: Thibault 6.01, Labbé 10.58, Lanier 12.05

DEUXIEME PERIODE

6—St-Sauveur, Labbée, (R. Guérard, Hébert) ... 3.30
7—St-Sauveur, L. Guérard, (R. Letellier) ... 13.46
8—St-Sauveur, G. Letellier, (Desnoyers) ... 15.22
Pun.: St-Hilaire 10.15, Loiseau 18.40

TROISIEME PERIODE

9—St-Pascal, Champagne, (Thibault, Beaudoin) ... 3.54
10—St-Pascal, St-Hilaire, (P.-R. Pichette, Bilodeau) ... 7.52
11—St-Pascal, J.-M. Pichette, (Beaudoin, Thibault) ... 9.13
12—St-Pascal, Thibault, (Beaudoin, Champagne) ... 14.58
13—St-Pascal, Bilodeau, (Loiseau) ... 18.20
14—St-Sauveur, L. Guérard, (Letiec) ... 18.37
15—St-Pascal, Bilodeau, (Lasnier, P.-R. Pichette) ... 18.59
Pun.: Hébert 5.05, Loiseau 9.40



Gérard Lachance

Le St-Jean vaincu par la Milice et les arbitres

Jean-Guy Létourneau, le gérant de l'équipe du St-Jean de l'Ile d'Orléans a certainement éprouvé beaucoup de mal à s'endormir, hier soir, si sa colère envers les officiels de la première rencontre était aussi violente que lorsqu'il quitta l'Aréna. Son mécontentement était tel qu'au cours de la seconde période on le vit soudain sauter sur la glace et donner l'ordre à ses joueurs de quitter la patinoire en signe de protestation. Un journaliste, dont nous tairons le nom par modestie, parvint heureusement à le convaincre de laisser ses joueurs poursuivre la partie et celle-ci se termina à l'avantage des protégés du pilote Conrad Parent par le pointage de 5 à 3.

La formation de l'Ile offrit pourtant une farouche opposition aux porte-couleurs du Manège dont les joueurs défensifs furent souvent débordés. Le cerbère Jacques Guay portait heureusement sa tuque chanceuse et grâce à ce porte-bonheur, la majorités des attaques des Orléanais échouèrent sur lui, à la satisfaction de deux des plus grands fervents du club militaire, le major Laporte et le colonel honoraire de la 2e Colonne d'Intendance Paul Vachon, maire de Ville Ste-Marie, qui étaient assis côtes à côtes dans les gradins de l'Aréna.

A quoi servent les lignes bleues ? ? ?

Telle est la question que se posent avec courroux les joueurs leurs gérants et pilote et tous les supporteurs du St-Jean de l'Ile d'Orléans qui affirment que deux des cinq buts enregistrés contre eux par leurs adversaires n'étaient pas valides parce qu'ils avaient été précédés d'un hors-jeu très évident parait-il. C'est très possible et ce n'est pas nous qui les contredirons car ces deux faits se produisirent alors que notre attention était portée ailleurs. Aussi nous ne pouvons à regret faire valoir notre témoignage. Si ce fut le cas, cependant, nous comprenons et partageons l'amertume des victimes sans toutefois diminuer les mérites de Gérard Lachance qui dans une position hors-jeu ou non, est parvenu enfin à retrouver son habileté d'antan en comptant trois buts. Signalons que le club de Conrad Parent souffrait de l'absence de deux solides piliers sur sa défensive alors que Samson et Chevalier étaient absents. Le premier était en voyage et le second est indisposé par une blessure à une jambe subie lors de la joute de jeudi dernier.

Beaudoin et Guérard marquent chacun 2 buts

Le duel que nous anticipions entre les deux meilleurs francstireurs de la Ligue Intermédiaire a eu lieu tel que prévu et s'est terminé par un résultat nul, alors que Marcel Beaudoin, du St-Pascal, et Lucien Guérard, du St-Sauveur, ont porté leur total de buts à 17. Beaudoin enregistra ses deux points dès la première période, tandis que Guérard alluma la lumière rouge de la cage de Fiset 83 secondes avant la fin de la joute au cours de laquelle son club subit une sévère défaite de 11 à 4. Lequel des deux parviendra à compter 20 buts le premier ?

L'histoire de cette joute est facile à raconter car ses périodes se succédèrent sans créer d'instants pathétiques. Fidèles à leurs habitudes, les protégés du pilote Armand-Louis Leclerc se lancèrent à l'offensive dès le début de la rencontre, et lorsque le premier engagement prit fin, ils menaient déjà par 5-0, à la suite d'actions successives de Bilodeau, Thibeault, P.-R. Pichette et Beaudoin (2), dont deux se présentèrent seuls devant le cerbère Gauthier et le déjouèrent facilement.

Dans la seconde période, les avants du St-Sauveur manifestèrent à leur tour leur présence en réduisant l'écart du pointage à 5-3, mais dans la dernière reprise, le club de Pierre Tardif reprit la maîtrise du jeu en ajoutant six autres points à son crédit, dont deux par Bilodeau qui complétait ainsi son tour du chapeau.



Aurélien Bilodeau

Pour résister avec succès aux attaques des lignes offensives du St-Pascal, un club doit être doté de robustes et rapides joueurs de défense; or, c'est ce qui manque le plus au pilote Paul Dumont, dont le gardien droitier fut trop souvent environné d'adversaires qui le déjouèrent presque toujours sur son côté gauche, où ses réflexes sont particulièrement faibles. Le pointage ne donne pas une véritable vision de la joute, car les vaincus furent loin d'être dominés, mais laissèrent échapper trop souvent leurs rivaux à la ligne rouge et presque chaque fois ces fugues se soldèrent par un but.

Les quatre clubs de la Ligue Intermédiaire seront inactifs jusqu'à dimanche prochain, alors que le dernier programme double de l'année opposera le St-Jean au St-Sauveur, et la 2e Colonne d'Intendance au St-Pascal.

MEILLEURS COMPTEURS

	PJ	B	A	Pts
M. Beaudoin, St-Pascal	13	17	19	36
B. Guay, Armée	16	14	20	34
L. Guérard, St-Sauv.	16	17	13	30
B. Champagne, St-Pas	15	12	17	29
G. Lachance, Armée	16	9	18	27
A. Després, Armée	10	11	14	25
A. Bilodeau, St-Pascal	13	16	8	24
P. Drolet, Armée	16	14	10	24

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—St-Jean, Vallières, (Blais, Germain) ... 7.09
2—Intendance, Lachance,

Gary Aldcorn marque 2 buts en 27 s. et les Wings battent les Bruins 4-2

BOSTON (P.A.) — Deux buts de Gary Aldcorn, à 27 secondes d'intervalle ont donné hier soir aux Red Wings de Détroit une victoire de 4-2 sur les Bruins de Boston.

Les Wings, qui n'ont perdu qu'une seule de leur huit dernières joutes, ont brisé une égalité de 1-1 à 6.29 de la troisième période, alors que les Bruins étaient à court d'un homme.

Cinq secondes plus tôt, Fernie Flaman, de la défense des Bruins, s'était vu coller une punition de deux minutes pour avoir fait trébucher un adversaire et une punition de mauvaise conduite de dix minutes pour avoir protesté. Pour avoir ainsi puni Flaman, l'arbitre Dalton McArthur reçut sur la tête une pomme lancée par un spectateur.

Aldcorn compta son premier but sur le retour d'un lancer de Red Kelly. Don Simmons, qui bloqua 39 lancers au cours de la partie, n'eut pas la moindre chance contre le lancer d'Aldcorn.

Quelques instants plus tard, Aldcorn marquait son 2e but de la joute. Il compta sur un lancer de 30 pieds, à travers une forêt de jambes. Murray Oliver, une recrue, obtint des assists sur chacun de ces buts.

Punition profitable

Pour ajouter l'insulte à l'injure, Alex Delvecchio s'échappa seul, à 13.34, pour aller compter un but sans aide alors que ses propres coéquipiers étaient à court de personnel.

Les Bruins, qui n'ont gagné que deux de leurs 18 dernières parties, avaient pris une avance de 1-0 dans la première période grâce à un but de Jean-Guy Gendron et à la spectaculaire tenue de Simmons dans ses filets. Les Bostonnais commencèrent à s'effondrer dès le tout début de la troisième période, alors qu'un but de Gerry Melnyk porta le compte à 1-1 après 33 secondes de jeu.

CINCINNATI (P.A.) — Billy Martin, le joueur d'intérieur que les Reds de Cincinnati, de la Ligue Nationale de baseball, obtenait au début de la semaine passée des Indiens de Cleveland, de la Ligue Américaine, a été le premier porte-couleurs de son nouveau club à retourner son contrat

Les fluctuations des titres

Bourse de Montréal

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	4058	39¾	39¼	39¾
Abitibi pr	75	22⅛	—	—
Acal Atl pr	50	90¼	—	—
Agnew S	500	18½	—	—
Algoma	11226	40	39¼	39½
Alumin	21375	33¾	31½	33½
Alum 1 pr	517	20	—	—
Alum 2 pr	1682	42⅞	42	42⅝
Anglo Am	325	49	—	—
Anglo Tel pr	535	39½	—	—
Argus	678	34½	33¾	34½
Argus 2.50 pr	100	45¼	—	—
Asbestos	1817	26⅞	26	26⅞
Atlas Steel	1390	27¾	27	27¼
Bailey S 5¾ pr	25	18½	—	—
Banque C N	2356	56	55	55
Bank Mont	2626	56¾	55½	55½
Bank N S	690	72	71½	72
Banque P C	1621	40½	33¾	39½
Bath Pow A	1157	44	41¾	41¾
Bath Pow B	138	28½	27	28½
Bell Phone	9944	43¼	42⅝	42⅝
Bowat Corp 5 pr	25	42	—	—
Bow C 5½ pr	125,46		45⅝	46
Bow Paper	19597	9⅝	8¾	8⅝
Brazil	1766	450	440	440
B A Oil	4433	34	33	33¼
B C E 4 pr	10	70	—	—
B C E 4¾ pr	100	83	—	—
B C E 4 ½pr	50	41	39	39
B C E 5 pr	35	44½	—	—
B C E 4½ pr		37	—	—
B C E 5½ pr	1280	13¾	13¼	13¾
B C E 5½ pr	15	50	—	—
B C Forest	1280	13⅝	13¼	13¾
B C Power	1810	37½	36¼	16¼
B C Phone	75	43	—	—
Brown	2229	12½	11½	12½
Bruck A	100	11	10½	10⅝
Bruck B	350	260	—	—
Build Prod	1200	31¾	31	31
Cal Pow	2205	19¾	18¾	18¾
Can Cem	3700	34½	33¼	33¾
Can Cem pr	1339	27¼	26½	26½
Can Iron	1380	21¾	20¼	20¼
Can Malt pr	30	24½	—	—
C S L	275	45½	41¼	45
C S L pr	25	11	—	—
C Av Elect	355	16¼	—	—
C Bank Com	984	58¾	56	58
C Hydrocar	2994	15½	15	15½
C I L	25	23	—	—
C I L pr	1284	14¼	—	—
C Int Power	175	43½	42¼	42½
C Int Power pr	353	6	—	—
C Loco	235	25	24¾	24¾
C Oil	3	93	—	—
C Oil 5 pr	6607	24¾	24¼	24⅝
C P R	263	12⅝	12¼	12¼
C Pet pr	480	15⅜	14¾	14¾
C Vickers	335	20	18½	20
C E L	700	5¼	—	—
Coghlin	200	11¾	11	11¾
Com Ent	2923	20¼	19½	19⅝
Con M et S	135	27⅜	—	—
Consumers Glass	220	18⅝	18	18⅝
Corby A	178	17½	—	—
Corby B	4	18	—	—
Crown Zell A	2675	34⅝	30½	31⅝
Dist Seag	2151	20⅜	20¼	20⅜
D Bridge	20	350	—	—
D Coal Pr	300	17½	17	17½
D Corset	3002	52⅜	51¼	52
D Fndry	65	97½	—	—
D Fndry pr	645	89	88	88
D Glass	175	13¾	—	—
D Glass pr	60	15¼	—	—
D Steel	813	54⅜	52½	52½
D Stores	10448	16⅜	16	16⅜
D Tar	2464	11	10¼	10⅞
D Text	225	14¼	—	—
Donohue	180	45½	45	45½
Dow Brew	2925	24¼	23¾	24
Du Pont	200	28½	—	—
Eddy Match	50	17¼	—	—
Electrolux	625	9	—	—
Enam Prod A	1477	19¾	18¾	19
Fam Play	573	85	—	—
Ford U S	3265	12½	12	12½
Foundation	563	29½	29	29½
Fraser	1348	650	610	610
French Pete pr	110	15¼	15	15
K Sta	520	37¼	36	36¾
Gatineau	370	96	—	—
Gat 5 pr	75	7⅜	—	—
Gen Bake	995	45¼	44¼	45
Gen Dynam	119	58	50½	58
Gen Motors	2	10	—	—
Greater Wpg vtc	970	41	40½	40½
G L Paper	500	17½	17¼	17½
Holt Ren	1564	11⅜	11¼	11¼
Home Oil A	2435	11	10⅝	10⅝
Home Oil B	525	5¼	485	495
Horne et Pit	327	43½	42	43½
H Smith	200	39	—	—
H Smith pr	2570	49¾	48¾	48¾
Hub Bay	3350	48	41	47
Imp Bank	25	67½	—	—
Imp Inv A	1600	9½	9¼	9½
Imp Oil	5320	37½	35¾	37½
Imp Tob	1558	12	11¾	12
Imp Tob pr	330	5¼	—	—
Ind Accep	3665	38	36½	36¾
Ind Accep wts	145	12	—	—
Ind Ac 2.25 pr	50	41½	—	—
Ind Ac 4.50 pr	5	82	—	—
Inland C pr	70	21	—	—
Int Bronze pr	25	23¾	—	—
Int Nickel	4653	105	104	104¾
Int Paper	443	130	128	129
Int Pete	100	33½	—	—
Inter prov P L	3440	59	57	58½
Iroquois P L	3440	59	57	58½
Iroq Glass pr	770	14¾	14⅝	14⅝
I U pr	6805	40	38½	40
Jamaica	1380	34	33	33½
Labatt	703	26⅝	26⅜	26¾
Laura Sec	25	23¼	—	—
Lewis Bros	100	10⅜	—	—
Loeb M	360	8	—	—
Mac Kinnon	5	10	—	—
Mac Mill B	990	38¾	38	38¾
Mass Fer	14945	12⅜	11⅜	11⅞
Mass Fer 5½ pr	655	102	100½	100¼
Mitch Rob B	300	6	—	—
Molson A	5447	24½	24½	24⅝
Molson B	1750	25¼	23¾	25¼
Molson pr	202	40¼	40	40½
Mtl Loco	1045	18¼	18	18
Mtl Loco	1045	18¼	18	18
Mtl Trust	735	46	—	—
Morgan	85	33	—	—
Morgan pr	50	90½	—	—
Nat Stl Car	625	15	—	—
Nat Trust	50	49¾	—	—
Noranda	2390	46¾	46	46½
Nova Scotia	2040	13½	13	13
Ogilvie	1715	46½	45¾	46
Ont Steel	130	22½	—	—
Pacific Pete	2761	11¾	11¼	11¼
Pac Pete wts	20	750	—	—
Page Hers	2230	29	28½	29
Penmans	400	30	—	—
Powell R	7002	17⅝	17	17⅝
Power Corp	401	55½	53¾	55½
Price Br	1487	48½	46½	47⅝
Prov Trans	630	14	—	—
Price Br pr	1020	84	—	—
Que Nat Gas	1040	16¼	16¼	16¼
Que Pow	765	35½	35	35
Ret	400	16¼	—	—
Roe Av Can	2780	7½	6¾	6¾
Rolland A	100	30	—	—
Royal Bank	1698	81¾	79¼	79¼
Ret A	45	15	14½	15
Royalite	500	640	—	—
St Cam A	400	13½	—	—
St L Corp	2920	18	17⅜	18
St L Corp A pr	185	94¼	94¼	94¼
Sal Shir	5480	11⅝	11	11
Shawin	7539	29⅜	28⅝	29
Shawin 4 pr	1100	39½	37¾	39¼
Shawin 4½ pr	110	41½	—	—
Sher Will	75	45	—	—
Sicard Inc	627	6¾	—	—
Simpsons	1595	34¾	33¾	33¾
S Can Pow	54	58	—	—
Std Str Steel	1510	19	16½	16½
Steel Can	2872	89½	86¾	88¼
Steinbg A	1850	24⅛	23¾	23½
Steinbg pr	100	100	—	—
Sogemines	122	24¼	—	—
Texaco Can	440	60¼	60	60
Tor Dom B	430	51	56¼	51
Trans Can P	6113	25¾	24¼	24¾
Triad Oil	2600	330	325	326
U Steel	1090	8⅜	8¼	8¼
Walk G W	2595	38	37	38
W et Knapp	600	300	290	290
Weston A	350	35	34	35
Weston A wts	200	15¼	—	—
Weston B	100	35¼	35	35¼
Zeller's	25	33½	—	—

Bourse Canadienne

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitex	10300	32	30	30
Anglo Cdn Pulp	112	42½	42	42½
Anglo Nfld	4730	8	7¾	8
Butterfly	265	250	200	250
Can Dom Sug	3028	18¼	17¼	17¼
C Dredge	10	16½	—	—
C Gen Inv	10	32½	—	—
C Ingersoll	1298	40	38	39½
C Power	75	7	—	—
Catelli A	50	40	—	—
Cons Div Sec pr	66	32	—	—
Cons Paper	7349	42½	—	—
Cons Gas	5077	38¾	37¾	38¾
Cons Gas	7582	97	88	97
Dalfen's	1900	160	150	150
D Eng	100	18	—	—
D Oilcloth	960	41½	40	40
E Koot 7 pr	10	15	—	—
Ford A	225	170	—	—
Hubbard A	150	25	—	—
Inv Found	3	39½	—	—
Inv F 6 pr	3	50½	—	—
Jockey Club	1100	215	210	215
Kelly Doug A	75	7¼	—	—
Lambert A	1225	13	—	—
Lambert B	100	12½	—	—
Lon Cdn	120	10½	10¼	10¼
Maclaren	160	83	—	—
Melchers	5	9	—	—
Moore	5680	45	43¼	43¼
M R Dairies	104	7	—	—
M R Rice	185	18½	—	—
Mussens	100	10½	—	—
Nfld Light	10	51	—	—
N Q Pow	55	25	—	—
Pow Corp 1 pr	175	40	39¾	39¾
Prem Steel	900	8½	8	8¼
Que Phone	247	30½	—	—
Que Phone wts	275	12½	—	—
Renold	25	16	—	—
Shop and S rts	25400	40	30	32
St Maurice	1000	90	—	—
S et S	1502	11¼	10	10¼
Sobey's Stor	50	13½	—	—
S Can Pow 6 pr	10	115	—	—
Voca	100	200	—	—
Waptest ord	600	15½	—	—
Wat Fin A	760	38½	37½	38
Trans C Corp	215	32½	31	32½
Trans Mt	2100	11½	11¾	11⅝
Union Gas	2565	17	16¼	17
U Corp B	100	21	—	—
U Corp Prop	16720	230	220	225
Waterman	3900	295	275	290
TITRES MINIERS				
Algom	1300	12	11¾	12
Alscope	39023	15	12	13
Amer. nium	300	2	—	—
Arno	105100	9	8	8½
Atlas	11882	7½	6½	6½
Augustus	18355	32	28	32
Aull	8500	6½	6	6½
Baker Talc	3000	16	15	16
Band Ore	2000	4½	—	—
Bateman	24100	40	35	38
Beatrice	10500	4½	4	4
Bellechasse	45750	59	50	50
Belle Chib	4500	6	5	5
Bluewater	4700	22	15	22
Bonnyville	31215	20	18	19
Bornite	22000	5½	5	5
Bruswick	1000	242	—	—
Burnt Hill	28500	15	8	15
Cal Ed	400	22¼	22	22
Calumet	24800	4	2½	4
C Collieries	600	8¼	—	—
C Dev	1200	360	350	360
Canalask	11548	5½	5	5
Canorama	4300	47	45	47
Canuba	20500	5	3	5
Carbec	36000	9	8	8½
Cartier Que	3440	18	16½	18
Cassiar	3377	12	11¾	12
Cent Del Rio	2100	520	505	520
Cent Man	1000	4½	—	—
Chib jac	400	50	—	—
Chib Copper	10000	18	16	16½
Chipman	2500	6	—	—
Cleveland	35500	8	6	7
Cominga	2500	7½	7	7
Conlagas	500	50	—	—
Chess	3268	8	7	7
C Denison	1525	12	10	12
C Que Yell	4000	5½	4½	5
Dev Palmer	1100	85	—	—
Dolsan	500	8½	—	—
Dome	150	10	—	—
Fab	6500	10	9	9
Falcon	1560	31¾	30¾	31
Fano	7000	5	4	4
Fundy	8000	8	6	8
Futurity	1900	30	—	—
Gaspé Oil	13450	5	4½	4½
Gold Age	14000	45	39	41
Gui Por Ur	500	9	—	—
Gunnar	200	995	970	970
Haitian	22400	4	3½	4
Hollinger	1210	28¾	27½	27½
Inspiration	500	36	—	—
Int Ceramic	3000	11	8	8
Iso	4000	34	—	—
Israel Cont	1000	10	—	—
Kerr Add	1000	20¾	—	—
Kontiki	1000	5½	—	—
Lingside	26000	6	4½	4½
Langis	5000	88	86	88
Maritime	300	116	—	—
Mc Intyre	1315	94½	89¾	94½
Merrill	6200	111	102	102
Mid Chib	4000	32	28	32
Molyb	200	80	—	—
Monpré	5600	25	21	23
Montgary	84300	67	58	67
NFormaque	56600	15	12	14
N Goldvue	1000	5	—	—
N Jack L	5625	6	4	4
N Pac Coal	1500	50	—	—
N Santiago	31975	4½	4	4½
N Spring	1000	2	—	—
N Vinray	900	3	—	—
N W Amulet	47900	63	54	63
Nocana	38400	11	9	11
N A Asbestos	1175	7½	—	—
N A Rare M	21900	42	38	39
Obalski	9250	13	12	12½
Opemisca Exp	43700	27	22	23
Opemiska	100	790	—	—
Orchan	1000	70	—	—
Partridge	6000	10	9	9
Paudash	2935	38	28	28
Pennbec	4300	20½	19	19
Pitt Gold	13500	4	3½	3½
Porcupine	3000	5½	5	5½
Portage	550	85	—	—
Provo	200	250	—	—
Que Chib	2500	25	23	25
Que Cobalt	8300	130	118	120
Que Cop	1100	18	—	—
Que Lith	1400	260	—	—
Que Oil	13870	3½	3	3½
Red Crest	19200	5	3	3½
Que Smelt	8000	19½	15½	16
St Law River	4900	530	485	495
Sapphire	2000	62	—	—
Sherritt	300	280	—	—
S Dufault	4500	10½	7	10½
Steep R	3085	10¾	10½	10½
Sullivan	200	155	—	—
Taché	7000	10	9	9
Tazin	13700	13	11	13
Tib Expl	13500	9	8	8
Titan	12176	30	26	26
Trebor	24570	3½	3	3½
U Asbestos	500	430	425	425
U Oils	900	178	170	170
valor Lith	8500	4	3	3
vanguard	2400	17	—	—
ventures	375	29	27½	29
virginia	16800	8½	7	8
Weedon	7000	11	9½	9¼
Wendell	4000	4½	4	4½

Shop & Save (1955) Limited. — Les droits de cette compagnie seront négociables à la section officielle de la Bourse Canadienne dès 10 h. a.m., mercredi le 16 décembre. Les actionnaires inscrits le 18 décembre auront le droit d'acheter l'action ordinaire additionnelle à $5.50 chacune pour chaque 7 actions ordinaires détenues. Les actions se vendront ex-droits le 16 courant et les droits expireront le 14 janvier 1960. Leur symbole sur le télescripteur sera 'S H S Rts'.

The Canadian Fairbanks-Morse Company Limited a avisé la Bourse de Montréal, que le Royal Trust Co., au nom de National Laundry & Cleaners Equipment (1959) Ltd a offert d'acheter toutes les actions privilégiées, 6% cumulatif, d'une valeur au pair de $100. de la compagnie au prix de $124-⅜ l'action (moins les taxes de transfert) fonds canadiens. L'offre peut être acceptée en tout temps jusqu'à, mais non après la fermeture des affaires

Consumers'Gas Company. — Les droits de cette compagnie se vendront au comptant sur la Bourse Canadienne le 15 décembre, ainsi que les 16 et 17 décembre, et ils seront rayés de la liste à midi jeudi, le 17 décembre.

Molybdenite Corporation of Canada Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que 2,500 actions ont été émises contre l'exercice d'options consenties à des employés-clé; ce qui porte donc le total des actions en circulation à 2,954,042 actions.

Crown Zellerbach Corporation a fait savoir à la Bourse Canadienne, par l'intermédiaire de son agent de transfert, que 325 actions additionnelles ont été émises le 9 décembre en vertu du plan d'option sur des actions de l'entreprise en faveur de ses employés-clé; ce qui porte dont le total en cours à 13,839,345 actions.

Ford Motor Company a fait savoir à la Bourse de Montréal, par lintermédiaire de son agent de transfert, que 325 actions additionnelles ont été émises le 9 décembre en vertu du plan doption sur des actions de lentreprise en faveur de ses employés-clé; ce qui porte donc le total en cours à 13,839,345 actions.

La Banque Royale souligne la forte augmentation des prêts

L'actif dépasse les $4 milliards — Dépôts de $3,777,620,441. — Réserve de prévoyance de $6,100,000. — Le capital atteint le sommet sans précédent de $256,021,496.

La forte augmentation dans la demande de crédit bancaire de la part des individus, des maisons d'affaires et des services publics en 1959, et les dispositions prises par la banque pour satisfaire à cette demande, se reflètent clairement dans le rapport annuel de la Banque Royale du Canada, publié aujourd'hui, pour l'exercice terminé le 30 novembre 1959.

Le total des prêts, à l'exclusion des prêts hypothécaires, s'est accru de 25 pour cent, soit de $1,504,264,724 qu'il était il y a un an à $1,888,637,071. Les prêts commerciaux et autres prêts courants ont augmenté de plus de $212,000,000 pour se chiffrer par $1,522,568,647, soit un nouveau record de fin d'année, pour cette catégorie de prêts, dans les banques canadiennes. Les prêts en dollars canadiens aux individus, aux fermiers, aux maisons d'affaires et aux services publics du Canada représentent environ 86 pour 100 de cette augmentation. Les prêts hypothécaires en vertu de la Loi nationale de l'Habitation ont augmenté de $264,816,709 à $291,-756,158. Ce chiffre représente environ 30 pour cent de tous les prêts inscrits, en vertu de la Loi nationale de l'Habitation, aux livres de toutes les banques canadiennes. Les prêts à demande, formant un total de $366,-068,424 sont presque deux fois plus élevés qu'en 1958.

Pour satisfaire aux demandes de primes, la banque a réduit son porte-feuille de titres du gouvernement du Canada et des gouvernement provinciaux de plus de $260,000,000 et ses autres titres d'un montant additionnel de $91,748,183.

La forte position liquide de la banque s'est bien maintenue, ses disponibilités de $2,184,941,955 représentant environ 56.4 pour cent du montant pour lequel la banque est responsable envers le public.

L'actif total se chiffre par $4,-129,658,661, soit un peu moins que le chiffre record de l'an dernier qui était de $4,133,559,025. Les dépôts ont aussi légèrement diminué depuis l'an dernier pour passer du chiffre record de $3,782,068,763 à $3,777,620,441.

Les épargnes personneiles, qui à la fin d'octobre étaient de quelque $37,000,000 plus élevées qu'à la même date l'an dernier, ne montrent plus en fin d'année qu'une augmentation de $3,145,-609. Cette diminution au 30 novembre s'explique par les retraits exceptionnellement élevés que le public a faits en novembre pour acheter des obligations d'épargne du Canada.

Les bénéfices nets, compte tenu des provisions pour fins d'impôts, ont augmenté d'environ 8 pour cent et se chiffrent par $17,119,140. Le gain par action a été de $2.83 contre $2.79 il y a un an.

Pour la dixième année consécutive, la banque a transporté une part du bénéfice de l'année courante au compte de réserve de prévoyance qui atteint aujourd'hui $195,020,000. Le capital payé est de $60,480,000. Ces chiffres, ajoutés aux bénéfices non répartis, portent le capital global à $256,021,496, un nouveau sommet dans l'histoire de la banque et le chiffre le plus élevé jamais atteint par aucune banque canadienne.

Le rapport de l'année montre que le dividende ordinaire de $12,245,959 a été versé aux actionnaires, en plus d'une distribution additionnelle de $1,814,-400 (30c. par action). L'an dernier, le dividende additionnel avait été de 25c. par action.

Après le paiement des dividendes aux actionnaires, il est resté un solde de $3,058,781 auque. on a ajouté le solde des profits non répartis reportés de l'année précédente et $3,000,000 transférés des réserves latentes, soit un montant global de $6,621,496. A même ce montant, la banque a transféré $6,100,000 au compte de réserve de prévoyance, laissant un solde de $521,496 au compte des bénéfices non répartis.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la banque aura lieu au siège social le jeudi, 14 janvier, à 11 h. du matin.

Baisse du taux d'escompte de la Banque du Canada

OTTAWA. — (P.C.) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada est tombé à 5.23 pour cent. Il était de 5.27 la semaine dernière. Le gouvernement a vendu $100,000,000 de bons du Trésor émis pour une période de 91 jours.

Au cours des deux premières semaines de décembre, ce taux avait monté de 5.11 à 5.27.

Miroir des conditions du marché des prêts à court terme, le taux d'escompte de la Banque du Canada est le minimum que cette institution requiert des banques à charte dans les rares prêts qu'elle leur consent et est toujours de un quart de un pour cent au-dessus du rendement moyen de la vente hebdomadaire de bons du Trésor de 91 jours.

Cent millions de dollars de ces bons ont été vendus par voie d'adjudication à un prix moyen de $98.774, le rendement moyen étant en l'occurrence de 4.98, le plus haut rendement, de 4.99 et le plus faible, de 4.94, contre un prix moyen de $98.765 et un rendement moyen de 5.02 la semaine dernière.

Le gouvernement a ussi vendu $20,000,000 de bons du Trésor émis pour une période de 182 jours, le prix moyen ayant alors été de $97.430, le rendement moyen, de 5.29 pour cent, le plus fort rendement, de 5.37 et le plus faible, de 5.20, contre un prix moyen de $97.415 et un rendement moyen de 5.32 la semaine dernière dans une vente semblable.

Le total des bons vendus est le même que celui des bons qui venaient à échéance.

La semaine prochaine

Mercredi prochain, un jour plus tôt que d'habitude à cause de la fête de Noël, le gouvernement offrira de nouveau en vente $100,000,000 de bons de 91 ours et $20,000,000 de bons de 182 jours.

Le plus haut niveau auquel soit parvenu le taux d'escompte de la Banque est de 6.41 pour cent et le plus bas où il soit descendu, de 1.12, le sommet ayant été atteint le 13 août cette année et le creux, le 31 juillet l'an dernier.

Manufacturiers évincés

MONTREAL. — Les manufacturiers canadiens de filets de pêche sont rapidement évincés du marché canadien.

Une déclaration faite par l'Association canadienne des manufacturiers des vêtements et de textile dit aujourd'hui, que le volume des importations cette anné e indique de nouvelles réductions considérables dans la part du marché national dévolue aux manufacturiers canadiens.

L'une des principales difficultés résulte du volume et des prix des filets de fabrication japonaise. En 1958, le Japon vendit plus de filets aux pêcheurs canadiens que les manufacturiers canadiens — 567,000 livres comparativement à 464,000 livres — et pour les huit premiers mois de l'année ses expéditions étaient augmentées de 60 p.c.

A la fin de l'année, le Japon aura vendu deux fois plus de filets que les manufacturiers canadiens et les filets japonais déplacent sur le marché national les filets d'origine canadienne plutôt que ceux originant d'autres pays.

Ford Motor Company a fait savoir à la Bourse de Montréal, par l'intermédiaire de son agent de transfert, que 1,125 actions ordinaires additionnelles ont été émises le 8 décembre, en vertu du plan d'option sur des actions de l'entreprise, adopté en 1955; ce qui porte donc le total en circulation à 14,477,366 actions ordinaires.

Harding Carpets Limited a notifié la Bourse Canadienne qu'il a été émis 196 actions ordinaires à la suite de l'exercice d'options consenties à certains hauts fonctionnaires de l'entreprise; ce qui porte donc le total des actions émises et entre les mains du public à 249,100 actions.

La Brasserie Molson Limitée a avisé la Bourse de Montréal, que 250 actions de la classe "A" et 250 actions de la classe "B" viennent d'être émises, à la suite de l'exercice d'options; ce qui porte donc le total des actions de la première catégorie en cours le 10 décembre à 1,963,282 et celui de la seconde à 1,963,-282.

Aveugles et sourds. — Les deux écoles canadiennes pour aveugles ont inscrit 671 élèves durant l'année courante et les neuf écoles pour sourds, 1,881.

Milles parcourus par les trains. — Les services ferroviaires de marchandises et de voyageurs ont, en 1958, enregistré un parcours global de 109,-201,276 milles soit un recul de 8.7 p.c. sur les 119,621,802 de 1957.

Courrier aérien. — Les avions canadiens ont, au cours du premier semestre de 1959, transporté quelque 2,533,000 livres de courrier, plus de 8 p.c. de plus que durant le premier semestre de 1958.

Bénéfices nets

(Par la Presse Canadienne)

Agus Corporation Ltd, pour l'exercice qui a pris fin le 30 novembre, 1959 : $2,768,468, soit l'équivalent de $1.43 l'action, au regard de $2,636,323, ou $1.38, en 1958.

New Davies Petroleums Ltd, pour l'exercice qui a pris fin le 30 juin 1959 : déficit net de $20,-585 au regard d'un bénéfice net de $1,776, en 1958.

Salada Shirriff - Horsey Ltd, pour l'exercice qui a pris fin le 30 septembre 1959; $1,423,197 soit l'équivalent de 68 cents l'action, au regard de $1,127,162, ou 60 cents, en 1958.

DENREES

MONTREAL. — (P. C.) — Voici les cours des denrées tels que donnés à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : Prix de gros aux stations de la campagne, caisses de bois, qualité extra-gros 31; gros 30; moylens 26; poulettes 22; B 25; C 16. Caisses reçues : 116.

Beurre : Arrivages courants, admissible 64, non admissible 64; beurre frais de crémerie enveloppé 63 1-2 à 66; beurre frais, prix de gros admissible 64; non admissible 64 1-2.

Fromage : Livré à Montréal, non ciré, arrivages courants blanc du Québec 32; coloré 32; prix de gros blanc du Québec 33; coloré 33 1-4; arrviages courants du blanc de l'Ontario franco de port 33; coloré 34 1-2; prix de gros coloré et blanc de l'Ontario aucun prix.

Pommes de terre : Québec 75 livres $1.95 à $2.00; Nouveau-Brunswick 75 livres $2.10 à $2.-25; Nouveau-Brunswick 50 livres $1.35 à $1.40; Nouveau-Brunswick 10 livres .32 à .34; Ile du Prince-Edouard 75 livres $2.35 à $2.40.

Banque Canadienne Nationale, pour l'année qui s'est terminée le 30 novembre dernier, $2,635,714, $3.02 l'action, contre $2,268,043, $3.24 l'action l'année précédente.

(Par la Presse Canadienne) pour l'année qui s'est terminée le 30 septembre dernier, 433,-894, $1.51 l'action, contre $398,-374, $1.38 1-2 l'action l'année précédente.

Laura Secord Candy Shops,

Standard Brands Incorparated vient de laisser savoir à la Bourse de Montréal que 650 actions ordinaires ont été émises en vertu du plan d'option accordé à des hauts fonctionnaires et employés-clé de la compagnie; ce qui porte donc le total en circulation le 14 décembre 1959, à 6,584,138 actions ordinaires.

Alscope Explorations Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que l'offre de 700,000 actions, autorisées par la S.E.C. a été entièrement absorbée. Ces valeurs furent vendues à 10¢ l'action et il y a maintenant 7,349,333 actions émises et en circulation et 2,650,667 dans le trésor de la compagnie.

Canadian Collieries Resources Limited — A l'ouverture de la séance de jeudi le 17 décembre sur la Bourse Canadienne, les transactions sur les actions ordinaires et privilégiées de cette compagnie, passeront de la section des Huiles et des Mines à celle des Industriels. La commission sera, désormais, celle se rapportant aux industriels.

Sheraton Corporation of America a avisé la Bourse de Montréal, qu'une assemblée spéciale des actionnaires aura lieu le 6 février 1960, aux bureaux de la compagnie à Boston, Massachusetts, aux fins de considérer la fusion de trois filiales, soit Park Sheraton Corporation, Rochester Sheraton Corporation of America. Ils seront aussi appelés à considérer le changement de la date de l'assemblée annuelle des actionnaires et aussi à se prononcer sur la réunion. Les actionnaires inscrits dans les livres de la compagnie le 4 janvier 1960, auront le privilège d'être avisé et de voter à la dite assemblée.

Voyageurs aériens. — Les services, — régulier et de louage —, de l'aviation civile au Canada ont, au cours du premier semestre de 1959, transporté quelque 446,000 voyageurs, soit 16 p.c. de plus qu'un an auparavant.

Produits agricoles

Le marché des oeufs semble donner le même ton qu'hier. Les arrivages excèdent les besoins locaux.

Le marché des volailles semble normal pour la saison. La demande est très active; ce qui contribue au raffermissement des prix pour le dindon spécialement. Les arrivages de petits poulets sont limités et la demande ralentie à la veille de Noël. Les gros poulets sont rares et en bonne demande pour les temps des fêtes.

PRIX DES OEUFS

Catégorie, grosseur	A	B	C	D
Ex. gros	30-32	37-38	38-39	53-
Gros	28-29	34½-35	37-38	50-51
Moyens	25-26	31-32	33-34	45-48
Petits	22-23	28-29	30-31	40-42
B	22-23	28-29	32-33	40-42
C	12-15	17-18	21-22	30-35

Colonne A—Prix aux producteurs
Colonne B—Prix aux postes enregistrés
Colonne C—Prix aux détaillants
Colonne D—Prix aux consommateurs

PRIX DES VOLAILLES

	Prix aux producteurs Poids vivants		Prix aux détaillants Poids abattus	
Espèces	Poids livres	Prix	A	B
Poulets à griller	3-4	18-19	31-32	29-30
Poulets à rôtir	4-5	20-21	35-36	32-33
	5-

LÉVIS et la Banlieue

Propriétés à vendre

A VENDRE

BUREAUX ET ENTREPOTS

rue Commerciale - Lévis

Pouvant servir de :

- SALLE D'ECHANTILLONS
- EPICERIE EN GROS
- MAGASIN
- SALON DE COIFFURE
- GARAGISTE, ETC.

Prix très raisonnables et bonnes conditions pour personne solvable.

S'adresser à

Autobus Lévis-Québec Inc.

ATTENTION M. GEORGES BARIL

127, rue Commerciale, LEVIS

1617—18-12 (3 fs) 178 C.L.

L'ACTION CATHOLIQUE

A LEVIS

ABONNEMENTS :
Robert Breton
245, rue Wolfe
Tél.: TE 7-1922

NOUVELLES :
Tél.: TE 7-6118

ANNONCES CLASSEES :
Québec : LA 2-4771

ANNONCES COMMERCIALES :
Robert Breton
245, rue Wolfe
Tél.: TE 7-1922

Décès de Mme Joseph Guay. — Le 19 déc. 1959 à Lévis, à l'âge de 88 ans est décédée dame Amanada Blais, épouse de feu Joseph Guay demeurant à 51 rue St-Georges, Lévis.

Elle laisse ses fils, Pierre Guay, Waterburry Conn.; Albert Guay Waterbelly, Conn.; Louis Guay, Montréal; Donat Guay, Lévis; ses filles, Mme Léo Linteau (Anna), de Charlesbourg; Mlle Alice Guay Montréal; Mlle Jeanne Guay, Québec; Mme Etienne Côté (Jeanne d'Arc), Lévis; son gendre, M. Léo Lnteau; sa belle-fille, Mme Pierre Guay; son beau-frère, M. Joseph Labonté, Beaumont, et plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

Funérailles mercredi à 9 h. Départ des salons funéraires Gilbert et Turgeon Ltée 58 Avenue Bégin à 9 h. 45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

Décès de Mme H.-P. Bégin. — Le 19 déc. 1959, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 81 ans et 10 mois, est décédée dame Blanche Maheux, épouse de feu H.-P. Bégin, demeurant 20 rue Guenette, Lévis.

Elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils, M. Ls-Ph. Bégin, Lévis; Lucien Bégin, Bienville; ses filles: Mme Lucien Jobin (Blanche), Québec; Mme Ernest Beaulieu (Thérèse), Québec ; Mme Léonidas Langlois (Hélène), Lévis; ses gendres, MM. Lucien Jobin, Ernest Beaulieu et Léonidas Langlois; ses belles-filles: Mme LsIPhil. Bégin (Thérèse Jolicoeur), Mme Lucien Bégin (Irène Kelly-Carrier) , sa belle-soeur, Mme Vve Etienne Bégin, Lévis; ses petits-enfants: Jean-Luc, Reine, Aline et Joanne Bégin, Daniel Jobin, Guy, Clément et Céline Langlois, Line Paradis, et plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Service mercredi à 10 h. Départ des salons funéraires Gilbert et Turgeon Ltée, 58 Avenue Bégin, à 9 h. 45 pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Lauzon.

La guignolée approche de son objectif. —Le publiciste du Cercle des Voyageurs de Commerce de la rive sud, M .Bob Lemieux, nous faisait savoir hier soir, que la quête annuelle de la kuignolée a rapporté en argent, la jolie somme de $2,353.87, et des marchandises pour $350.00. Il reste encore la collecte à faire sur les traversiers, et les membres du Cercle se mettront à la tâche le 24 décembre, de 7 h. a.m. à 7 h. p.m. afin de ramasser les $300.00 qui manque pour atteindre l'objectif de $3,000.00 qu'ils s'étaient fixé auparavant.

Plusieurs accidents à Lévis.— Au cours de la dernière fin de semaine, plusieurs accrochages se sont produits sur la rive sud, mais il n'y a heureusement que des dommages matériels. Ces accidents se sont produits sur la rue Wolfe, à l'angle des rues Guenette et Mont-Marie, Commerciale et Dallaire. Les constables Gosselin, Doré, Dumont, Lemieux et Beaudoin de la police municipale de Lévis se sont rendus sur les lieux pour effectuer les constatations d'usage.

Pas le malle, à Noël. — Vendredi, le 25 décembre 1959, Jour de Noël, sera observé comme suit dans le service des postes à Lévis.

Livraison à domicile : Aucune, sauf des lettres exprès.

Bureau chef et Stations postales : Fermés toute la journée.

Sous-bureaux : Fermés toute la journée.

Levée des boites aux lettres: Aucune.

Acheminement des correspondances : Comme un jour ordinaire.

Les jeudis 24 et 31 décembre 1959 P. M. ont été décrétés par le Gouvernement Fédéral comme demi-journée de congé statuaire.

Tous les services de la Poste seront donnés comme à l'ordinaire.

Travaux de $100,000.

Chicoutimi — (D.N.C.) — Des travaux de l'ordre de $100,000, seront vraisemblablement entrepris au cours de l'hiver par la municipalité de Petit-Saguenay pour la réfection et le prolongement de son réseau d'aqueduc et d'égout. La municipalité va contracter un emprunt de $100,000, pour la réalisation de ce projet.

Aussi les propriétaires veulent obtenir les services publics en vue de l'ouverture d'un nouveau quartier.

La plus belle des missions: celle de la charité





● Le club Richelieu de Québec remplit la plus belle des missions, celle de la charité envers les fillettes pauvres. Le visage rayonnant de plus de cent fillettes, qui fréquentent, à l'été, la colonie du lac St-Joseph, a rayonné de joie, samedi après-midi, quand le "Père Noël Richelieu" (le notaire J.-J. Girard), a distribué des cadeaux et des friandises. Cette initiative des monitrices du camp, guidées dans leur travail par M. Armand Beaupré, a été un réel succès. Mlles Jacqueline Fournier, Micheline Nadeau, Hélène Boivin, Liliane Fluet, Esther Dubé, Luce Beaulieu et Marie Marcoux, ont apporté leur concours dans la préparation de l'arbre de Noël. Les photos, prises, à la salle Notre-Dame du Chemin, montre: en haut: M. Raymond Gérin, président sortant du club; le Père Noël; Mlle Fournier et M. Aurélien Tourville, président 1959-60 du club; en bas, le Père Noël accompli sa mission de gaieté. (Photo, l'"Action Catholique", Roger Bédard).

Tournée du Père Noël à Orsainville





● Malgré ses nombreuses occupations, le Père Noël a pris le temps, en fin de semaine, de visiter ses petits amis de la Coopérative d'habitation d'Orsainville. Sur la photo supérieure, on le voit en compagnie de quelques-uns de ses bouffons et de ses aidés. Sur la photo inférieure, il frappe à la porte de M. Raymond Berthiaume, de cet endroit. La tournée avait été organisée par les Loisirs coopératifs d'Orsainville dont le président est M. Maurice Bédard, conseiller municipal. (Photos, l'"Action Catholique", Roger Bédard).

Grève à Mtl. de 140 chauffeurs de camions

MONTREAL, (P.C.) — Environ 140 chauffeurs de camions de la compagnie Ball Bros. Transport Limited, membres de la Fraternité des rouliers (C.T.C.) sont entrés en grève pour appuyer leurs demandes d'augmentations de salaires.

La grève implique des chauffeurs de Montréal, Granby, Trois-Rivières, Drummondville, Magog et Sherbrooke.

Des autos renversent trois piétons à Québec

Des automobiles ont renversé trois piétons en autant d'endroits différents, en fin de semaine, à Québec.

Il s'agit de M. Antonio Ménard, 71 ans, du 1060, rue Conroy; Mme Jean Gauthier, 34 ans, du 195, rue Mont-Marie, à Ste-Foy, ainsi que M. Gérard Bélanger, 51 ans, de Baie-Comeau.

M. Ménard a subi de graves blessures vers 5 heures p.m., samedi, en traversant la rue Dorchester, près de la rue Ste-Hélène. Il a subi une large entaille à la tête. Le blessé a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu.

Quant à Mme Gauthier, une auto l'a renversée sur l'avenue Laurier, samedi soir, alors qu'elle venait de quitter sa voiture et traversait la chaussée. Cette blessée a été transportée à St-Sacrement.

Quant au troisième piéton, M. Bélanger, de Baie-Comeau, un véhicule l'a blessé devant le No 61, rue d'Auteuil, samedi soir. Souffrant d'une coupure au front, le blessé a reçu les premiers soins à l'Hôtel-Dieu.

Gérant de division

CHICOUTIMI. — (D. N. C.) — M. Marcel Tremblay, comptable en chef aux travaux de construction de la Centrale Hydroélectrique de Chute-des-Passes, vient d'être nommé gérant de la division commerciale au siège social de la Compagnie Electrique du Saguenay. Il remplace M. J.-Eugène Houde, nommé récemment directeur au système et contrôle. Cette nomination a été annoncée par M. Paul Beaulieu, vice-président et trésorier de la compagnie électrique.

THE ROYAL BANK OF CANADA

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Bilan sommaire annuel

au 30 novembre 1959

ACTIF

Encaisse et soldes bancaires (y compris effets en transit)		$ 558,724,021
Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux, à la valeur amortie		787,719,587
Autres valeurs ne dépassant pas le cours actuel		472,429,923
Prêts à demande, entièrement garantis		366,068,424
Total des disponibilités		$2,184,941,955
Autres prêts et escomptes		1,522,568,647
Prêts hypothécaires assurés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation (1954)		291,756,158
Immeubles sociaux		45,925,659
Engagements de clients sur acceptations, garanties et lettres de crédit		78,859,408
Autres éléments d'actif		5,606,834
		$4,129,658,661

PASSIF

Dépôts		$3,777,620,441
Acceptations, garanties et lettres de crédit		78,859,408
Autres éléments de passif		17,157,316
Total des exigibilités au public		$3,873,637,165
Capital:		
Autorisé—10,000,000 d'actions de $10	$100,000,000	
Versé—6,048,000 actions—émises et acquittées	$ 60,480,000	
Réserve de prévoyance	195,020,000	
Bénéfices non répartis	521,496	256,021,496
		$4,129,658,661

COMPTE DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Profits de l'exercice se terminant le 30 novembre 1959, déduction faite des provisions pour amortissement et pour les *impôts sur le revenu et des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux moins-values du portefeuille et des prêts		$17,119,140
Dividendes au taux de $2.02½ par action	$12,245,959	
Dividende additionnel au taux de 30¢ par action	1,814,400	14,060,359
		$ 3,058,781
Reporté des réserves latentes, après provision pour *impôts sur le revenu exigibles		3,000,000
Solde des bénéfices non répartis au 30 novembre 1958		562,715
		$ 6,621,496
Reporté à la réserve de prévoyance		6,100,000
Solde des bénéfices non répartis au 30 novembre 1959		$ 521,496

*Total des provisions pour impôts sur le revenu $20,890,000

JAMES MUIR, Chairman et Président

K. M. SEDGEWICK, Directeur Général

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



TERRY ET LES PIRATES — par Georges Wunger



No 57 — 21-12-59

Feuilleton de "L'Action Catholique"

CELUI QUI SAVAIT

(JEAN MIROIR)

Ce dernier riait dans sa barbe, comme si la diversion apportée par le chasseur d'images aux pensées de son Annik lui eût paru de bon aloi. Trop sage pour appeler une confidence qui ne s'offrait pas spontanément, il surveillait parfois le couple du coin de l'oeil, sa paupière gauche comiquement rabattue.

La matinée du dimanche créait à bord de la "Belle-Malouine" une diversion qui était l'oeuvre du capitaire Beaupouant et que son équipage appréciait fort. Respectueux des pieuses traditions de sa Bretagne natale, auxquelles ses hommes également restaient en majeure partie fidèles, le maitre du bord branchait de sa main le poste de radio sur Oslo, afin que tout le monde pût écouter le relais de la première messe transmise de la cathédrale catholique. Après quoi, jusqu'au déjeuner chacun avait permission de se livrer à son passe-temps favori. Le travail ne perdait rien à ce répit: le temps distrait de la pêche de jour se compensait par un "trait" supplémentaire de nuit, pris sur les heures habituelles de sommeil...

Vers la fin d'une de ces matinées dominicales, Scoizec appela Nancy en grand mystère.

—Viens, Annik! J'ai quelque chose à te montrer...

Elle le suivit par les coursives jusqu'au poste d'équipage, converti pour la circonstance en salle de récréation. Les quatre angles étaient accaparés par des groupes jouant, qui au jacquet, qui aux cartes, au tonneau ou aux dés, et s'interpellant bruyamment, sans respect pour les camarades studieux ou nostalgiques, en train d'écrire au pays ces lettres qu'on transporterait demain à Reykjavik, Par-dessus le tumulte, un accordéon jouait... c'était l'accompagnement d'un ténor nasillard qui, à grand renfort de trémolos et de ports de voix, bêlait la "Paimpolaise".

Une table à tréteaux occupait le centre de la pièce; ce fut là que Scoizec mena la jeune fille. Le trio des mousses, qui se tenait auprès, s'écarta, à leur approche.

—Qu'est-ce que tu regardes, Alain? demanda Nancy en posant une main sur l'épaule du plus petit.

Mais elle n'attendait pas la réponse pour reconnaitre, assis en face l'un de l'autre, Loc'h et Le Garrec, deux vieux appartenant à l'équipe de ramendage, et la bouteille couchée qui les séparait lui fit bien vite comprendre à quel jeu ils se livraient.

Un vrai jeu de patience! Armés chacun d'une pince, ils s'étaient réparti la besogne. Le Garrec choisissait, entre les infimes fragments de bois étalés devant lui, ceux que réclamait l'autre, et Loc'h introduisait les pièces dans le goulot. Une charmante goélette à deux mâts, gracieuse à souhait, apparaissait par transparence; sa construction était pour ainsi dire achevée, rien ne manquait plus à sa charpente, à ses structures. C'était maintenant le tour des gréements, et les vergues venaient, une à une, ajouter à l'élégance de sa ligne.

Nancy retenait son souffle, comme si elle eût craint de disperser les fines parcelles éparpillées sur la table. Une lumière vive, soudain, lui fit ligner des yeux: c'était celle de la lampe à filament spécial qui faisait, pour Quilio, office de projecteur. La camera, en même temps, commençait son sourd bourdonnement.

—Ne me regardez pas, personne! ordonna une voix familière. Continuez comme si de rien n'était... j'en ai pour deux minutes.

Quilio ne tourna pas longtemps, en effet. Ayant repoussé ensuite son matériel près d'une des closons, il revint près de Nancy. A ce moment Scoizec, profitant d'une accalmie de l'accordéon, prenait Atome à partie.

—Hein! p'tit gars, t'en restes bouche bée de voir comment les anciens travaillent!

Atome hocha la tête, mais un de ses pairs dauba:

—Ça fait l'onzième dimanche matin qu'y bossent là-dessus!

—Dame! reprit Scoizec. Tu crois peut-être que ces choses-là se font en soufflant aux mouettes? Allez, moussaillons, prenez-en de la graine! Les jeunes d'aujourd'hui, je ne dis pas qu'ils n'ont pas l'habileté, mais il leur manque la persévérance. Faudrait que tout marche à la vapeur. Pas vrai, monsieur Quilio?

Le mousse goguenard réprima un ricanement et fit signe aux deux autres. Glidas les regarda s'éloigner en sifflotant, les mains aux poches.

—Je suis mauvais juge, avoua-t-il. Les deux tendances batallent dans mon cerveau: la moderne parce que je suis jeune et l'autre parce que j'ai été façonné par mon père. C'est qu'il ne badine pas avec le devoir, le commandant Joël Le Hir de Quili! Vous devez en savoir quelque chose, Scoizec, vous qui l'avez eu pour chef. En tout cas, l'admire ce travail. Vous aussi, Nancy?

—Moi, répliqua la jeune fille, j'en suis émerveillée. C'est à crier au miracle, de voir ces vieux doigts manier la pince avec une telle précision, sans le moindre tremblement...

—Et puis, les bateaux en bouteille suscitent toujours la curiosité du profane, à qui leur technique échappe. Vous n'en aviez jamais vu confectionner, je gage?

—Non. Mais cela m'intéresse d'autant plus que je possède une pièce de ce genre... un cadeau de mon vieil ami, ici présent.

—Oui, confirma Scoizec. Et je peux dire que si jamais j'ai fait un plaisir à Marie-Anne, c'est bien ce jour-là! Plus que la plus belle de ses poupées, elle a aimé sa "Doutelle".

—La "Doutelle"? Mais c'est le nom d'un bateau français! s'exclama Quilio.

—Exactement... Une corvette frétée en 1745 pour conduire en Erosse le prétendant Stuart, Charles-Edward. Décorée de la médaille de Saint-George en reconnaissance de ses services. Capitaine Hervé Gardin.

Fière de son savoir, Nancq appuyait sur chaque détail avec complaisance.

—Hervé Gardin! répéta Gildas. Ce nom ne m'est pas inconnu. Il revient plusieurs fois dans les Mémoires de mon aïeul Odet Le Hir de Quilio... un manuscrit auquel mon père tient comme à la prunelle de ses yeux.

(à suivre)

L'ACTION CATHOLIQUE

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe ministère des Postes, Ottawa
Membre de L'A.B.C. et de la Presse Canadienne
Propriété de L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
JOURNAL QUOTIDIEN
Place Jean-Talon, Québec
Imprimé et édité par la Compagnie de publication L'ACTION SOCIALE LIMITEE
Place Jean-Talon, Québec
Tél.: Echange privé LA 2-4771
Charles-H. Robitaille, gérant général

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez
LA 2-4771
et demandez le local 4

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochain mariage, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire, et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "La Vie Sociale"; les autres, dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classifiée

Une insertion de 25 mots ou moins : 0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq; chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gras que le 8 point: — maximum 14 points, chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces aux mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :
1 insertion : 12 cents la ligne agate.
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate.
25 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Pour votre commodité

Vous pouvez toujours donner ou payer toute annonce classée, aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, en vous adressant à l'un des endroits suivants :

RENE DION
208, ST-VALLIER-OUEST
Tél.: LA 4-0473

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
Tél.: LA-4-9944

TABAGIES J. E. GIGUERE
375 est, St-Joseph
Tél.: LA 3-0738
115 est, St-Joseph
Tél.: LA 4-1103
61, rue Buade
Tél.: LA 3-9004

TABAGIES JOS. COTE LTEE
Hôtel St-Roch
Tél.: LA 2-3921
26, rue St-Jean
Tél.: LA 4-0574
17, rue Buade
Tél.: LA 2-0288
95 ouest, St-Joseph
Tél.: LA 4-0592
1199, 4ème Avenue
Tél.: LA 4-0350
695 est, St-Joseph
Tél.: LA 4-0454
417 est, St-Vallier
Tél.: LA 4-0322
303 est, St-Joseph
Tél.: LA 4-0054
154, rue St-Jean
Tél.: LA 2-0594

Tarif d'abonnement

LIVRAISON PAR PORTEUR

Semaine .25

1 mois 3 mois 6 mois 12 mois
$1.00 $2.75 $5.00 $10.00

LIVRAISON PAR LA POSTE

1 mois 3 mois 6 mois 12 mois
$1.00 $2.75 $4.75 $9.50

AUX ETATS-UNIS

1 mois 3 mois 6 mois 12 mois
$1.00 $3.00 $5.25 $10.50

Hebdomadaire, partout au Canada (journal du vendredi sans supplément)
$4.00 par année

Angleterre et possessions anglaises
Quotidien : $10.50 par année

Angleterre et possessions anglaises
Hebdomadaire : $5.00 par année

Autres pays étrangers
Quotidien : $15.00 par année

Autres pays étrangers
Hebdomadaire : $7.50 par année

Arbres de Noël

ARBRES DE NOEL à vendre $1. à $3. Faites votre choix lors de la livraison à domicile, gros et détail. Commandez par téléphone LA 4-3251.
1631—18-12 (6 fs) 14-A

Argents à prêter

ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, achat des créances en 1ère et 2ième hypothèques, sur immeuble dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE, INC. — Tél.: LA 5-4637, demandez M. André Lepage.
1486—12-12 (1 ms) 15

PRETS sur première et deuxième hypothèques, $1,600. et plus. Payables en 3 ans et plus également. Service rapide. SERVICE FINANCE CORP., 466, de la Couronne. Tél.: LA 3-8109 — LA 3-9829.
1487—14-12 (1 ms) 15

Assurances

ASSURANCE-VIE

SI VOUS AVEZ besoin d'assurance-vie, que ce soit pour votre famille, pour une assurance commerciale ou encore pour régler votre succession. Ecrire à ou appeler Art.-A. Métivier, gérant Assurance-Vie Crown Life, 105, Côte de la Montagne, Québec, Tél.: LA 4-4638.
1088—24-11 (1 ms) 20

A vendre — Divers

POELE DE CUISINE à vendre, à l'état de neuf avec brûleurs à l'huile "Lynn" combiné à l'électricité, conviendrait pour nouveaux mariés. S'adresser 204, rue du Roi, Québec Tél.: LA 3-6686.
1588—16-12 (6 fs) 21

PARFAITEMENT NEUF, manteau mouton gris, manchon gratis, manteau mouton noir, rat musqué pâle, $165.; étole vison, casques vison, collet loutre, costumes Père Noël. TEL.: LA 5-6434.
1632—19-12 (6 fs) 21

PLAQUETTES MURALES, modèles 1960, à prix spéciaux. Demandez catalogue illustré en gros ou détail. ARCADE JOBBING, 155 est, rue St-Joseph, Québec.
1196—28-11 (1 ms) 21

POELE BLANC avec brûleurs, fournaise "Norge" 52,000 B.T.U., aubaine. Tél.: LA 3-3760.
15-12 (6 fs) 21

ENCHERES MARCEAU, ENR.

ACHETONS, ECHANGEONS ET VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. — 110, rue ST-PAUL. TEL.: LA 9-1741 — LA 9-1742.
1433—10-12 (1 ms) 21

RESTAURATEURS

PHONOGRAPHES automatiques — vendeuses, table à boules, machines d'amusements. Location de phonographes pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. Reparations de radio. LEMIEUX AMUSEMENTS, 654, St-Vallier-Ouest, Québec.
B-636—6-11 (l.mer.v. au 4-1) 21

A vendre — Divers

VENTE ET SERVICE INGLIS



Dépôt central de réparation.
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES, INC.,
351, boul. CHAREST-est, Québec
Tél.: LA 2-2724
B-751—11-11 (l.mer.v. au 8-1) 21

EQUIPEMENT DE RESTAURANT usagé, poêle à patates frites, tables à salade frigorifiques, tranche patates, silex, poêle à "hot-dogs", mélangeurs, laveuses de vaisselle, peleuses de patates "Hobart". Prix raisonnable, conditions faciles. — VICTOR BUTCHER'S SUPPLY, INC. 777, côte d'Abraham, Québec.
1162—27-11 (l.mer.v. au 25-12) 21 jnu

L.-J.-A. DEMERS

PUPITRES D'ECOLIERS spécial $19.95 et plus. Tout article neufs, usagés, pupitres, tapis, chaises roulantes, réfrigérateurs, pianos 240, de la Couronne, Québec. Tél.: LA 2-2685.
1276—3-12 (1 ms) 21

CROTEAU LTEE

MEUBLES neufs et usagés. Nos bas prix font sensation. — 154, DU ROI-EST, Québec. Tél.: LA 5-9426.
1592—17-12 (1 ms) 21

SET DE CUISINE chromé, moulin à coudre électrique portatif. Tél.: LA 3-3760.
15-12 (6 fs) 21

TELEVISION 21", General Electrique, set davenport neuf, à sacrifier. Tél.: LA 3-3760.
15-12 (6 fs) 21

COFFRES-FORTS NEUFS et usagés, $94.50 et plus. Portes simples ou doubles, portes de voûtes et coffre-anti-vol. Tél.: LA 2-3306.
20-11 (1 ms) 21

REFRIGERATEUR WESTINGHOUSE, poêle Norge "220", lessiveuse Connor, aubaine. Tél.: LA 3-3760.
15-12 (6 fs) 21

Bois, huile

A.-B. FORTIN — Bois de chauffage de toutes sortes; aussi huile à brûleurs. — Cour : 15, rue Marie-de-L'Incarnation. — Rés.: 12, rue Marie-de-l'Incarnation. — Tél.: LA 7-7490.
1071—24-11 (1 ms) 29

Brûleurs à l'huile

BRULEURS A L'HUILE EUG. DESROCHES, FILS, LTEE

LYNN, BREESE, KEMAC, fournaise Coleman, Duo-Therm. Gros et détail. Distributeur autorisé huile à poêle traitée Kleen-Flo. — EUG. DESROCHES, FILS, LTEE, 569, ST-VALLIER-OUEST. Tél.: LA 5-4946.
1395—9-12 (1 ms) 35-A

-:- ACHETEZ CHEZ -:- NOS ANNONCEURS

Bureaux à louer

BUREAUX POUR PROFESSIONNELS agents, etc. — 31, McMahon, coin d'Auteuil, près carré d'Youville. — MU 1-5408; soir : MO 1-6439 — LA 7-2814.
1345—5-12 (1 ms) 37

Chevaux à vendre



Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B. Achetons aussi tous chevaux pour abattre.
ALYRE LABRIE, LTEE
PINTENDRE, LEVIS
Tél.: Bureau TE 7-7124
Rés.: TE 7-6813 — TE 7-7001
1399—10-12 (1 ms) 55

Clavigraphes

CLEMENT & CLEMENT, INC., 511, est, boul. Charest. Tél.: LA 5-4823. Agents exclusifs clavigraphes Underwood. Location $6. par mois ou $15.00 par 3 mois. Réparons, vendons machines à écrire et additionner toutes marques rubans, carbones, fournitures bureaux.
1652—21-12 (1 ms) 60

LOCATION DE CLAVIGRAPHES $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. — GERARD POULIN, INC., Ameublement de bureau, 770, côte d'Abraham, Québec. LA 2-6876.
1400—10-12 (1 ms) 60

E. LACOULINE. — Clavigraphes Royal, 660, côte d'Abraham. Tél.: LA 4-1869. — Location clavigraphes $6. par mois ou 3 mois $15. — Réparations, vente clavigraphes. Acessoires bureau.
1432—10-12 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. TEL.: LA 5-5158.
1434—10-12 (1 ms) 60

REPRESENTANT "EVEREST" — Portatifs : $69.50, 2 couleurs de ruban, réguliers, 12 pces, $209.50. Machines à calculer et à additionner "Everest". UNIVERSAL BUSINESS MACHINE, 341, rue Nicolet. TEL.: MO 1-2170.
1596—17-12 (1 ms) 60

Couture — Reprisage

REPRISAGE INVISIBLE, trous, mites, brûlures, déchirures, réparons usure au bas des manches et revers de pantalons, méthode européenne, service postal pour clients extérieur. PULLMAN VALET SERVICE ENR., 1096, 1ère Avenue. LA 4-4312.
1014—21-11 (1 ms) 69

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-externe de Forsyth-Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soir. — 571, 3ème AVENUE, Québec. Tél.: Bur.: LA 4-3312 — Rés.: LA 7-3375.
1204—30-11 (1 ms) 74

Ecoles

INSTITUT RAYMOND

COURS PAR CORRESPONDANCE 8e - 9e - 10e et 11e années pour aspirantes gardes - malades ; 11e scientifique pour garçons, 12e année. Livres fournis gratuitement. Examens du département de l'Instruction publique. Aussi : français, anglais, etc. — INSTITUT RAYMOND, 1475, chemin STE-FOY, Québec.
1618—18-12 (1 ms) 81

INSTITUT D'AUBIGNY COURS PAR CORRESPONDANCE

8e, 9e, 10e, 11e, 12ème années scientifiques, garçons et filles, 11ème pour aspirantes gardes-malades, diplôme du département de l'Instruction publique. Cours spéciaux : Sciences. Mathématiques, Manuels fournis gratuitement. C.P. 131, Haute-Ville, Québec. Tél.: TE 7-7539.
1595—17-12 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE — Eléments latins à Philo II, culture générale, latin par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. BELLEAU, INSTITUT LATIN, 836, rue D'Aiguillon, Québec 4. Tél.: LA 3-3754.
1593—17-12 (1 ms) 81

MAX-MIN

CONVERSATION ANGLAISE SUR DISQUES incassables de 33 1/3 ou 78 R.P.M. Français et anglais inclus sur le disque. INSTITUT D'ENSEIGNEMENT PAR LE DISQUE, C.P. 334, Haute-Ville, Québec.
B-285-24-10 (l.mer.s. au 21-12) 81

HOMMES — Pensez à votre avenir. Apprenez à bon marché métier soudeur, débossage, mécanique, automobiles, moteurs Diesel, etc. Demandez prospectus. Ouvert à l'année. — ECOLE METIERS MELOCHE, 451, 3ème Avenue, Québec.
1597—17-12 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR - SOIR. PAR CORRESPONDANCE. Cours d'été, cours de 6e à la 12e année commercial et scientifique (Examens du département de l'Instruction publique), conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, rue St-Jean, Québec. Tél.: LA 9-3751 — MU 1-2808.
1594—17-12 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS 1070, ST-JEAN, QUEBEC

Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo-comptabilité. Tél.: LA 2-7490.
1277—3-12 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commerciaI anglais, français. POUR ENTREVUE. Tél.: LA 2-5889 — LA 2-6160 — LA 7-6412.
1651—19-12 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

VOICI AVON, MADAME ! — Pour des personnes d'âge moyen qui désirent gagner jusqu'à $10. par jour à temps partiel. Ouvertures illimitées. Agissez maintenant. Téléphonez : LA 3-7706.
1246—19-12 (3 fs) 90

Hommes demandés

OCCASION pour homme actif de s'établir commerce permanent et profitable, expérience pas nécessaire. Renseignez-vous sans obligation. CHAMBRE 509, 466, DE LA COURONNE, avant-midi.
1676—19-12 (6 fs) 105

Information

ALCOOLIQUE — CURE de désintoxication. Endroit sûr, discret et confortable, pour recevoir et faire traiter ceux qui souffrent d'alcoolisme. PAVILLON LOCKWELL, 26, Lockwell, LA 3-7654.
1023—23-11 (1 ms) 112

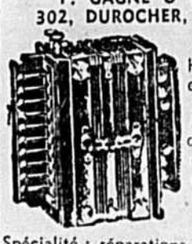
ALCOOLIQUES ANONYMES — Voulez-vous arrêter de boire et ne le pouvez seul ? Ecrivez : le secrétaire, CASIER POSTAL 1861, Québec — Tél.: LA 4-6108.
1622—21-12 (1 ms) 112

Instituteurs — Institutrices

INSTITUTRICE D'EXPERIENCE diplômée d'école normale, désire surveiller l'étude, enseigner l'après-midi ou quelques heures par jour. Entrevue sur demande. Ecrire CASIER 359, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC.
1694—21-12 (4 fs) 114

Instruments de musique

P. GAGNE & FRERE 302, DUROCHER, QUEBEC



Accordéons Horner, 1, 2 et 3 rangées de notes. Aussi accordéons de marque "Sapin" et de notre marque "Gagné"
Spécialité : réparations d'accordéons.
Tél.: LA 5-8601
B-614—5-11 (l.j.s. au 2-1) 115

Logements à louer

ST-PASCAL, 3 pièces, meublé, non chauffé, libre immédiatement, $45. semaine $12. aussi 4 pièces, chauffé, meublé, refrigérateur, poêle 220, libre 1er janvier, $70. MO 1-1495.
1553—15-12 (6 fs) 118

HAUTE-VILLE, 4 pièces, chauffé, balcon, concierge, $75. 1 mois gratuit, libre 1er janvier. MU 3-9846.
1554—15-12 (6 fs) 118

Local à louer

3,500 PIEDS CARRES de plancher à louer, pouvant être subdivisé à la grandeur désirée, situé à 1280, 1ère Avenue. Tél.: LA 4-5819 ou LA 4-1113.
1053—23-11 (1 ms) 119-A

Machines à coudre

SAMSON SEWING MACHINE

VENTE MACHINES à coudre conditions faciles. Réparations garanties un an. 233, St-Vallier-ouest, Québec. Tél.: LA 3-0011.
1339—7-12 (l.mer.s. au 3-2) 120-A

Maisons à vendre

ST-LOUIS DE FRANCE, 7 pièces, Ste-Foy, occupation 1er mars, maison neuve, construction 1ère qualité. Prix $18,200, comptant, $6,300, ou moins si 2ème hypothèque, mensualité $77.42. J.-Adrien Boivin Ltée, MU 1-3527, LA 7-3554.
1603—17-12 (6 fs) 127

PLUSIEURS propriétés seules à revenus ou commercial, directs propriétaire, cause départ. Accepterais échange. 154, DU ROI, LA 5-9426 ou MA 3-4106.
1002—23-11 (1 ms) 127

ST-PASCAL maison 2 logements 7 pièces, plain-pied et 3 pièces, rez-de-chaussée, chauffée, conditions faciles. Raymond Bélanger, 479, de la Couronne. Tél.: LA 3-5352.
1275—3-12 (1 ms) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces — W. LEGARE, INC., 915, chemin Ste-Foy. — Tél.: MU 3-4446 ou LA 7-8025 — soir : LA 7-6939.
1626—21-12 (1 ms) 127

STE-FOY, occupation 28 décembre, maison neuve, 6 pièces, rue Larochelle, St-Louis de France, construction 1ère qualité, abri d'auto, rue asphalté, gazon posé. Prix $15,300. comptant à votre discrétion, balance intérêt 6% l'an. MU 1-3527 ou LA 7-3554.
1603—17-12 (6 fs) 127

CHARLESBOURG occupation 1er février, maison neuve, 6 pièces, près de l'école, de l'église et services de transport de 15 minutes. Comptant $3,100. balance $91.00 par mois, incluant les taxes. J.-Adrien Boivin, Ltée, MU 1-3527, LA 7-3554.
1603—17-12 (6 fs) 127

AUBAINE Ste-Foy, comptant $1,000 bungalow 7 pièces, fini plâtre, terrain 80 x 100. ROYAL TRUST. LA 2-4031; le soir: LA 7-3822.
1669—19-12 (6 fs) 127

PLACEMENT 10% net, propriété à revenus, à St-Sacrement. ROYAL TRUST. LA 2-4031; le soir: LA-2-8635.
1669—19-12 (6 fs) 127

MARGUERITE-BOURGEOYS, 7 pièces, prix raisonnable. — ROYAL TRUST. LA 2-4031; le soir: LA-2-8635.
1669—19-12 (6 fs) 127

Marchandises sèches

MARCHANDS et COLPORTEURS

PREPAREZ-VOUS pour les froids d'hiver en achetant votre marchandise dès maintenant. Notre assortiment comprenant lingerie pour hommes, dames et enfants ainsi que coupons et marchandise à la verge est au complet. Vous aurez un immense choix au prix défiant toute compétition. Demandez catalogue illustré envoyé gratuitement. Montréal Jobbing Ltée, 857-859, St-Joseph est, Québec, P.Q.
1624—21-12 (1 ms) Mdses sèch.

LINGERIE GENERALE

MARCHANDS — COLPORTEURS — JOBBERS. Achetez votre stock de printemps et d'été à la Cie Assh, Inc., Maison responsable. 20 ans de bonne renommée. Habits, paletots, coupe - vents, pantalons de toilette, jeans, marchandises à la verge, coupons, chaussures, etc.. Robes, manteaux, costumes. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH, INC., 842, St-Joseph Est, Québec 2.
1502—14-12 (1 ms) Mdses sèch.

Matelas — Réparations

LOUIS ROUSSEAU. — Tél.: LA 4-1480. Réparation matelas, sommiers, meubles. Matelas neufs. — 1338, 3e AVENUE, Limoilou, Québec.
1664—21-12 (1 ms) 138

MATELAS FRONTENAC

Tél.: LA 5-5347 — MATELAS — Réparation matelas et ressorts, crin échiffé, lit plumes, sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux commandes. ULRIC PCULIOT, prop. 237, rue ST-LUC, QUEBEC.
123057—17-8 (l.mer.v. au 15-8-60) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires médecine générale, maladies vénériennes. — 885 est, rue St-Joseph Québec, 10 à 11 heures et 2 à 4h. le soir, lundi, mercredi, vendredi, 7 à 8 heures. Tél.: LA 4-4061.
1663—21-12 (1 ms) 140

Psychologues

POUR VAINCRE manie et phobie, dominer l'anxiété, l'angoisse, supprimer les idées fixes et la mélancolie. Pour acquérir le calme, l'assurance, la confiance en soi, augmenter sa lucidité cérébrale . . . CENTRE PSYCHOLOGIQUE et CONCEPTOLOGIQUE, 750 EST, ST-JOSEPH, QUEBEC. Tél.: OL 3-3801.
1483—11-12 (1 ms) 179-A

COMPLEXES, déception, chagrin, nervosité, gêne, peine d'amour, remords, etc.. CENTRE PSYCHOLOGIE PRATIQUE, 883, rue St-Jean, TEL.: LA 2-8537.
1655—21-12 (l.mer.s. au 17-2) 179-A

Réparations de laveuses

SERVICE AUTORISE — BEATTY CONNOR WESTINGHOUSE, ETC.
Vente — Réparation
Pièces pour toutes marques
OUVRAGE GARANTI
FOYER DES LAVEUSES
Votre spécialiste
239, St-Vallier Ouest
Québec — Tél. LA 3-4638
1338—7-12 (l.mer.s. au 3-2) 188-A



VENTE ET SERVICE THOR
Distributeur de pièces
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES, INC.
351, boul. Charest Est
Québec
Tél.: LA 2-2724
B-976—20-11 (l.mer.v. au 18-1) 188-A

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouvert. 251, NOTRE-DAME-DES-ANGES. Tél.: LA 2-7558.
1396—9-12 (1 ms) 189

Télévision à vendre

LOT TELEVISIONS reconditionnées, garantie 1 an, $59., $69., etc.. Service Plante & Gagnon Electronique, 773, St-Vallier-Ouest. MU 1-5496. Système de location 3 mois, crédité sur achat. Lampe-image neuve : $28.95.
1250—2-12 (1 ms) 209-B

TELEVISION 21" garantie 1 an $110. Certificat lampe-écran neuve, télévision reconditionnée garantie 1 an $59., etc.. R. M. Electronique, En., 460, St-Vallier ouest, LA 9-3522.
1303—4-12 (1 ms) 209-B

A PRIX D'AUBAINE 40 télévisions, 12-24 pouces. Haute-Fidelity à venir choisir avant l'écoulement du choix. Bertrand TV, 1017, St-Vallier ouest, MU 3-9879, MU 3-9822.
1141—27-11 (1 ms) 209-B

Terrains à vendre

GIFFARD, rue St-Samuel, lots de 60 x 100. 20¢ le pied carré, conditions très intéressantes. Québec Land & Realty Company. LA 5-9602
1648—18-12 (6 fs) 210

CHARLESBOURG magnifique terrain centre résidentiel de premier choix, 5ème Avenue est, près école, église et service autobus, prix $1,500. comptant $200. balance $26. par mois. J.-Adrien Boivin, Ltée, MU 1-3527, LA 7-3554.
1603—17-12 (6 fs) 210

STE-FOY, près boulevard Laurier, au Rond-Point, magnifique terrain, près école, église, aqueduc et égout posés, rue asphalté, prêt à construire, comptant $200. balance $18. par mois. J.-Adrien Boivin Ltée. MU 1-3527, LA 7-3554.
1603—17-12 (6 fs) 210

SILLERY, boul. Laurier, près Charles-Huot, terrain 390 x 375. — ROYAL TRUST. LA 2-4031; le soir: LA 2-8635.
1669—19-12 (6 fs) 210

STE-FOY, Parc Neilson, près école, magnifique terrain, aqueduc, égout posés, prêt à construire, $1,700. 10% comptant, balance conditions faciles. MU 1-3527, LA 7-3554.
1603—17-12 (6 fs) 210

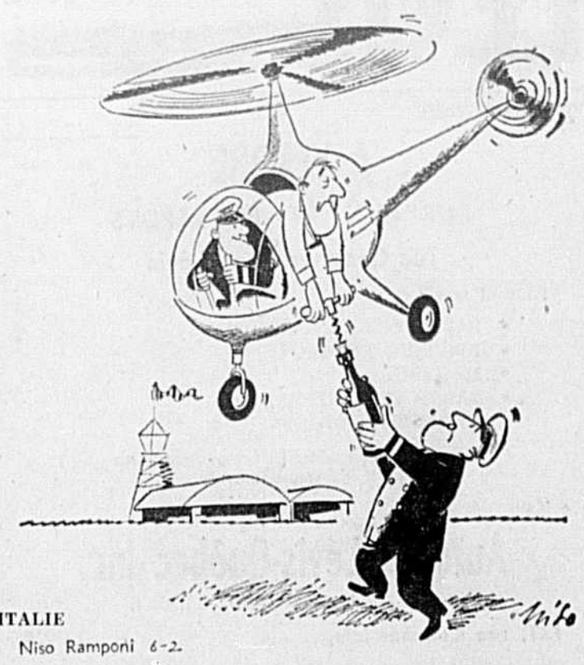
TERRAIN pour bloc appartements, en face Hôpital Civique, boul. Ste-Anne, près nouveau Centre d'Achats, près école et église. ROYAL TRUST. LA 2-4031; le soir: LA 2-8635.
1669—19-12 (6 fs) 210

Voyages

12 PLACES DISPONIBLES, excursion Floride 21 jours $289., départ février, transport Greyhound; Hôtel Miami Beach, compagnons pour messieurs seuls. Voyages Champlain, 2286, Ste-Foy, LA 7-1340.
1544—15-12 (6 fs) 216-A

Le coût de la tuberculose. — Le coût par jour-malade dans les sanatoriums publics du Canada pour tuberculeux a touché un nouveau sommet de $9.22 en 1958, contre $8.54 en 1957. Le coût par jour dans les provinces variait de $6.84 au Québec à $14.84 en Alberta.

Les meilleures caricatures d'Europe



ITALIE
Niso Ramponi 6-2.

Acte de vandales

DESBIENS. — (D. N. C.) — Le Centre Social de Desbiens vient d'être visité par des voleurs qui ont cambriolé le bureau de poste, situé à l'avant de l'édifice.

Les malfaiteurs se sont introduits par l'entrée du cinéma, forçant porte sur porte pour traverser le local des Fermières et enfoncer le mur arrière du bureau de poste où ils ont tout saccagé : coffre-fort, tiroirs, colis postaux, lettres. Tout gisait pêle-mêle sur le plancher. On avait cru tout d'abord que seul de l'argent avait été volé, soit un montant de $70. environ.

On a constaté par la suite que des timbres et autres valeurs manquaient.

On évalue à plusieurs centaines de dollars les dommages causés au bureau de poste. De plus, les autorités du Centre ont constaté que l'écran de cinéma d'une valeur de $900. avait été perforé d'un coup de poing ou avec un objet contondant, que les fils téléphoniques avaient été coupés et que la caisse du restaurant du théâtre avait été soulagée d'une somme de $25.

Les experts de la Sûreté ont découvert de nombreuses empreintes digitales qui les guideront sûrement dans leurs recherches. L'enquête est entre les mains de la police fédérale et de l'inspecteur des Postes qui poursuivent leurs investigations.

Ordination

CHICOUTIMI. — (D. N. C.) — Une cédémonie, présidée par Son Exc. Mgr Marius Paré, évêque auxiliaire, s'est déroulée, samedi matin, dans la cathédrale, alors que le R. P. Benoît Bouchard, P.B., a été élevé à la prêtrise. Dix-neuf grands séminaristes ont reçu les ordres.

Ont reçu le diaconat : MM. les abbés Grégoire Bouchard, Emilien Dufour, Raymond Lebel, Gilles Potvin et Antoine Guillemette.

Les ordres mineurs ont été conférés à MM. les abbés Bernard Bergeron, Jacques Deslaunière, Jean-Noël Gagné, Jean-Guy Girard, Clément Gosselin, Paul-André Harvey, Maurice Labé, Fernand Laroche et Benoit Leboeuf.

Ont reçu les derniers ordres, MM. les abbés Jean-Guy Boivin, Alfred-Edouard Bouchard, Gaétan Hudon.

Fin d'une grève d'instituteurs

MISTASSINI, Québec. — (P. C.) — Une grève d'instituteurs sévissant depuis vendredi à Notre-Dame de Lorette, près de Mistassini, a pris fin.

Le député de Roberval, M. J.-J. Turcotte, a fait part à la Commission scolaire de l'endroit que le gouvernement provincial du Québec avait accordé une subvention de $6,000 pour défrayer le coût des salaires des professeurs, qui doivent être remunérés chaque mois.

"L'Action Catholique" présente

Les loisirs à la maison

Lundi, 21 décembre 1959.

A LA TELEVISION

CFCM-TV — Canal 4

LUNDI, 21 DECEMBRE

10.00—Mire
1.00—Mire et musique
2.00—Long métrage : "Seuls les anges ont des ailes"
3.30—Fémini-thé
4.00—Bobino
4.30—Boite à surprises
5.00—La courrier du Roy
5.30—CF-RCK
6.00—Sans atout
6.30—Les nouvelles
6.40—Ciné-feuilleton
6.55—Nouvelles sportives
7.05—Les manchettes internationales
7.10—Bulletin météorologique
7.15—Fiesta Tropicana
7.30—Hebdomadaire sportif
7.45—Chez Clémence
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Vous êtes témoin
9.30—G.M. vous invite
10.00—Histoire d'amour
10.30—Tribune libre
11.00—Téléjournal
11.13—La météo
11.18—Parlons sport
11.30—Récital
11.59—Fin des émissions

MARDI, 22 DECEMBRE

10.00—Mire
1.30—Mire et musique
2.30—Long métrage : "Seuls les anges ont des ailes"
4.00—Bobino
4.30—La boite à surprises
5.00—La vie qui bat
5.30—Radisson
6.00—Sans atout
6.30—Les nouvelles
6.40—Ciné-feuilleton
6.55—Nouvelles sportives
7.05—Les manchettes internationales
7.10—Bulletin météorologique
7.15—En vedette
7.30—Chronique des quilles
7.45—Par le trou de la serrure
8.00—La Gendarmerie royale
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Pays et merveilles
10.00—En votre âme et conscience
10.30—Temps présent
11.00—Téléjournal
11.13—La météo
11.22—Commentaires
11.30—Conférence
11.59—Fin des émissions

CKMI-TV — Canal 5

LUNDI, 21 DECEMBRE

1.00—Test Pattern
1.53—Opening
1.55—News
2.00—Chez Hélène
2.15—Nursery School
2.30—Open House
3.00—P.M. Party
3.30—Monday Matinée
4.30—Let's Look
4.45—Science All Around Us
5.00—Youth '60
5.30—Tim Tyler's Luck
6.00—Three Stooges
6.30—Dateline Québec
6.45—News and Sports
7.01—Tabloid
7.30—Don Messer Jubilee
8.00—Manhunt
8.30—River Boat
9.30—Music '60
10.30—The Town above
11.00—CBC News
11.15—T.B.A.
12.30—Sign-off

MARDI, 22 DECEMBRE

1.00—Test Pattern
1.53—Opening
1.55—News
2.00—Chez Hélène
2.15—Nursery School Time
2.30—Open House
3.00—Mantovani
3.30—Star Performance
4.00—Tea and Sympathy
4.30—Friendly Giant
4.45—Maggie Muggnis
5.00—On Safari
5.30—Kartoon Korner
6.00—Young Eagles
6.30—Dateline Québec
6.45—News and Sports
7.01—Tabloid
7.30—Circus Boy
8.00—The Chevy Show
9.00—Front Page Challenge
9.30—Startime
10.30—Special Report on Eisenhower's Tour
11.00—C.B.C. News
11.15—View-Point
11.22—Sign-off

CHLT — Canal 7

LUNDI, 21 DECEMBRE

12.30—CHLT-TV aujourd'hui
12.40—CBMT-News
12.50—Première édition
1.00—Pot-pourri féminin
2.00—Théâtre en matinée
3.30—TV Scrap Book
3.45—Ciné-feuilleton
4.00—Menu à la carte
4.30—Boite à suprises
5.00—Courrier du Roy
5.30—Sword of Freedom
6.00—Melody Ranch
6.30—Télé-bulletin
6.45—La météo
6.50—Edition sportive
7.01—Télé-supplément
7.15—Disqu'O-vision
7.30—Télé-supplément
7.45—Chez Clémence
8.00—Les belles histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Vous êtes témoin
9.30—G.M. vous invite
10.00—Histoires d'amour
10.30—Dans le pétrin
11.00—Téléjournal
11.15—CHLT-TV News Round-Up
11.30—Lutte du Texas
12.30—Fermeture

CKTM-TV — Canal 13

LUNDI, 21 DECEMBRE

1.30—Ciné-matinée
3.00—Pour vous, madame
3.45—Boite à images
4.00—Bobino
4.30—La boite à surprises
5.00—Le courrier du Roy
5.30—Le grand duc
6.00—Armand St-Louis
6.30—Nouvelles
6.40—Météo
6.45—A votre service
6.55—Nouvelles sportives
7.00—Théâtre miniature
7.15—Chantons Noël
7.45—Chez Clémence
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Vous êtes témoin
9.30—G.M. vous invite
10.00—Histoires d'amour
10.15—Nouvelles sportives
10.30—Tribune libre
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.22—Commentaires
11.30—CBC TV News
11.40—Fin des émissions

CBFT — Canal 2

LUNDI, 21 DECEMBRE

2.30—Musique
3.25—Téléjournal
3.30—Bonjour, madame
5.00—Le courrier du Roy
4.00—Bobino
4.30—Boite à surprises
5.30—Le Grand Duc
6.00—Téléjournal
6.10—Nouvelles sportives
6.15—Ce soir
6.20—César
7.05—Histoire à suivre
7.15—Edition Métropolitaine
7.25—Ce soir
7.30—Cinéfeuilleton
8.30—Pierre sur pierre
7.45—Chez Clémence
8.00—Les belles histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Vous êtes témoin
9.30—G.M. vous invite
10.00—Histoires d'amour
10.30—Tribune libre
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.22—Commentaires
11.30—Récital

CBMT — Canal 6

LUNDI, 21 DECEMBRE

12.05—Feature Film
1.30—Montréal matinée
2.00—Chez Hélène
2.15—Nursery School Time
2.30—Open House
3.00—P.M. Party
3.30—M. Adam and Eve
4.00—Fibber McGee & Molly
4.30—Let's Look
4.45—Science all Around us
5.00—Youth '60
5.30—Mickey Mouse Club
6.00—I Love Lucy
6.30—Métro
6.45—CBC News
6.55—Sports
7.01—Tabloid
7.30—Don Messer Jubilee
8.00—Danny Thomas Show
8.30—River Boat
9.30—Music '60
10.30—The Town Above
11.00—CBC News
11.15—Viewpoint
11.22—Sports Final
11.30—Feature Film

A LA RADIO

CHRC — 800 kc.

LUNDI, 21 DECEMBRE

6.05—Pourquoi pas
6.30—Causerie sportive
6.45—Studio d'audition
6.55—Bulletin de nouvelles
7.00—Chapelet en famille
7.15—La vie agricole
7.30—Québec aujourd'hui
7.55—Bulletin de nouvelles
8.00—Concert : Symphonie no 103 en mi bémol majeur (Heydn); Concerto en mi bémol majeur pour harpe et orch. (Gliere)
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Musique en liberté
9.55—Bulletin de nouvelles
10.00—Club Rendez-vous
10.30—Résumé des nouvelles
10.45—Club Rendez-vous
11.55—Bulletin de nouvelles
12.00—Fin des émissions

MARDI, 22 DECEMBRE

A.M.
6.00—La



Cadeaux des Fêtes
Le coin des
SUGGESTIONS

Consultez ces annonces et faites votre choix.

LE CADEAU PAR EXCELLENCE
UNDERWOOD
GOLDEN TOUCH



"LEADER"
$98.50
Conditions

Produits Underwood en exclusivité chez
CLEMENT & CLEMENT Inc.
511, boul. Charest Est — LA 5-4823
5-12 (19, 21-12) Cad. Fêtes



ASPIRATEUR
"SINGER"
$59.95
CERCLE DE COUTURE SINGER
324, rue St-Joseph, Québec
Tél.: LA 2-8129
847, St-Jean, Québec
Tél.: LA 5-6141
1027, 3ème Avenue, Québec
Tél.: LA 2-7397
Magasin Pollack
Tél.: LA 3-3653
52, St-Jean-Baptiste, Montmagny
Tél.: 734
75, Côte du Passage, Lévis
Tél.: TE 7-4181
1649—18-12 (3 fs) Cad. des fêtes

ST-CYR & FRERE



SPECIAUX — VIOLON, copie Stradivarius $9.95 — Guitare standard $12.50 — Batterie complète $99.50 — Accordéon deux clefs $9.95 — Tourne-disques (Pick-up) $29.95 — Trompette standard $58.85 pour $39.95.
754, ST-JOSEPH EST
Tél.: LA 2-1233 LA 2-1234
1140—28-11
(l.mer.s. au 23-12) Cad. F.

AUTOMOBILE

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES-PIECES
REPARATION-SERVICE

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi : WINCH (GRUES) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND, Enr., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: LA 4-2920.
1623—21-12 (1 ms) A.A.

Décès de monsieur Gaudias Létourneau

Nous apprenons avec regrets la mort de M. Gaudias Létourneau, ex-employé civil, demeurant au no 505, rue St-Amable, décédé le 19 décembre à l'âge de 80 ans, et 11 mois. Il était l'époux de feu dame Valéda Picard. Il laisse dans le deuil son fils, M. Jean-Charles Létourneau; ses filles: Mlles Fernande, Marthe et Françoise Létourneau; sa belle-fille, Mme Jean-Charles Létourneau (Alix Fortier), un frère, M. Eleuthère Létourneau, de Montréal; sa belle-soeur, Mme Antonio Létourneau, de Montréal; ses petits-enfants: Mme Jean Gagnon(Jeannine Létourneau), Mme Fernand Audet (Andrée Létourneau), M. Genest Létourneau, de Montréal, Mme Guenther Zeizold (Céline Létourneau), de Toronto, Jean et Odile Létourneau; ses arrières petits-enfants: Renée et José Audet, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le service aura lieu mercredi, matin en l'église St-Coeur de Marie. Inhumation au cimetière St-Charles.

Le défunt exposé à la résidence funéraire Germain Lépine, Ltée, 96 Boul. St-Cyrille est, coin Turnbull.

Autos à vendre

VOLKSWAGEN
neuf
Custom, coach, tout équipé
$1625.
6,000 milles de garantie
jusqu'à 30 mois pour payer
LAHOUD AUTOMOBILES Ltée
34, Dorchester, Québec
Tél.: LA 4-4608
Venez visiter notre garage ultra-moderne.
B-753-13-11 (l.v.s. au 9-1) A.V.

RENAULT DAUPHINE
La plus canadienne des voitures Européennes. Embrayage automatique, chaufferette efficace, sedan 4 portes, $400.00 comptant, balance facile.
CARETTE AUTOMOBILES
1265, de la Canardière - LA 9-4938
1401—9-12 (1 ms) A.V.

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère AVE. — TEL.: 5-4769
545, 1ère AVE. Tél.: LA 5-4769
1070—24-11 (1 ms) A.V.

Meilleures valeurs à plus bas prix
ALBERT BARRÉ AUTOS
Le Centre de l'Auto et du Camion Usagés à Québec.
1095 CANARDIERE
LA 9-3331 - LA 9-3333
1252—2-12
(l.mer.j. au 31-12) A.V.

Camions à vendre

SOUFFLEUR
SOUFFLEUR A NEIGE CYCLONE à vendre, parfaite condition, prix spécial pour prompt acheteur. S'adresser Gérard Chabot, St-Gilles, cté de Lotbinière. Tél.: 282-S-12.
1636—18-12 (7 fs) C.V.

Garage — Service

BEAULIEU & FILION, LTEE
SPECIALITES : débossage, peinture, vitrage et bourrage. — 25 années d'expérience. Stationnement facile. Evaluation gratuite sur demande. — 360, DORCHESTER, (près de l'Exposition). TEL.: LA 2-2256.
1375—5-12 (1 ms) G.S.

Réparations Autos

DEBOSSAGE - PEINTURE
BOUTET & FILS
TOUJOURS A VOTRE SERVICE
264, RUE CARON, QUEBEC
Tél.: LA 3-3370
B-402—28-10
(l.mer.v. au 25-12) R.A

Mort, à 65 ans, de Mlle Eugénie Métivier

Mlle Eugénie Métivier, fille de feu Adélard Métivier et de feu Dame Georgiana Nadeau, demeurant à 158, rue Saunders, est décédée, le 19 décembre, à l'âge de 65 ans et 8 mois.

Elle laisse dans le deuil: ses soeurs, la R. Sr Ste-Théodore (Marie), des Srs de la Charité de Québec; la R. Sr Marie-Berthe (Adrienne), des Srs de la Charité de St-Louis de France, à Haïti; Mme Joseph Bureau (Juliette), Mlle Marie-Jeanne Métivier; son beau-frère, M. Wilfrid Poulin de St-Joseph de Beauce; sa belle-soeur, Mme Alphonse Métivier, de Château-Richer, ainsi que plusieurs cousins et cousines, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Arthur Cloutier et fils Ltée, 46, St-Cyrille-ouest. Le service aura lieu mardi, en l'église de St-Dominique, et l'inhumation se fera au cimetière de Notre-Dame de Belmont.

ARTHUR THIVIERGE
EPICIER-BOUCHER GROS ET DETAIL
198, Hermine, (coin de Mazenod) — Tél.: 2-3804

Jus tomates Heinz 15 pr	1.00	Lièvres, la coupie	1.49
Tomates 28 on. 5 pr	1.00	Dindes 'A' év. 18 lbs pl.	.40
Pois verts, Fèves jaunes boite 20 on. 7 pr	1.00	Dindes 'A' év. 10-14 lbs	.45
Blé d'Inde d. 20 on. 6 pr	1.00	Poules 'A' év. 4 à 6 lbs	.42
Macédoine 20 on. 6 pr	1.00	Poulets 'A' év. 5 à 6 lbs	.57
Poires et pêches 20 on. 5	1.00	Canards et Oies év. lb	.53
Salade fruits, ananas 4 pr	1.00	Jambon épaule lb	.38
Thon (Tuna fish) ½ bte 5 pr	1.00	Jambon cottage lb	.57
Soup. nouil. poul. 12 pr	1.00	Janmbon fesse Maple Leaf 7 à 15 lbs	.49
		Bacon tranché 1 lb	.49

Mix-O
Bout. 32 oz .25
Bout. 64 oz .45
EAU DE JAVEL CONCENTREE

OFFRE SPECIALE
YORK
Pistaches rouges salées, pqt 1 lb .35
Pistaches blanches salées, pqt. 1 lb .39

Sucre granulé 10 lbs	.79	Lard haché 2 lbs pr	.85
Sucre en poudre 3 lbs pr	.35	Boeuf haché 2 lbs pr	.75
Coco râpé sac 1 lb	.35	Lard frais ép. et soc lb	.37
Cocoa en poudre 2 lbs pr	.85	Lard fesse compl. lb	.43
Raisin sans noyau 2 lbs	.49	Chops de lard lb	.54
Farine à pâtisserie 7 lbs	.57	Pattes de lard lb	.17
Cerises rouges 16 on.	.59	Boeuf Haut-Côte lb	.39
Catsup Aylmer 2 bout. pr	.41	Steak ronde désossée lb	.88
Fromage Velveeta ½ lb	.32	Oeufs "A" gros doux.	.43
Sel fin bte 2 lbs 2 pr	.31	Fesse veau dés. 4 à 8 lbs	.83

Rafraichissez-vous AVEC KIK COLA
Bouteille 30 ozs
15¢ (plus dépôt)
Caisse de 1 douzaine 1.65

Bonbons mélang. 2 lbs pr	.45	Oranges S.K. 2 doux.	.65
Paragons 2 lbs pr	.65	Oranges S.K. ½ caisse	3.69
Bonbons de luxes sac 1 lb	.39	Pamplemousses 10 pr	.59
Bonbons français 2 lbs	.65	Citrons 6 pr	.19
Chocolats ass. Lown. lb	.59	Pommes de table 5 lbs	.39
Chocolat Moirs bte 5 lbs	2.99	Pommes de table	2.00
Gelées assorties 12 pr	1.00	Raisin rouge 2 lbs	.29
Olives plain 16 on.	.44	Céleri, salade, tomates, etc.	
Olives farcies 24 on.	.74	Oignons 10 lbs	.69
Amandes mêlées lb	.44	Patates blces 75 lbs No 1	2.19

OFFRE SPECIALE
Dinette Spread
4 lbs. pour .99

Marinades sûres Raymond jarre 24 on. 2 pr .55
Marinades sucrées Raym. jarre 24 on. 2 pr .63
Petite morue fraich. 2 lbs .35
Filet morue bte 5 lbs 1.50
Saumon, Flétan, Filet Hadd.

DEPARTEMENT DU GROS

Soupes tomates Aylm. 48	5.25	Bonbons assort. 18 lbs lb	.19
Conf. fraises, or. 3 pots	1.00	Spread Sodor 25 lbs lb	.27
Lait poudre Carn. 10 lbs	2.89	Morue salée, Hareng, turbots s.	

Nous acceptons les commandes de la campagne

Magasin fermé samedi, le 26 déc. toute la journée

Une prévenue donne des références imposantes...

(Par Lucien Plante)

Une prévenue dans la trentaine à l'allure candide s'est vantée à la Cour municipale de Québec que le Gouverneur général et le Premier Ministre de la Province pouvaient donner des références au sujet de son honnêteté, de sa bonne conduite et sa respectabilité.

Le juge Emile Morin qui présidait la comparution de la prévenue accusée d'avoir été trouvée flânant sur la rue St-Paul, à 11 heures du soir, sans pouvoir justifier sa présence à cet endroit, n'hésita aucunement : "Un mandat de dépôt pour mademoiselle et examen mental", décida-t-il.

L'accusée qui avait les mains jointes et un maintien de comtesse, est originaire de la Mauricie. A l'appel de son nom, elle se leva debout près de la matronne qui avait charge de sa surveillance, en même temps que deux autres oiselles du pire acabit. Le greffier lui lut l'acte d'accusation.

Aussitôt elle commença à débiter son boniment : "M. le juge, dit-elle, je n'ai rien à me reprocher. Je suis honnête et ma conduite est honorable. D'ailleurs je possède des recommandations du Gouvehneur général et du Premier Ministre de la Province...

"C'est très bien, rétorqua le juge, nous irons aux informations. En attendant, mandat de dépôt pour mademoiselle et examen mental".

La prévenue s'est rassise précieusement, froissée dans sa dignité...

Une entrevue en privé...

Walter est un homme méthodique quand il a repris ses esprits. L'autre nuit, vers 3 h. 30 du matin, il se trouvait au foyer conjugal. Tout ne tournait pas rond.

Il y avait de quoi. Il était passablement éméché et sa douce moitié le contrariat. Il la prit à la gorge et joignant les gestes aux épithètes les plus salées, il la rossa.

La police fut mandée et rétablit l'ordre en appréhendant Walter. Accusé de désordre, le prévenu plaida coupable. Debout dans la boite des prisonniers il demanda : "M. le juge, est-ce que je peux avoir une entrevue avec vous en privé ?"

Le président du tribunal toisa l'accusé et ordonna sur-le-champ un mandat de dépôt. L'homme fut transféré à la prison où il subira un examen mental.

Trop d'attachement

Denise est une jeune fille au visage intelligent de 25 ans environ. Malgré son célibat, elle s'est attachée à un débardeur marié et âgé de 50 ans.

Une nuit, cette semaine, soit vers 4 h. 15 du matin plus précisément, le pseudo ami déambulait sur la rue St-Jean, en compagnie de la prévenue. A la Place d'Youville, l'homme accosta un policier en le priant de le défaire de son amie qu'il jugeait trop encombrante. Elle s'accrochait à lui en l'implorant de ne pas l'abandonner.

Le couple poursuivit sa route en se chamaillant jusqu'à la rue Ste-Famille. Le policier qui suivait en voiture, entendit la jeune fille crier à son compagnon. Il l'appréhenda pour désordre sur la rue, alors qu'elle était en état d'ivresse.

La jeune fille blonde, invitée à témoigner, déclara qu'elle n'avait pris aucune boisson. "Je travaille dans un restaurant de St-Roch comme serveuse. Nous, à titre d'employés, n'avons pas même le droit de prendre la moitié d'un verre de bière sur l'ouvrage. Je venais de quitter mon travail, quand la police m'a appréhendée. Je n'ai pas crié. J'ai parlé avec mon ami, mais il n'y a pas eu de dispute..."

Le juge, se basant sur le fait qu'elle n'avait pas de dossier, rejeta la plainte, en accordant le bénéfice du doute à l'accusée.

Le congrès provincial 1960 des Chevaliers de Colomb aura lieu à Rimouski, du 21 au 22 mai

L'exécutif d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province de Québec a tenu, ces jours derniers, sous la présidence du député d'Etat, M. le juge T.-A. Fontaine, au bureau du secrétariat permanent, à Montréal, son assemblée mensuelle du mois de décembre.

La décision la plus importante qui a été prise au cours de cette assemblée a trait à l'endroit et à la date du prochain congrès provincial. Après avoir considéré et examiné attentivement les diverses requêtes qui lui avaient été soumises, l'exécutif d'Etat a décidé que le prochain congrès provincial de 1960 des Chevaliers de Colomb de la province de Québec aura lieu à Rimouski, le 21 et 22 mai 1960.

Une résolution de félicitations a été adoptée concernant Mgr Alphonse Lafrenière, p.d., ancien aumônier diocésain des Chevaliers de Colomb, nommé récemment curé de la cathédrale d'amos.

L'exécutif d'Etat a accordé encore quelques bourses d'étude avant la fin du présent semestre qui se terminera le 31 décembre et qui constitue la date limite pour l'octroi de ces bourses.

M. John P. Roberts nommé ministre de l'Education d'Ontario

TORONTO — (P. C.) — M. John-P. Robarts, 42 ans, député progressiste - conservateur de la circonscription de London-North à la Législature ontarienne, a été nommé ministre de l'Education de l'Ontario.

Le premier ministre a annoncé cette nouvelle, à la suite d'une réunion du cabinet, moins de 24 heures après qu'il eut annoncé la démission, pour cause de maladie, de l'hon. William-J. Dunlop qui occupait ce poste.

Octroi de $58,000

ARVIDA, (D.N.C.) — Le gouvernement fédéral vient d'accorder $58,000 pour l'aménagement de locaux de la défense civile dans le futur hôtel de ville. La cité devra faire de la protection civile au cours des dix prochaines années.

A St-Alexis-des-Monts

M. Wilbrod Dubé, cultivateur, a été élu, par acclamation, marguillier en remplacement de M. Omer Lafrenière sortant de charge. Les autres marguilliers du banc sont: MM. Omer Giguère et Richard Soucy.

Voeux du...

(Suite de la page 3)

vons encore vécu que la première d'une riche et rapide série d'étapes conduisant à une expansion prodigieuse. Cet avenir prometteur sera nôtre si Dieu le veut, et si nous prenons les mesures que dicte la sagesse pour le stimuler, l'ordonner et l'orienter conformément aux meilleurs intérêts de notre industrieuse population. Un homme d'Etat a dit que le vingtième siècle serait celui du Canada; déjà se dessine la certitude que le Québec sera à l'avant-garde de ses provinces-soeurs dans la réalisation de cette prédiction.

Permettez que je renouvelle ici l'engagement que j'ai pris sous serment, le 11 septembre dernier, de présider à l'administration de la province comme doit s'en acquitter un bon père de famille, pour reprendre l'expression que le Code civil a consacrée. Permettez également que je renouvelle à tous l'invitation de collaborer avec nous à la grandeur du Québec. C'est au seuil de l'an neuf que les familles se regroupent, que s'effacent les dernières traces d'inimitié, que s'échangent de réconfortantes poignées de main. La province de Québec constitue une belle et grande famille. Devant les promesses que l'avenir lui réserve, jamais climat n'a été plus favorable à l'unité dans l'action, au progrès dans la collaboration. Serrons-nous les coudes : c'est à cette condition que nos légitimes aspirations se concrétiseront.

A tous, je souhaite une bonne et heureuse année. Mon épouse se joint à moi pour saluer toutes les mères de famille du Québec qui, dans l'anonymat de leur foyer, poursuivent la difficile mais combien grande mission de former à l'intention de la société les citoyens dont elle a un si pressant besoin pour s'épanouir. A nos deux voix s'ajoute celle de nos enfants pour saluer aussi tous les jeunes de la province: puisse la génération montante continuer de se préparer à prendre la relève.

Je ne saurais terminer ce message sans m'adresser tout particulièrement à la population des Deux-Montagnes. Sur elle rejaillit l'honneur que mes collègues ont bien voulu me faire en me confiant les lourdes responsabilités qui m'incombent. S'il m'a été possible de les assumer, je le dois à l'indéfectible attachement que les gens des Deux-Montagnes ont manifesté tout d'abord à mon regretté père pendant 22 ans, puis à mon endroit depuis près de 30 ans. Je leur renouvelle l'expression de ma plus profonde reconnaissance et l'assurance de mon dévouement soutenu.

Que 1960 soit pour tous une année de bonheur, de paix et de prospérité.

Paul Sauvé,
Premier Ministre de la Province de Québec.

Décès

ASSELIN — A Québec, le 19 décembre 1959, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph Asselin, ex-président-fondateur des Tuyaux Vibrés Inc., époux de feu dame Exilda Méthot, demeurant à 105, boul. Henri-Bourassa.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 990, 1ère Avenue, à 8 hres 45, pour l'église de St-Paul-Apôtre et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 21-12—2 fs

BEDARD — A Québec, le 19 décembre 19'9, à l'âge de 60 ans, est décédé subitement M. Roméo Bédard, peintre, époux de dame Emilienne Bédard, demeurant à 277, rue Boisseau.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 hres 30.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 hres 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 21-2—2 fs

BEGIN — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 19 décembre 1959, à l'âge de 81 ans et 10 mois, est décédée dame Blanche Maheu, épouse de feu M. H.-D. Bégin, demeurant à 20, rue Guenette.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, ave. Bégin, à 9 hres 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière de Lauzon. 21-12—2 fs

BOUFFARD — A Montréal, le 19 décembre 1959, à l'âge de 64 ans et 6 mois, est décédé M. Eugène Bouffard, époux de dame Lucia Dubeau, demeurant à 8750, rue Faucher.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 224, St-Vallier ouest, à 8 hres 45, pour l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus et de là au cimetière St-Charles. 21-12—2 fs

BUTEAU — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 18 décembre 1959, à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Anna Buteau.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ des nouveaux salons mortuaires Laurent Normand, 26, rue St-Louis, Montmagny, à 9 h. 20, pour l'église de St-François de Montmagny et de là au cimetière paroissial. 21-12—1 fs

D'ANJOU — A Québec, le 19 décembre 1959, à l'âge de 42 ans et 6 mois, est décédé M. Jules D'Anjou, cordonnier-machiniste, fils de feu M. Chs-Hector D'Anjou et de feu dame Létitia Côté, demeurant à 2, 26e Rue est, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 hres 30.

Départ des foyers funérailles J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 9 hres 10, pour l'église de St-Jérôme de l'Auvergne et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 21-12—1 fs

DUSSAULT. — A Québec le 18 décembre 1959 à l'âge de 47 ans et 10 mois est décédé subitement M. Philippe Dussault, employé civique, époux de dame Eva Ménard, demeurant à 385, 11e Rue.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 594, 2e Avenue, coin 6e Rue à 8h. 45, pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière de l'Islet où un libéra sera chanté. 19-12 (2 fs)

GAUVIN — A Québec, le 19 décembre 1959, à l'âge de 56 ans et 2 mois, est décédé M. Willie Gauvin, fils de feu M. Adélard Gauvin et de dame Marie-Anna Blondeau, demeurant à 224, de la Couronne.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, rue St-Vallier, à 8 hres 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 21-121 fs

GUAY — A Montréal, le 19 décembre 1959, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Hector Guay, époux de dame Marie-Anne Cuet, demeurant à 5137, rue Brébeuf, à Montréal.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des salons de la Société Coopérative des Frais Funéraires, 4848, ave. Papineau, à 8 hres 45, pour l'église de St-Stanislas-de-Koska et de là au cimetière de St-Sauveur-des-Monts. 21-12—2 fs

GUAY — A Lévis, le 19 décembre 1959, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Amanda Blais, épouse de feu M. Joseph Guay, demeurant à 51, rue St-Georges.

Les funénailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, ave. Bégin, à 8 hres 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 21-12—2 fs

LAPLANTE — A l'hôpital St-Sacrement, le 18 décembre 1959, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Lucien Laplante, époux de dame Antoinette Drouin, demeurant à 7825, avenue Royale, Château-Richer.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ du salon mortuaire de la Coopérative des Frais Funéraires de Château-Richer, 7851, avenue Royale, à 8 hres 45, pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial.
B-1700—21-12—1 fs

LAROCHE — A Lévis, le 20 décembre 1959, à l'âge de 84 ans et 10 mois, est décédée dame Arthémise Ouellet, épouse en premières noces de feu M. Télesphore Dubé et en secondes noces de feu M. Eugène Laroche, demeurant à 619, rue St-Bernard.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 hres 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.
B-1704—21-12—2 fs

LETOURNEAU — A Québec, le 19 décembre 1959, à l'âge de 80 ans et 11 mois, est décédé M. Gaudias Létourneau, ex-employé civil, époux de feu dame Valéda Picard, demeurant s 505, rue St-Amable.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 hres 15.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 96 est, à 9 hres, pour l'église du St-Coeur-de-Marie et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 21-12—2 fs

METIVIER — A Québec, le 19 décembre 1959, à l'âge de 65 ans et 8 mois, est décédée Mlle Eugénie Métivier, fille de feu M. Adélard Métivier et de feu dame Georgianna Nadeau, demeurant à 158, rue Saunders.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 46 ouest, rue St-Cyrille, à 8 h. 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. B-1695—21-12—1 fs

MURRAY — A Québec, le 21 décembre 1959, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Florian Murray, sergent - détective municipal, époux de dame Alma Boudreault, demeurant à 581, rue Ste-Marguerite.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 705, rue St-Vallier est, à 8 hres 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
B-1802—21-12—3 fs

MUSSELEY — A Québec, le 20 décembre 1959, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Corinne Nadeau, épouse de M. Firmin Musseley, demeurant à 425, de la Chapelle, app. 9.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 346, Barry, coin de la Canardière, à 8 h. 45, pour l'église de St-Pie-X et de là au cimetière St-Charles. 21-12—2 fc

POULIOT — A St-Laurent, I. O., le 19 décembre 1959, à l'âge de 45 ans et 4 mois, est décédé accidentellement M. Nérée Pouliot, chauffeur, époux de dame Paula Lacasse.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires, au no 91, avenue Royale, à 8 h. 45, pour l'église de St-Laurent, I.O., et de là au cimetière paroissial. 21-12—2 fs

TOWNER — A Québec, le 18 décembre 1959, à l'âge de 61 ans, est décédé M. J.-Albert Towner, directeur général de la Banque d'Economie de Québec, époux de dame Marie-Jeanne Champoux, demeurant au Claridge, 220, Grande-Allée.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 hres 15.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 46 ouest, St-Cyrille, à 9 hres, pour l'église du St-Coeur-de-Marie et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. B-1677—19-12—2 fs

TREPANIER — A Québec, le 18 décembre 1959, à l'âge de 88 ans et 5 mois, est décédée dame Georgianna Fitzback, épouse de feu M. Napoléon Trépanier, demeurant à 761, St-Olivier.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 705, St-Vallier-est, à 8h. 45, pour l'église de St-Vincent-de-Paul et de là au cimetière Belmont.

Elle était la mère des Révérends Frères Trépanier des Frères St-Vincent-de-Paul.
B—1667—18-12 3 fs

Services anniversaires

DOYON — Mercredi, le 23 décembre 1959, à 8 hres, en l'église de Beauport, sera chanté le service anniversaire de M. Joseph Doyon, époux de dame Clorinthe Morin.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
B-1572—18-12—3 fs

THIBODEAU-JONCAS — Mercredi, le 23 décembre 1959, à 8 hres 30, en l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier, sera chanté le service anniversaire de Mme François Thibodeau-Joncas, née Lucie Marier.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
B-1675—21-12—1 fs

NEW-DELHI, Inde. — (Reuter)s. — Le premier ministre de l'Inde, M. Nehru, refusera l'invitation de M. Chou En-lai, premier ministre de la Chine populaire, de le rencontrer samedi prochain en vue de discuter la dispute frontalière, révèlent des personnages en autorité.

COIFFURES

ESSAYEZ "MISS CLAIROL". Ravive la couleur de vos cheveux, vous donne une allure plus jeune. Permanentes, coiffures de tous genres. SALON PAULETTE (Mme Lauzier), 1411, Maréchal-Foch. LA 7-8937.
1602—17-12 (1 ms) S.C.

Assemblée du Conseil municipal de St-Fabien

ST-FABIEN, (Rim.) (D.N.C.) — La séance régulière des membres du conseil municipal pour la paroisse de St-Fabien fut tenue récemment. Etaient présents: MM. les conseillers Ernest Roy, Camille Roy, Deslauriers Voyer, Joseph Fortin, Wilfrid Viel, formant quorum sous la présidence de Son Hon. le maire Jean Gagnon et le secrétaire.

Le secrétaire donna lecture de deux correspondances du ministère de la Voirie concernant l'entretien des routes d'hiver ainsi que celle par laquelle le ministère accorde $200 du mille au lieu de $125.

Une correspondance de M. Burroughs Pelletier, du Comité d'urbanisme fut soumise, et le secrétaire devra écrire à M. Pelletier que le conseil accepte sa suggestion, de venir au printemps pour discuter des rues de la nouvelle partie.

Le ministère des Terres et Forêts informe le conseil qu'il accepte la subdivision du lot 39 (1 à 8) inclusivement.

Il fut résolu que la somme de $5 soit versée au Comité du Timbre de Noël.

Le secrétaire fit part au conseil de la circulaire reçue au sujet des numéros et des noms des rues.

Le secrétaire a soumis les arriérés de taxes pour l'année 1956-57-58, et après étude, il fut proposé que le secrétaire fasse parvenir à chacun de ces arriérés un dernier avis; que si le 31 décembre, ces taxes ne sont pas payées, d'envoyer le compte au Conseil de comté.

Rapport de la S.C.A. de l'Ile d'Orléans

St-Pierre, I.O. (DNC). — La Société Coopérative Agricole de l'Ile d'Orléans a terminé son exercice 58-59 avec un chiffre d'affaires de $1,270,000, soit $200,000. environ de plus que l'exercice précédent, laissant un excédent net de $45,000.

Ces résultats ont été communiqués aux membres lors de leur assemblée annuelle du 1er décembre dernier.

Sous la présidence de M. Albert Aubin, M. Gérard Tessier, agronome-instructeur, analysa le rapport financier qui fait honneur au gérant, M. J.-C. Pelletier, aux administrateurs, au personnel et à tous les membres en général; honneur que peuvent se partager aussi tous les adeptes du vaste mouvement coopératif de la province.

Les résultats permettront aux sociétaires de toucher une ristourne substantielle à la beurrerie (.02 la lb de gras), à la meunerie (7% du chiffre d'affaire), à la machinerie (10% du chiffre d'affaire), consignation de fraises (.02 la lb.), consignation d'animaux (1% du chiffre d'affaires), entreposage des pommes (.10 la boite).

Le bureau de direction au complet a été réélu pour le prochain terme, ce sont: MM. Albert Aubin, président; Antoine Pouliot, vice-président; Clément Prémont, George Lachance, Rémi Plante, Pierre Chabot, et Herm. Gendreau.

On anticipe des succès plus éclatants pour l'on prochain, en raison de la construction d'une beurrerie régionale, et du plein fonctionnement de l'entrepôt frigorifique.

Tireur expert

MONTMAGNY. — (D.N.C.). — Un tireur de Montmagny, J.-Jacques Normand, du club LES CHASSEURS, s'est mérité un écusson d'argent pour avoir réussi un score exceptionnellement haut soit 5,918 sur 6,000 au tir à la cible avec carabine .22.

Pour accéder à cette catégorie d'experts, un tireur doit réussir un score parfait de 100 sur 20 cibles en position couchée. A raison de 10 coups par cible, ceci représente un total de 200 coups dans le noir. Dans les positions assise ou à genoux, il doit réussir un pointage de 98 sur 100 ou mieux sur 20 cibles différentes; en position debout, le score requis est de 95 sur 100.

La carabine de sport .22 est une arme à toute fin, d'ordinaire peu dispendieuse. D'après les règlements du concours de la Dominion Marksmen, elle ne doit pas dépasser sept livres. Ne sont pas permises les bandoulières, les mires garnies de verre optique et autres caractéristiques de la carabine de match plus lourde, qui est une arme pour tir à la cible de précision.

Visite industrielle du J.C. de Ste-Marie

STE-MARIE, (Bce). — (D. N. C.) — En dépit de la température froide du 9 décembre, un nombre imposant du Jeune Commerce de Ste-Marie visitait l'établissement de la Laiterie Laval, de Québec. Cette visite faisait partie du programme de l'année tracé par l'actif du comité "Visites Industrielles", sous la présidence de M. Roland Dulac.

Le mot de bienvenue fut prononcé par le directeur des relations extérieures, M. Drolet, qui sut mettre les membres à l'aise et stimuler leur intérêt et leur curiosité.

Les explications en détail par le chimiste en chef, sur le processus de la transformation et de la fabrication à partir des moyens dont ils se procurent le lait jusqu'à la distribution aux consommateurs furent des plus intéressantes.

Chaque membre gardera un souvenir inoubliable de cette visite industrielle à la Laiterie Laval.

La criminologie

Montréal (P.C.) — L'Université de Montréal a annoncé, avant hier, qu'en septembre prochain, débutera un cours pour l'obtention de la licence ès Arts en criminologie.

M. Philippe Garigne, doyen de la Faculté des Sciences sociales politiques et économiques, a déclaré que ces cours seront les premiers du genre au Canada et demanderont 30 crédits en plus de travaux pratiques.

On portera une attention toute spéciale à la réhabilitation des criminels et au traitement des délinquents juvéniles. Les cours seront donnés par M. Denis Szabo de Belgique.

Avis de décès

Avis de décès

Calendrier

LUNDI, LE 21 DECEMBRE 1959
S. Thomas, apôtre
Demain:
Ste Françoise-Xavier Cabrini

SOLEIL : Lever : 7.29 — Coucher : 4.00
LUNE : Lever : Mat. — Coucher : 11.49

MAREES DE DEMAIN
Hautes : 10.54 a.m. — 11.12 p.m.
Basses : 5.54 a.m. — 6.13 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN DECEMBRE
Premier quartier ..... le 6 à 9.11 p.m.
Pleine lune ..... le 14 à 11.49 p.m.
Dernier quartier ..... le 22 à 10.28 p.m.
Nouvelle lune ..... le 29 à 2.09 p.m.

N.B.—L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Aujourd'hui

Comité administratif de Québec. — Réunion de ce comité, à 2h. 30.

Club Vente-Publicité. — A 6h., au restaurant Marino, conférence de M. Dennis Jotcham.

Cercle Hélène Boulay, Filles d'Isabelle. — A 9h. 30, au 71, Ste-Ursule, dépouillement d'un arbre de Noël.

Club de Réforme. — A 7h., au 1,235, avenue Briand, dépouillement de l'arbre de Noël. Présence de l'hon. Jean Lesage.

Individu pris en flagrant délit

La police a pris un individu en flagrant délit de vol vers 1 h. dimanche matin. L'individu est originaire de Giffard. Ce sont les constables Rochette et Trudel du poste No 5, qui, alertés par une petite vitre brisée au garage de M. Guy Alain, près de la 28e rue, boulevard Henri Bourassa, ont procédé à l'arrestation. Surpris sur le fait, l'homme courut se réfugier sous une auto et les policiers durent déployer toute leur autorité pour réussir à l'en déloger. On trouva sur lui une paire de gants, quelques paquets de cigarettes et autres menus objets. Un appareil de télévision était rendu près de la grande porte, prêt à être embarqué dans une auto qui devait sûrement être là avant l'arrivée des policiers. Mais une fois encore, le principe de solidarité fut moins fort que la peur. Des recherches n'ont pas permis encore de découvrir ces présumés complices.

La guignolée, la guignoloche, bonjour le maître de la maison



● Dans un grand nombre de paroisses avait lieu, dimanche, la traditionnelle promenade des bas rouges en faveur des moins bien fortunés de nos paroisses. Ci-dessus un groupe imposant d'hommes et de jeunes gens de la paroisse St-Yves accompagnés de leur dévoué pasteur, M. l'abbé Léo Bouillé, juste avant d'entreprendre la visite des familles. Le produit de cette quête est ordinairement versé au conseil local de la St-Vincent de Paul, organisme paroissial qui viendra en aide aux familles dans le besoin durant l'hiver. On voit également dans le groupe: MM. Hector Lavigne, président et Marcel Messely, secrétaire. (Photo, l'"Action Catholique", Roger Bédard).

Une personne mourra à toutes les deux heures?

OTTAWA. — (P. C.) — La Conférence canadienne de sécurité routière prévoit qu'une personne mourra à toutes les deux heures et 20 minutes au cours du congé de la Noël.

Elle fixe à 36 le nombre des pertes de vie attribuables à des accidents de la route qui surveindront au cours de la période de 84 heures comprise entre midi, veille de Noël, et minuit, dimanche, le 27 décembre.

Au Jour de l'An, le nombre des pertes de vie dans des accidents de la route s'élèverait à 28 pour une période de 78 heures.

Au cours de la fin de semaine de la Noël, l'Ontario déplorerait 13 pertes de vie, les provinces de l'Ouest 11, le Québec, huit et les Maritimes, quatre.

Au cours de la période comprise entre 6 heures, le soir, du 31 décembre et minuit, le 3 janvier, la Conférence s'attend à 10 accidents mortels en Ontario, neuf dans les provinces de l'Ouest, six au Québec et trois dans les provinces maritimes.

Société interdite

ANKARA, Turquie, (P.A.). — La police a rapporté l'arrestation d'environ 25 personnes, sous l'accusation d'avoir tenté de créer une société interdite par la loi. Selon des sources d'information, ces personnes ont été arrêtées parce qu'on les soupçonnait de vouloir créer des sociétés communistes. Toute activité communiste est bannie par la loi en Turquie.



orange d'or
Fortier

Vol de près de $800. au restaurant Ti-Bi

Un cambriolage a été perpétré, samedi matin, vers 2 heures, au restaurant Ti-Bi, situé au 114, rue Le Bouthiller. Les voleurs se sont emparés de la caisse enregistreuse et de la distributrice des cigarettes.

Peu de temps après avoir institué son enquête, soit samedi après-midi, la brigade judiciaire a arrêté un suspect. On avait arrêté un autre homme, mais il a fallu le relâcher après interrogatoire. La brigade a aussi retrouvé la camionnette qui a servi au vol.

De plus, hier, la Sûreté a retrouvé une autre camionnette qui était rapportée volée. Abandonnée dans les bois de St-Augustin, elle contenait le butin pris au restaurant Ti-Bi. La distributrice de cigarette était endommagée, mais la caisse enregistreuse était intacte.

La Sûreté a précisé que les voleurs s'étaient emparés de la distributrice pour la dépouiller de son contenu: des cigarettes pour une valeur de $150., et un important montant d'argent. De plus la machine elle-même vaut au delà de $600.

Deux collisions font cinq blessés, samedi

Trois Beaucerons ont subi des blessures légères, samedi soir, lorsque trois automobiles sont entrées en collision à Québec, à l'intersection des rues Calixa-Lavallée et Père-Marquette.

On a identifié les bessures comme étant Mme Gaston Guay, 70 ans, M. Jean-Louis Lambert, 35 ans, et Richard Roy, 11 ans, tous de St-Joseph, comté de Beauce.

On les a conduits à l'hôpital St-Sacrement où ils ont reçu les premier soins.

Ste-Foy et Sherbrooke

Une collision à l'intersection du chemin Ste-Foy et de la côte Sherbrooke a fait deux blessés, samedi matin. Il s'agit de J.-A. Grondin, 50 ans, du 406, rue Kirouac, et Aurélien Lamothe, 42 ans, du 542, rue Victoria. Les blessés ont été hospitalisés à St-Sacrement.

3 blessés souffrant de fracture du crâne transférés à l'E.-Jésus

L'Enfant-Jésus a admis trois grands blessés venant de l'extérieur de Québec, en fin de semaine. Tous trois ont subi des fractures du crâne, deux dans des accidents de la circulation et le troisième, dans un accident de travail.

M. Jean-Baptiste Picard, 35 ans, de Bersimis, comté de Saguenay, a été blessé dans un accident de circulation. D'abord hospitalisé à Haute-Rive, il a été transporté par avion jusqu'à Québec, samedi.

M. Arthur Blanchet, 21 ans, de St-François de Sales, Lac-St-Jean. Il se trouvait sur un chargement de bois qui renversa. Le jeune homme fut broyé sous de lourdes pièces de bois. Il fut d'abord hospitalisé à Roberval.

Quant à Jacques Réhaume, 10 ans, de St-Romuald, une automobile l'a renversé vendredi dernier. Il fut transporté à Charny. Son état nécessita son transfert à l'Enfant-Jésus.

Voeux du St-Père

CITE DU VATICAN. — (Reuters). — S. S. le pape Jean XXIII a exprimé, à Rome, ses meilleurs voeux de "Buon Natale" Joyeux Noël, à environ 5,000 personnes réunies malgré une froide température sur la place St-Pierre.

Comme il le fait ordinairement à tous les dimanches, le Souverain pontife est apparu à la fenêtre de son cabinet de travail pour bénir les fidèles.

Suzanne 1ère, duchesse de Lévis



● Dimanche soir au Casino Variétés de Lauzon a eu lieu le couronnement de la duchesse de Lévis, Suzanne Paquet. On voit ci-dessus, son intendant M. Georges Vallières lui remettant la couronne, insigne de l'ouverture des festivités dans le comté de Lévis. La jeune duchesse dit qu'elle acceptait la lourde charge qui lui était confiée, et tenterait de promouvoir au-delà des frontières de bon renom de ses sujets. Parmi les invités présents à cette soirée notons, le maire de Lauzon, le r Ls-Ph. Guay, les députés de Lévis, Maurice Bourget et Albert Samson, MM. Jean-Yves Lessard, président des duchés; Paul Chaput, président du Carnaval; Georges Morisset, trésorier et Georges Marier du Comité central. Suzanne Paquet était accompagnée de six demoiselles d'honneur, de sa dame d'honneur Mlle Bérengère Huard et d'une petite bouquetière, Claire Brochu. Une démonstration par le Patro de Lévis, au cours de la soirée ajouta à la note de gaieté caractéristique de ce couronnement. (Photo, l'"Action Catholique", par Roger Bédard).

Service et RÉPARATIONS
Fournaises et Brûleurs à l'huile
Tél.: LA 9-3351
Pièces de rechange authentiques
JAY BOUCHARD INC.
765 CÔTE D'ABRAHAM, QUÉBEC
Spécialités : Brûleurs Timken et Ray



MONTRES SUISSES AVEC GARANTIE
POUR DAMES A partir de 13.95
Pour HOMMES A partir de 15.00



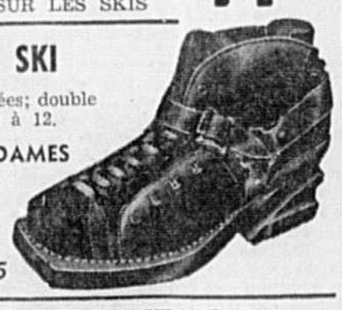
BAGUES A DIAMANTS AVEC CERTIFICAT
POUR DAMES ET HOMMES
A partir de 35.00
GROS ESCOMPTES SUR
BRIQUETS — HORLOGES — CHAPELETS
BIJOUTERIE — RASOIRS — COUTELLERIE
VERRERIE — SERVICES A DINER — VALISES
René Marcoux
IMPORTATEUR
365, de la Couronne
LA 4-8722
(Carré Jacques-Cartier)

Ouvert le soir jusqu'à 10h.
LUNDI, MARDI ET MERCREDI
NOTRE FORMIDABLE
VENTE
40e ANNIVERSAIRE
se continue jusqu'à jeudi soir
RABAIS JUSQU'A 50%
SPECIAUX
DE LA DERNIERE HEURE



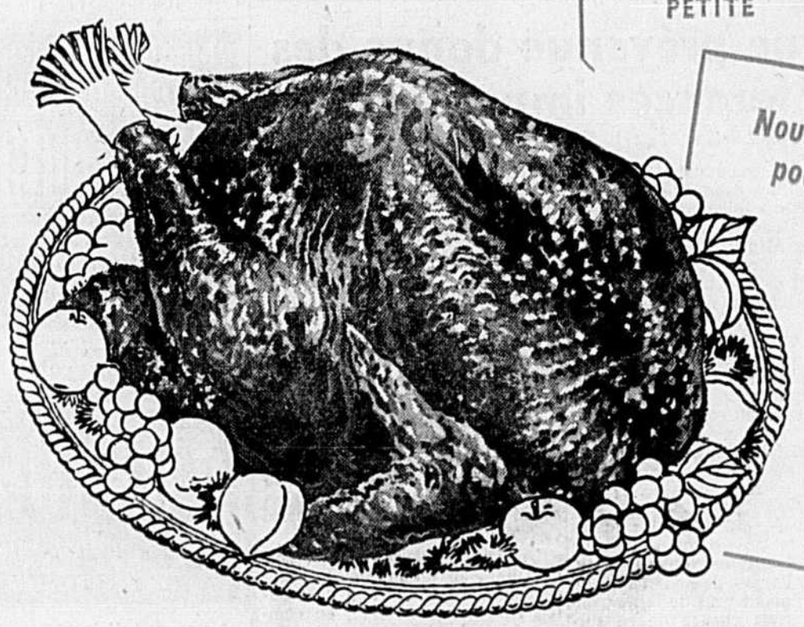
SKIS avec ATTELAGES A CABLES
Pour Dames et Messieurs
Val. $22.00
$11.95
Skis avec attelages à cables, ajustables, POSES SUR LES SKIS

BOTTES DE SKI
Bottes de cuir doublées; double laçage. Pointures : 6 à 12.
HOMMES ET DAMES
10.95 VAL. $15.95



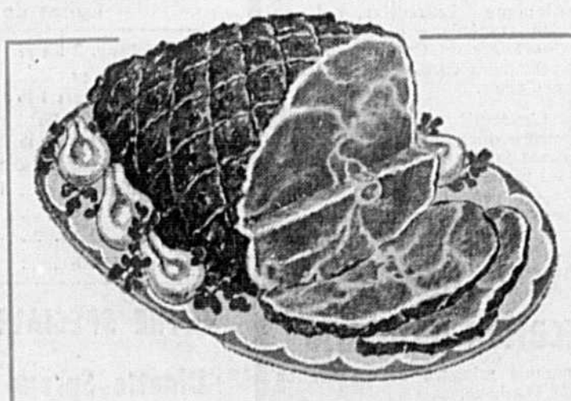
PATINS DE FANTAISIE
Bottines blanches ,très haute ,en cuir lavable. Celles de dames sont doublées, avec coussin.
DAMES Pointures 4 à 10 VAL. $15.00 — 8.69
FILLETTES Pointures 10 à 3 VAL. $12.00 — 7.94
NAP. CÔTÉ SPORTING GOODS GROS - DETAIL
878 EST ST-JOSEPH, Québec 2, Tél.: 4-3242

DINDES FRAICHEMENT ABATTUES
CATEGORIE "A" GROSSE .38
CATEGORIE "A" PETITE .44



Nous vous remercions pour votre encouragement; nous offrons à notre nombreuse clientèle nos meilleurs voeux à l'occasion de Noël.

POULES CATEGORIE "A" 5 livres et plus .35
OIES ET CANARDS CATEGORIE "A" la livre .49
POULETS CATEGORIE "A" 6 livres et plus .48
CATEGORI "A" 2 à 3 livres .35
LARD HACHE TOUJOURS MAIGRE 3 livres..... 1.35
LIEVRES LE COUPLE 1.45



JAMBONS
FESSE la livre..... .45
COTTAGE ROULE la livre..... .50
EPAULE la livre..... .37
BACON en ½ livre .25
JAMBON CUIT COMPLET OU MOITIE De 10 à 12 livres — La livre..... .74
Carrier & Goulet inc.
345 rue DU PONT — QUEBEC TEL.: LA 2-5291
167, COMMERCIALE — LEVIS TEL.: TE 7-4754